

L'ÉGLISE  
DE  
SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
(LOIRE-INFÉRIEURE)

PAR

M. R. DE LASTEYRIE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

EXTRAIT

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME XXXVIII, 2<sup>e</sup> PARTIE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCXCIX

## TIRAGES À PART

DES

### PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11, A PARIS.

- AMELINEAU (E.). Notices des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1895)..... 4 fr. 70
- BABIN (C.). Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik (Troie), avec deux planches (1892)..... 2 fr.
- BABELON (E.). La théorie féodale de la monnaie (1908)..... 3 fr. 20
- BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896)..... 0 fr. 80
- BERGER (Ph.). Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar (1899)..... 4 fr.
- Mémoire sur les inscriptions de fondation du Temple d'Esmoun à Sidon (1902)... 3 fr. 20
- BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893). 1 fr. 70
- Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... 2 fr.
- Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate (mémoire posthume), 1902..... 3 fr. 50
- CAGNAT (R.). Les Bibliothèques municipales dans l'empire romain (1906)..... 2 fr. 10
- Les deux camps de la légion III<sup>e</sup> de Lambèse, d'après les fouilles récentes (1908).... 4 fr.
- CARRA DE VAUX (Baron). Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes d'Oxford et de Constantinople et traduit en français (1903)..... 8 fr. 50
- CARTON (D<sup>r</sup>). Le théâtre romain de Dougga, avec dix-huit planches (1902)..... 10 fr.
- Le Sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (1907)..... 9 fr. 20
- CHABOT (Abbé J.-B.). Synodicon orientale ou Recueil de Synodes nestoriens (1903).... 30 fr.
- CHAVANNES (Ed.). Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin (1902)..... 6 fr.
- CUMONT (Franz). La théologie solaire du paganisme romain (1909)..... 1 fr. 70
- CUQ (Ed.). Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, d'après l'inscription d'Henrich Mettich (1897)..... 3 fr.
- DELABORDE (H.-F.). Les inventaires du Trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu (1900)..... 3 fr. 50
- DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XII<sup>e</sup> siècle (ms. latin 1670 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... 1 fr. 10
- Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque sur les remèdes de l'une et l'autre fortune (1891)..... 1 fr. 40
- Notice sur la chronique d'un anonyme de Bethune du temps de Philippe Auguste (1891)..... 1 fr. 70
- Fragments inédits de l'histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893)... 2 fr. 60
- Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896). 6 fr. 50
- Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec fac-similé (1896)..... 2 fr.
- Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... 1 fr. 70
- Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan (1896)..... 0 fr. 80
- Notice sur un manuscrit de l'église de Lyon du temps de Charlemagne, avec trois planches (1898)..... 1 fr. 70
- Notice sur une *Summa dictaminis* jadis conservée à Beauvais (1898)..... 1 fr. 70
- Notice sur la Rhétorique de Cicéron, traduite par maître Jean d'Antioche, avec deux planches (1899)..... 3 fr. 50
- Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris, pendant les années 1505-1533 (1899)..... 3 fr. 80
- Notice sur les manuscrits du «Liber Floridus» composé en 1120 par Lambert, chanoine de Saint-Omer (1906)..... 8 fr. 60
- Le livre de Jean de Stavelot sur saint Benoît (1908)..... 2 fr.
- DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... 4 fr. 40
- De la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies béarnaises et du *s* barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893). 1 fr. 10

(Voir la suite à la page 3 de la couverture.)

L'ÉGLISE  
DE  
SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
(LOIRE-INFÉRIEURE)

L'ÉGLISE  
DE  
SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
(LOIRE-INFÉRIEURE)

PAR  
M. R. DE LASTEYRIE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

EXTRAIT  
DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES  
TOME XXXVIII, 2<sup>e</sup> PARTIE



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCXCIX

Bibliothèque Maison de l'Orient



173865

## L'ÉGLISE

### DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

(LOIRE-INFÉRIEURE).

Le petit village de Saint-Philbert-de-Grandlieu, situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Nantes, dans cette partie du département de la Loire-Inférieure qui correspond à l'ancien pays d'Herbauge, possède une vieille église qui a fait l'objet, depuis une dizaine d'années, de discussions nombreuses. Les uns y ont vu un spécimen unique en France de l'architecture carolingienne, les autres l'ont attribuée pour la plus grande part au XI<sup>e</sup> siècle, voire même au XII<sup>e</sup>. Certains ont soutenu qu'elle avait été entièrement bâtie en un laps de temps assez court, compris entre 815 et 847; le plus grand nombre y a vu un édifice hybride comprenant certains restes du IX<sup>e</sup> siècle accolés à une importante partie romane. Tout récemment enfin, un très savant homme a cru y reconnaître une construction romaine agrandie et transformée de mainte façon du III<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle; et, pour rendre la solution du problème plus difficile, une restauration malencontreuse a introduit dans le vénérable édifice des restitutions qui ne permettent plus d'étudier certaines questions délicates sur lesquelles il convenait de laisser la discussion ouverte.

On me trouvera peut-être téméraire, dans ces conditions, d'aborder à mon tour l'étude d'un monument sur lequel on a tant écrit. Mais

j'ai eu la bonne fortune de le visiter avant toute restauration; des facilités particulières m'ont été données pour contrôler les fouilles qu'on y a faites; trois fois j'y suis retourné pour en scruter les moindres détails, et, depuis dix ans, j'ai lu, pesé et discuté toutes les hypothèses auxquelles il a donné lieu. Que si, après cela, j'ai besoin d'une excuse pour avoir abordé un problème dont l'intérêt peut paraître épuisé, je rappellerai que les auteurs mêmes de ces controverses ont plusieurs fois invoqué mon opinion et qu'ils m'ont ainsi imposé le devoir de la faire connaître et de la justifier.

## I

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES  
SUR SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU.

La localité qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Philbert-de-Grandlieu n'apparaît pas dans l'histoire avant le VII<sup>e</sup> siècle. Elle s'appelait d'abord *Deas*. C'était une villa appartenant à l'évêque de Poitiers, Ansoaldus. Le 1<sup>er</sup> juillet 677, celui-ci la donna, avec trois autres villas, à saint Philibert, à l'occasion de la fondation de l'abbaye de Noirmoutier<sup>(1)</sup>.

Un siècle et demi plus tard, les moines de Noirmoutier construisirent dans leur villa de Déas, avec le consentement et l'aide de Louis le Pieux, un monastère destiné à leur servir de refuge contre les incursions de plus en plus fréquentes des pirates normands. Le fait nous est attesté par un diplôme impérial daté du 16 mars 819<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Diplôme du 1<sup>er</sup> juillet 677, publié par L. Maître, *Cunauld, son prieuré et ses archives* (Bibl. de l'École des Chartes, t. LIX, 1898, p. 240), et par J. Tardif, *Les chartes méroving. de l'abbaye de Noirmoutier*, p. 25.

<sup>(2)</sup> Publié par Chifflet, *Hist. de Tournus* preuves, p. 191. — Juénin, *Nouv. hist. de Tournus*, preuves, p. 79; etc. — Reproduit en fac-similé dans le *Musée des Archives départ.*, pl. III, n° 4.

Y avait-il une église à Déas avant 819; nous l'ignorons. En tout cas, elle devait être de minime importance et ne paraît avoir laissé aucune trace.

À partir de 819 au contraire, il y eut à Déas une église assez grande, car elle devait suffire aux besoins de toute la communauté de Noirmoutier, une des plus importantes de la région.

Cette église était en forme de croix. Nous le savons par le témoignage d'un moine nommé Ermentaire, qui nous a laissé un précieux récit de la translation du corps de saint Philibert de Noirmoutier à Déas et nous a raconté les nombreux miracles qui survinrent à cette occasion<sup>(1)</sup>. Cet événement eut lieu en 836. Ermentaire écrivit sa relation vers la fin de l'année 853<sup>(2)</sup>.

Nous savons par lui que, depuis une quinzaine d'années au moins, les moines de Noirmoutier avaient pris l'habitude de se retirer à Déas pendant l'été, saison que les Normands choisissaient pour ravager nos côtes. L'hiver venu, les moines regagnaient leur île<sup>(3)</sup>.

Mais les incursions des Normands devenant de plus en plus fréquentes, et le roi d'Aquitaine, Pépin, se déclarant incapable de protéger efficacement l'abbaye de Noirmoutier, l'abbé Hilbod se décida à l'évacuer et à transporter à Déas les restes de son fondateur<sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> La meilleure édition est celle qu'a donnée M. Poupardin dans ses *Monum. de l'hist. des abbayes de Saint-Philibert*, dans la Collection de textes publiée par la maison Picard.

<sup>(2)</sup> M. Poupardin (*Monum.*, p. xxxiii) fixe à la fin de l'année 837 ou au commencement de 838 la rédaction du 1<sup>er</sup> livre des *Miracula S. Filiberti* où se trouve cette relation. Mais M. Levillain a démontré dans le *Moyen âge* (2<sup>e</sup> série, t. X, p. 99 et s.) que cette rédaction doit se placer à la fin de 853. Aux excellents arguments qu'il a fait valoir il aurait pu en ajouter un autre, c'est que le premier livre d'Ermentaire a été écrit après l'achèvement des travaux entrepris par l'abbé

Hilbod pour agrandir l'église de Déas. Or ils ont été beaucoup trop importants pour avoir pu être achevés dans l'espace de dix-huit mois qui s'étend du mois de juin 836 à la fin de 837.

<sup>(3)</sup> « Aestivo tempore, quo navigandi arridet temperies, Deas monasterium quod ob hoc fuerat constructum petentes, hiemis tantummodo tempore Herum insulam repetebant. » (Ermentaire, *Mirac.*, l. I, édit. Poupardin, p. 23.)

<sup>(4)</sup> « Anno Incarnationis Domini ac redemptoris nostri Jhesu Christi dcccxxxvi, indictione xiiii, cum repentini atque intempestivi, veluti dictum est, Nortmannorum minime cessarent occursus, predictus pater Hilbodus...

Le 7 juin 836, le corps de saint Philibert fut enlevé avec le sarcophage dans lequel il reposait; on le conduisit par mer à un petit port nommé Fourches. Là, on le plaça sur un brancard que moines et prêtres, accourus en grand nombre, chargèrent sur leurs épaules, et on se mit en marche processionnellement, au milieu d'un grand concours de fidèles attirés par le bruit des miracles opérés par le saint. On s'arrêta à l'Ampan pendant un jour ou deux<sup>(1)</sup>, on passa la nuit du 9 juin à Varenne, celle du 10 à Paulx, et l'on arriva à Déas le 11 juin<sup>(2)</sup>.

En construisant l'église de Déas, on n'avait pas prévu qu'elle aurait à recevoir le corps d'un saint; il fallut y pourvoir. On ne pouvait, en attendant, laisser le sarcophage sur son brancard au milieu de l'église, où on l'avait déposé en arrivant<sup>(3)</sup>; on l'installa donc avec son précieux contenu derrière une balustrade ou chancel<sup>(4)</sup> dans le bras droit du transept, et l'on accrocha le brancard dans le bras gauche<sup>(5)</sup>. Puis Hilbod construisit une crypte voûtée pour abriter le corps de saint

regem adiit Pippinum, suggerens ejus celsitudini quid super hoc decernere vellet. Tunc vero gloriosus rex suiue optimates (generale siquidem regni sui placitum existebat), istius modi rem solerti cura pertractantes, nequaquam ibi auxilium pugnandi assidue administrari posse reppererunt, . . . . decreverunt multo melius fore beati Filiberti corpus inde transferri debere quam ibi derelinqui; quod effectum esse constat anno Incarnationis Domini nostri Jhesu Christi supra scripto.» (Ermentaire, *Mirac.*, *præf.*, édit. Poupardin, p. 25.)

<sup>(1)</sup> « Suffosso igitur VII<sup>o</sup> die junii mensis sepulturae loco, cum ipso venerabili tumulo elevatur cum laudibus sanctissimum corpus, ponitur in navi, circio flante, cursu citissimo fertur ad portum qui Furcae vocatur. Inde vero sacerdotum levitarum simul ac monachorum humeris elatum ad Ampennum suam defertur villam, atque in ecclesia collocatur. » (Ermentaire, l. I, c. 2, édit. Poupardin, p. 26.)

<sup>(2)</sup> Pour ces dates et l'identification des lieux par où passa le cortège, voir Ermentaire, l. I, c. 2, 6, 9, 10, 16, 23; et les excellentes notes de M. Poupardin, p. 26, 27, 29, 31, 33, et introd. p. XXIX.

<sup>(3)</sup> « Igitur cum monasterium ingressi fuissimus atque in medio ecclesiae, quae instar crucis constructa est, scalam cum sacro tumulo in quo sanctissimum corpus habebatur deposuissimus. . . » (Ermentaire, l. I, c. 24, édit. Poupardin, p. 33.)

<sup>(4)</sup> Ermentaire, *Mirac.*, l. I, c. 46, édit. Poupardin, p. 41.

<sup>(5)</sup> « Interdum venerandum sepulchrum cum sacratissimo pignore de scala deponitur et in dextra cornu ecclesiae, quae, sicut diximus, in modum crucis constructa est, collocatur, atque in sinistro latere ecclesiae scala ipsa appenditur. Non enim ad sepulturam capiendam fundamenta ipsius ecclesiae adprime jacta fuerant. . . » (Ermentaire, l. I, c. 28, édit. Poupardin, p. 34.)

Philibert et entreprit une série d'agrandissements dont j'étudierai plus loin le détail<sup>(1)</sup>.

Ermentaire ne nous dit pas combien de temps ces travaux durèrent, et nous ignorons s'ils étaient complètement terminés quand, effrayés de la hardiesse croissante des Normands, les moines quittèrent brusquement Déas.

Un des grands personnages de la cour de Charles le Chauve, le comte Vivien, leur avait donné en 845 le petit monastère de Cunauld en Anjou<sup>(2)</sup>; c'est là qu'ils se réfugièrent quand les Normands, qui avaient brûlé l'abbaye de Noirmoutier, en 846<sup>(3)</sup>, firent subir le même sort au monastère de Déas le 30 mars 847<sup>(4)</sup>.

Dans leur hâte à échapper au danger, les fugitifs avaient laissé derrière eux le corps de leur saint patron<sup>(5)</sup>. Il resta à Déas encore plus de dix ans, soit que la présence continuelle des pirates ait rendu son enlèvement impossible, soit plutôt qu'une période de calme relatif ait succédé à cette terrible alerte.

Mais, en 858, le péril redevint plus grand que jamais : il fallut abandonner Déas sans espoir de retour. Laissant donc le sarcophage dans la crypte qui l'avait soustrait une première fois aux profanations des pirates, on enleva le corps de saint Philibert et on le transporta à Cunauld<sup>(6)</sup>. Puis, en 862, les bords de la Loire étant trop exposés aux ravages des Normands, la communauté se réfugia à Messay en Poitou<sup>(7)</sup>,

<sup>(1)</sup> Ermentaire, l. I, c. 28, édit. Poupardin, p. 34.

<sup>(2)</sup> Juénin, *Nouv. hist. de Tournus*, pr., p. 83. — *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 483.

<sup>(3)</sup> « Herio insula mense Julio a Normannis succenditur. » (*Chron. Engolism.*, a<sup>o</sup> 846, dans les *Monum. Germ.*, SS., t. XVI, p. 486.)

<sup>(4)</sup> « Normanni III<sup>o</sup> kal. aprilis Dias monasterium incendunt. » (*Chron. Engolism.*, a<sup>o</sup> 847. — Cf. Adémar de Chabannes, *Chron.*, l. III, c. 17, édit. Chavanon, p. 134.)

<sup>(5)</sup> « Corpore beati Filiberti adhuc in monasterio relicto quamvis a Nortmannis incenso. » (Ermentaire, l. II, c. 1.)

<sup>(6)</sup> Ermentaire, *Mirac.*, l. II, *præf.*, édit. Poupardin, p. 62. Cette translation eut probablement lieu sous l'abbé Axène, qui succéda à Hilbod en 856 ou 857 (Levillain, dans le *Moyen Âge*, 2<sup>e</sup> série, t. X, p. 102-103). M. Poupardin, qui avait d'abord mis en doute l'existence même de l'abbé Axène, admet aujourd'hui qu'il a pu vivre jusqu'en 862 ou 863 (*Moyen Âge*, 2<sup>e</sup> série, t. X, p. 107). Ce serait donc lui et non l'abbé Hilbod, mort depuis plusieurs années, qui aurait présidé au départ des moines pour Messay.

<sup>(7)</sup> Ermentaire, *Mirac.*, l. II, *præf.*, édit. Poupardin, p. 75.

domaine que Charles le Chauve lui avait octroyé en 854<sup>(1)</sup>. Elle en partit en 871, emportant les restes de saint Philibert à Saint-Pourçain<sup>(2)</sup> d'abord, puis finalement à Tournus<sup>(3)</sup>, sur les bords de la Saône. C'est là que les fugitifs trouvèrent enfin la sécurité qu'ils cherchaient. Ils y bâtirent en 875 un important monastère qui servit d'asile définitif aux reliques de saint Philibert.

Quant au sarcophage qui les avait contenues, enfoui dans la crypte de Déas, caché à tous les yeux, il fut promptement oublié; et lorsque des temps plus calmes permirent aux moines de rentrer en possession de leur église, personne ne semble avoir songé à le rechercher. C'est seulement de nos jours qu'il fut retrouvé sous l'épaisse couche de terre qui le protégeait depuis un millier d'années.

Le monastère de Déas ne se releva jamais de l'invasion normande. Déserté par les pèlerins, il devint un simple prieuré de l'abbaye de Tournus et ne conserva de son importance momentanée qu'un dernier souvenir; ce fut le nom de Saint-Philibert-de-Grandlieu, qui se substitua dans le langage des hommes à l'ancienne appellation de Déas. Sa profonde décadence est démontrée par la rareté même des chartes qui le mentionnent depuis le XI<sup>e</sup> siècle.

L'état d'abandon dans lequel l'église finit par tomber est attesté par divers procès-verbaux de visites épiscopales du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est par l'un de ces derniers documents que nous savons la date de la construction (1685) de l'horrible sacristie qui, jusqu'en 1897, occupa l'angle sud du chevet. Quant aux autres additions, démolitions, restaurations dont l'église a pu être l'objet, nous n'avons pour les reconnaître et les dater que l'étude du monument lui-même

<sup>(1)</sup> Juénin, *Hist. de Tournus*, pr., p. 84-85. — Cf. Poupardin, *op. cit.*, p. 111-113.

<sup>(2)</sup> L'abbaye de Saint-Pourçain (Allier, arrondissement de Gannat) avait été donnée aux moines de Saint-Philibert par Charles le Chauve par diplôme du 30 octobre 871 (Juénin, *Hist. de Tournus*, pr., p. 88); il semble qu'ils aient s'y installer peu après (*Chron. Trenorch.*,

c. 23. Poupardin, *Mon. de l'hist. des abbayes de S. Philibert*, p. 85).

<sup>(3)</sup> Le diplôme de Charles le Chauve donnant Tournus à l'abbé Geilon et à ses moines est du 19 mars 875 (Juénin, pr., p. 91. — *Gall. christ.*, t. IV, instr., col. 224). La communauté s'y installa, avec les reliques de saint Philibert, le 14 mai de la même année.

et de l'interprétation raisonnée des fouilles qui y ont été faites depuis dix ans.

## II

## ÉTAT DANS LEQUEL NOUS EST PARVENUE L'ÉGLISE DE DÉAS.

Il y a une quarantaine d'années, quand l'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu a été signalée pour la première fois à l'attention des archéologues, elle se composait d'une nef de quatre travées flanquée de bas côtés, d'un transept assez vaste et d'un chœur terminé par une profonde abside en hémicycle sous laquelle s'étendait une crypte (pl. I et II).

Deux grandes chapelles carrées (N et N') flanquaient le chœur; celle du nord était dédiée à la sainte Vierge et celle du sud au Sacré-Cœur. Deux baies en plein cintre, ouvertes vis-à-vis l'une de l'autre (*m, m'*), faisaient communiquer le chœur avec ces chapelles. Immédiatement après venait un escalier de six marches occupant toute la largeur du chœur et par lequel on accédait à l'abside.

Le maître autel n'avait probablement pas changé de place depuis le IX<sup>e</sup> siècle; il se dressait un peu en arrière de l'arc d'entrée de l'abside. Le mur de celle-ci était percé d'une porte carrée sans aucun style, qui conduisait à la sacristie bâtie en 1685 au détriment des annexes qui flanquaient le chevet.

Ces annexes avaient dû être importantes, mais elles étaient à l'état de ruine et une vue perspective conservée à la mairie de Grandlieu (pl. III) montre que le plan même en était devenu méconnaissable.

Vers 1865, on résolut de construire une nouvelle église et d'utiliser la vieille pour en faire une halle. C'est en 1870 que ce changement d'affectation eut lieu. Les conséquences en furent déplorables.

Les murs avaient besoin d'être consolidés; on trouva plus économique de les abaisser de trois mètres dans toute la longueur de l'édi-

fice, de telle sorte que les fenêtres hautes, qu'on mura par surcroît de précaution, furent coupées par la nouvelle toiture au tiers environ de leur hauteur.

Les fenêtres qui, jadis, avaient éclairé les bas côtés avaient été, les unes bouchées, les autres supprimées, lors des reconstructions dont les murs latéraux avaient été l'objet, principalement du côté sud. On suppléa à l'insuffisance de l'éclairage en installant dans la nouvelle toiture de grands panneaux vitrés (pl. IV).

Le chœur, couvert d'une charpente apparente comme la nef, avait même hauteur de comble que celle-ci; ses murs furent abaissés au niveau de ceux de la nef, et les deux fenêtres qui de chaque côté éclairaient la partie haute furent murées et coupées à mi-hauteur par la nouvelle toiture.

Un petit clocher en bois couvert d'ardoises surmontait les deux premières travées de la nef, on le supprima.

À une époque que j'ignore, les murs du transept avaient été en partie dérasés, de façon que la ligne des toitures se continuait sans interruption de la façade à l'abside. Cette disposition peu esthétique fut conservée.

J'ignore si une voûte en cul-de-four avait primitivement couvert l'abside; en tout cas, elle n'avait laissé aucune trace, et une toiture sur charpente apparente l'avait remplacée. Cette toiture était très élevée. Son sommet atteignait le même niveau que le faîtage du chœur; on la refit en abaissant les murs de telle sorte qu'elle est aujourd'hui en contre-bas de plus d'un mètre du grand comble de l'église.

La sacristie devint le logement du garde champêtre, et le pan nord de sa toiture fut prolongé de façon à couvrir les restes de constructions qui s'étendaient derrière l'abside et qu'il fallait traverser pour accéder à la crypte.

Celle-ci, aux yeux de tous, était la partie la plus ancienne et la plus intéressante de l'église. Elle se composait de deux parties distinctes : à l'est, une petite chapelle cruciforme (X), dédiée à sainte Anne, dont

l'entrée était derrière l'abside; à l'ouest, une sorte de couloir obscur rempli de terre, dans lequel on découvrit, en 1865, un sarcophage muni d'un lourd couvercle à quatre pans. Ce sarcophage ne portait aucune inscription. Il n'avait d'autre ornement que deux croix gravées aux extrémités du couvercle. Il était vide, et cette circonstance, rapprochée du récit d'Ermentaire et du style des deux croix, fit admettre par tout le monde que c'était le tombeau de saint Philibert, caché par les moines lorsqu'ils avaient abandonné Déas.

Au Congrès de la Sorbonne, en 1867, M. Marionneau appela l'attention des savants sur cette découverte, et sur l'ensemble de l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu; il n'hésita pas à faire remonter la crypte à l'époque de la translation de saint Philibert (836), mais n'osa pas reculer la nef au delà du début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>.

Peu après, un archéologue anglais, sir H. Dryden, qui était venu visiter à deux reprises l'église de Grandlieu, en 1867 et 1868, et en avait relevé avec soin les parties les plus notables, publia dans une revue de Londres, *The Sacristy*<sup>(2)</sup>, une étude intéressante qui paraît avoir échappé complètement à l'attention des savants français<sup>(3)</sup>. Il estime que la partie la plus ancienne<sup>(4)</sup> de l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu a été bâtie entre 819 et 857, que la crypte dans son ensemble est de 836, et il distingue avec beaucoup de sagacité divers remaniements qui durent y être faits peu de temps après sa construction.

<sup>(1)</sup> *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances . . . . . tenues les 23, 24, 25 et 26 avril 1867, Archéologie*, p. 209 à 218, et pl. XI et XII.

<sup>(2)</sup> H. Dryden, *The Church of S. Philibert de Grandlieu*, dans *The Sacristy* d'août 1871, p. 255 à 258, avec 3 planches.

<sup>(3)</sup> Il est probable que je l'ignorerais encore moi-même sans l'obligeance de mon ami M. John Bilson, qui, non content de m'en procurer un exemplaire, m'a aimablement communiqué les notes et les dessins originaux de sir H. Dryden, dont il est aujourd'hui pos-

sesseur. Je ne saurais trop vivement l'en remercier.

<sup>(4)</sup> Dans ses notes manuscrites, il dit catégoriquement qu'il croit la nef antérieure au transept; que celui-ci doit être beaucoup plus jeune (*much later*), car, dit-il, on n'aurait pas détruit si anciennement le transept primitif, s'il en avait existé un. Je ne puis comprendre qu'il ait supposé une église primitivement dénuée de transept, alors qu'il cite l'ouvrage d'Ermentaire. Il faut qu'il ne l'ait connu que de seconde main.

Malgré ces publications, l'intérêt de l'église de Grandlieu n'était soupçonné que d'un bien petit nombre de personnes, quand l'attention fut ramenée sur elle en 1896 par M. Léon Maître, qui en présenta une consciencieuse monographie au Congrès de la Sorbonne avec diverses photographies montrant l'état dans lequel elle était alors. Le savant archiviste de la Loire-Inférieure ne s'en tint pas là. Aidé par un maire très zélé pour sa vieille église, M. Cormerais, et par l'agent voyer cantonal, M. Beaufreton, qui lui apporta, ainsi qu'à tous ceux qui ont voulu étudier le monument dans la suite, un concours inappréciable, il fit enlever la couche de badigeon qui recouvrait les murs et obtint de la Commission des monuments historiques de faire des fouilles, que devait bientôt reprendre et compléter le P. de la Croix. Finalement le monument fut classé et une subvention de l'État permit d'y exécuter, de 1898 à 1903, des travaux de consolidation fort nécessaires et malheureusement aussi des restaurations très critiquables.

M. Maître s'était attaché à démontrer que l'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu remontait en son entier à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Courajod, qui la visita en 1897, semble avoir adhéré à ses conclusions. En revanche, elles furent vivement contestées par M. Brutails, qui, dans deux mémoires<sup>(1)</sup>, releva avec beaucoup d'habileté les points faibles de l'argumentation de M. Maître et soutint qu'il était impossible de dire ce qui reste de l'église antérieure à 836<sup>(2)</sup>, que l'on peut raisonnablement rapporter aux constructions d'Hilbod le carré du transept et une partie des murs attenants<sup>(3)</sup>, que l'abside et la crypte paraissent être romanes<sup>(4)</sup> et que la nef ne saurait être antérieure au déclin du XI<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XII<sup>e</sup><sup>(5)</sup>.

M. Maître a, depuis lors, multiplié livres et brochures pour réfuter

<sup>(1)</sup> *Bull. monum.*, t. LXIII (1898), p. 311 à 334, et t. LXVI (1902), p. 123 à 152.

<sup>(2)</sup> *Bull. monum.*, t. LXIII, p. 332.

<sup>(3)</sup> *L. cit.*, p. 324 et 333.

<sup>(4)</sup> *Ibid.*, p. 333.

<sup>(5)</sup> *Ibid.*

son contradicteur<sup>(1)</sup>; malheureusement, dans cette longue discussion, il s'est lui-même contredit sur plus d'un point et a parfois invoqué des arguments faciles à rétorquer, si bien que les parties de sa thèse qui paraissaient à l'origine le plus solidement établies s'en sont trouvées fort ébranlées.

Des fouilles approfondies pouvaient seules aider à trancher le différend. Le R. P. de la Croix le comprit et, avec le concours inlassable de M. Beaufreton, il entreprit une exploration méthodique du monument. Il en a consigné les résultats dans un long mémoire publié en 1907. Les constatations matérielles qu'il a pu faire sont presque toutes inattaquables. Quant aux déductions qu'il en a tirées<sup>(2)</sup>, elles ont surpris tout le monde, car ce n'est plus seulement au IX<sup>e</sup> siècle, c'est au delà du III<sup>e</sup> que le révérend père fait remonter la fondation de l'édifice.

Il y voit une sorte de basilique civile, détruite une première fois au temps des Bagaudes, entre 260 et 287<sup>(3)</sup>, et saccagée une seconde fois par les barbares entre 405 et 437<sup>(4)</sup>. Cette basilique aurait été

<sup>(1)</sup> Voici l'indication des principaux mémoires consacrés par M. Maître à Saint-Philibert-de-Grandlieu :

A. *Notice sur l'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu*, dans le *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1896, p. 524 à 549, avec 3 planches. — Réimpr. dans le *Congrès archéologique de France* de 1896, p. 179 à 217; et dans le *Bull. mon.*, t. LXIII (1898), p. 127 à 165, 4 pl.

B. *Rapport sur l'établissement de Déas, sur la translation des reliques de saint Filibert et sur l'âge de l'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, 1896, p. 64 à 116.

C. *Saint Filibert, sa vie, ses monastères, ses reliques et son église de Grandlieu* (Nantes, Impr. mod., 1898, in-8°, 53 pages).

D. *L'âge de l'église de Déas, à Saint-Philibert-de-Grandlieu*, dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1900, p. 429 à 448. [Réponse au premier mémoire de M. Brutails.]

E. *L'âge de l'église de Déas à Saint-Philibert-de-Grandlieu*, dans le *Bull. monum.*, t. LXV (1901), p. 345 à 351. [Autre réponse à M. Brutails.]

F. *L'église de Saint-Philibert est-elle carolingienne ou de l'époque romane?* dans le *Bull. mon.*, t. LXVI (1902), p. 287 à 295. [Réponse au second mémoire de M. Brutails.]

G. *L'église carolingienne de Saint-Philibert-de-Grandlieu devant la critique ou examen des théories du R. P. de la Croix sur ce monument* (Nantes, 1907, in-8°, 58 p. et 2 pl.).

<sup>(2)</sup> C. de la Croix, *Étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure), d'après des fouilles, des sondages et des chartes* (Poitiers, 1906, in-8°, 201 p. et 21 pl.). — Ext. du t. XXIX (1905) des *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*. — Réimpr. dans le *Bulletin de la Soc. arch. de Nantes*, t. XLVII (1906).

<sup>(3)</sup> *Étude*, p. 181.

<sup>(4)</sup> *Ibid.*, p. 182.

aménagée en église vers 819, quand les moines de Noirmoutier fondèrent le monastère de Déas<sup>(1)</sup>; de 836 à 840, l'abbé Hilbod en aurait raccourci les deux bras du transept; il aurait construit le chœur, la crypte, l'abside avec tous les bâtiments qui l'entourent<sup>(2)</sup>; enfin la nef aurait été refaite telle que nous la voyons à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XII<sup>e</sup><sup>(3)</sup>.

Il serait trop long de discuter une à une des opinions aussi contradictoires; on ne permettra donc d'entamer de suite l'étude de l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu.

En développant les conclusions qui me paraissent se dégager des textes rapprochés des fouilles, j'aurai l'occasion de rappeler ce que mes devanciers en ont dit, et de donner les motifs qui m'ont engagé à partager ou à combattre leur manière de voir.

### III

#### FORME PRIMITIVE DE L'ÉGLISE DE DÉAS.

La partie la plus ancienne de l'église Saint-Philbert est le transept. Les auteurs aux tendances les plus opposées, M. Maître et M. Brutails, par exemple, sont d'accord pour l'admettre. Les fouilles en ont fourni des preuves irréfutables, car elles ont fait retrouver sous la nef actuelle les restes d'une nef antérieure, tandis qu'elles ont montré partout le sol vierge sous les fondations du transept. Quant au chœur, nous savons par Ermentaire qu'il a été rebâti après 836; il est donc logique d'étudier d'abord le transept.

Il comprend (pl. I) une partie centrale à peu près carrée et deux bras qui communiquent avec elle par deux grands arcs (*h, h'*) de plus de 6 mètres d'ouverture<sup>(4)</sup>. L'appareil de ces arcs est remarquable;

<sup>(1)</sup> *Étude*, p. 103 à 109.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 110 à 152.

<sup>(3)</sup> *L. cit.*, p. 153 à 164.

<sup>(4)</sup> 6 m. 30 à 6 m. 60.

il consiste en minces claveaux de pierre blanche, séparés par des briques placées alternativement à l'intrados ou à l'extrados des claveaux (fig. 1), disposition ingénieuse qui donne une grande solidité tout en évitant l'emploi de morceaux de pierre d'une longueur inusitée.

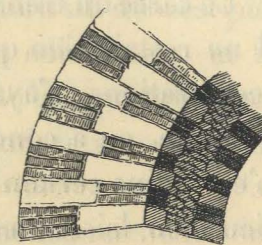


Fig. 1. — Appareil des grands arcs du transept.

Ces arcs retombaient primitivement sur des colonnes accolées à des dosserets assez saillants, mais elles ont dû disparaître très anciennement, et les arcs, portant à faux sur les puissants tailloirs qui jadis couronnaient les colonnes, se seraient probablement écroulés si on n'avait eu la précaution de les soulager à l'aide de murs grossièrement construits et percés chacun d'une arcade donnant accès au bras attenant du transept. Celle du côté nord (pl. V) était en plein cintre<sup>(1)</sup>; elle avait pour piédroits des colonnes de provenance antique, dont l'une était couronnée d'un assez joli chapiteau de marbre blanc (fig. 9) pouvant remonter au IV<sup>e</sup> siècle, l'autre d'un chapiteau grossier orné de chevrons et de dents de scie et appartenant au moins au XI<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>.

L'arcade du côté sud (pl. VI) était amortie en arc brisé<sup>(3)</sup>, ce qui autorise à croire qu'elle n'était pas antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle, mais ne prouve pas d'une façon certaine que le mur dans lequel elle était percée ne fût pas plus ancien.

Un grand arc (*j*) semblable aux deux précédents faisait communiquer le chœur et le carré du transept (pl. V); les colonnes qui en

<sup>(1)</sup> Une vue de cette partie du monument prise avant les restaurations a été donnée par M. Maître dans le *Bulletin archéologique du Comité* (1896), pl. XXII, et reproduite dans le *Bull. mon.*, t. LXIII, p. 148. — Ma pl. V la montre au cours des restaurations. — M. Maître en a donné une vue postérieure aux restaurations dans le *Bull. mon.*, t. LXV, p. 350.

<sup>(2)</sup> En restaurant l'église, on a supprimé ce

remplissage et on a remonté cette arcade avec les colonnes qui lui servaient de piédroits, contre le mur nord du transept. (Maître, *L'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu devant la critique*, fig. 8.)

<sup>(3)</sup> On a fait pour celle-ci la même opération que pour la précédente. On l'a remontée contre le mur sud du transept. Ma pl. VI la fait voir avant son déplacement.

avaient garni les piédroits avaient disparu, mais les fouilles en ont fait retrouver des fragments ainsi que les bases encore en place<sup>(1)</sup>.

Le carré du transept ouvrait sur la nef par un quatrième arc (*i*) dont il ne restait rien que quelques arrachements; l'architecte chargé des restaurations, n'ayant trouvé dans le sol aucune trace de base ni de colonne, en a conclu qu'il était supporté par des pilastres. Mais rien n'est moins certain<sup>(2)</sup> et l'on doit regretter qu'on ait restitué cet arc au lieu d'en laisser les amorces telles qu'elles nous étaient parvenues<sup>(3)</sup>.

Les deux bras du transept appartiennent de toute évidence à la même date que le carré central. Les fouilles n'y ont fait retrouver aucune trace de construction antérieure. Elles ont ainsi confirmé ce qu'on pouvait déduire de l'aspect des maçonneries, car celles-ci n'offrent aucune apparence de raccord avec celles de la croisée, et l'on y relève l'alternance régulière de deux rangs de briques et d'une pierre dans les montants et les cintres de toutes les baies dont le caractère n'a pas été complètement altéré par des restaurations ultérieures.

Cet appareil caractéristique se remarque notamment aux piédroits d'une fenêtre percée dans le mur oriental du croisillon nord (pl. II); elle a échappé à la plupart des observateurs, car elle est en partie masquée par une des fermes de la charpente en appentis qui a remplacé le toit à deux pentes dont les bras du transept étaient couverts à l'origine. Son cintre a disparu, mais ce qui subsiste de ses montants n'a jamais été retouché<sup>(4)</sup>.

C'était primitivement le même appareil dans les deux arcades qui

<sup>(1)</sup> On peut les voir aujourd'hui rangées avec d'autres débris provenant des fouilles, contre le mur sud du transept.

<sup>(2)</sup> On n'a pas davantage retrouvé les bases ou les fûts des colonnes qui ont dû porter l'arcade ouvrant sur le croisillon nord, et cependant on les a rétablies.

<sup>(3)</sup> On peut juger ce que vaut cette restauration par les photographies de M. Robuchon, reproduite, par le P. de la Croix (pl. XI et XII

de son *Étude*). Je dois ajouter qu'un sondage exécuté dans le mur du côté nord a fait trouver un petit fragment de moulure dont on s'est inspiré pour la composition des impostes qui font un si étrange effet à la naissance de cet arc. Ce fragment a été laissé en place pour justifier la restitution.

<sup>(4)</sup> Aucune des autres fenêtres du transept ne remonte à la construction première. Les deux qui sont percées dans le mur du nord

font communiquer les bras du transept avec les bas côtés de la nef. On en pourrait douter pour celle du sud (*f'*), car elle n'a rien conservé d'ancien, mais celle du nord (*f*) a encore un de ses piédroits primitifs avec un fragment de sa moulure d'imposte, et la réfection de son cintre au XIII<sup>e</sup> siècle n'a pas fait disparaître toute trace des claveaux de pierre alternant avec des briques accouplées qui formaient son cintre primitif.

Enfin les deux arcs (*l, l'*) qui du transept donnent accès dans les deux chapelles latérales au chœur étaient aussi bâtis de la même façon. Celui du côté nord (*l*) a conservé son cintre presque intact, et quelques parties de son montant de droite<sup>(1)</sup>. L'arc du côté sud (*l'*) a été refait, sans doute au XII<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>, mais une bonne moitié du cintre primitif s'est conservée au-dessus de la partie restaurée.

Les fouilles ont prouvé que ces arcs donnaient originairement accès dans deux absidioles (fig. 2) qui s'ouvraient sur les bras du transept et qu'on a démolies quand on a bâti les deux chapelles latérales au chœur. La présence de ces deux absidioles a naturellement fait supposer l'existence d'une abside plus grande ouvrant sur le carré du transept, mais les fouilles n'en ont fait retrouver aucune trace.

Ce n'est pas, toutefois, l'opinion du P. de la Croix, car il a cru reconnaître des restes de l'abside dans deux murs qu'on a découverts en L et L' sous le pavé des deux chapelles N et N', et un sondage lui ayant révélé l'existence d'un fragment de même nature au milieu de la crypte, il s'est jugé en mesure de restituer le plan de l'abside primitive. Elle aurait eu la forme d'un vaste pentagone d'environ 12 mètres de large.

(*k, k*) datent, comme une grande partie de ce mur lui-même, d'une époque avancée du moyen âge. Celle qu'on voit dans le mur du sud (*k'*) peut remonter à l'époque carolingienne, mais non à la construction première; j'en parlerai plus loin.

<sup>(1)</sup> C'est très visible dans les photographies reproduites par M. Léon Maître aux p. 32 et 47

de son dernier opuscule : *L'église carolingienne de Saint-Philbert-de-Grandlieu devant la critique*, fig. 5 et 9.

<sup>(2)</sup> Ce détail est bien visible dans la photographie de M. Robuchon reproduite par le P. de la Croix dans son *Étude*, pl. XVI, ou dans la fig. 10 du dernier mémoire de M. Léon Maître, p. 48.

Pareille forme et pareilles dimensions paraîtront sans doute bien étonnantes, mais le P. de la Croix n'attribue pas cette construction au IX<sup>e</sup> siècle. Il suppose qu'elle a appartenu comme le transept à une

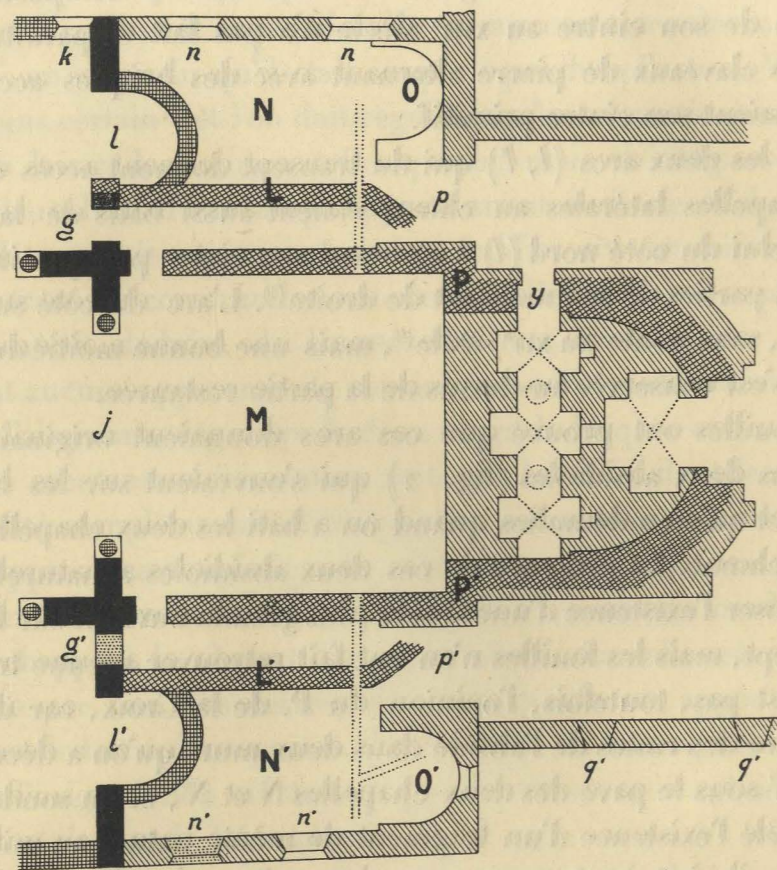


Fig. 2. — Plan du chœur avec les substructions retrouvées dans le sol <sup>(1)</sup>.

basilique romaine, que les moines de Noirmoutier auraient transformée en église vers l'an 819.

Cette basilique païenne (fig. 3) aurait eu un plan extraordinaire, composé de la grande abside pentagonale dont je viens de parler; du transept actuel, dont les bras auraient été encore plus longs qu'ils ne

<sup>(1)</sup> Pour l'explication des hachures voir la légende de la pl. I.

le sont actuellement; enfin d'un embryon de nef sans bas côtés, et d'une sorte de portique prolongeant les murs latéraux de cette nef, et s'étendant jusqu'à la façade actuelle.

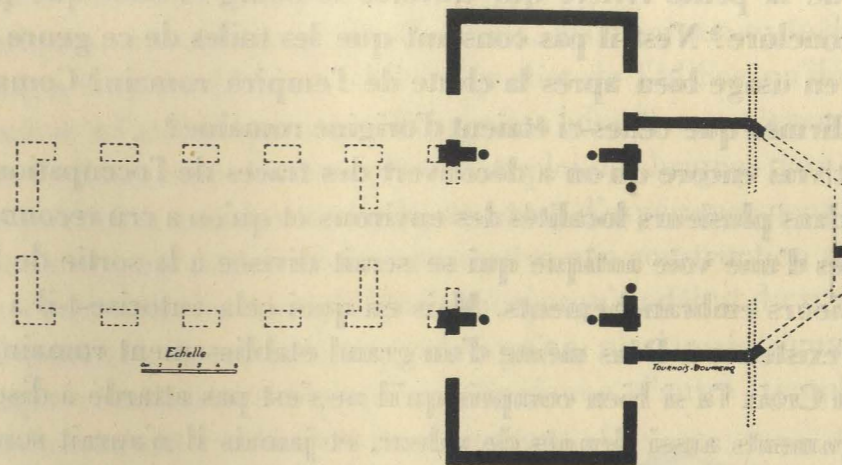


Fig. 3. — La basilique primitive de Déas d'après le P. de la Croix <sup>(1)</sup>.

Malgré la haute estime que je professe pour le P. de la Croix, je ne saurais souscrire à des conclusions aussi inattendues <sup>(2)</sup>. Les vérifications personnelles que j'ai pu faire sur place n'ont point confirmé l'existence de cette construction pentagonale; eussent-elles fait, j'aurais encore à objecter que rien n'autorise à croire qu'une portion quelconque de l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu appartienne à l'époque romaine; et que, si les Romains avaient construit une basilique à Déas, ils ne lui auraient jamais donné un plan pareil à celui que le P. de la Croix a imaginé.

Et d'abord on n'a aucune raison de supposer l'existence à Déas d'un établissement romain même de petite importance. Le P. de la Croix reconnaît lui-même qu'on ignore absolument si des con-

<sup>(1)</sup> La fig. 3 ci-dessus est la reproduction de la pl. II du P. de la Croix, sauf que j'ai indiqué en lignes ponctuées les portions de mur qui n'ont pas été retrouvées jusqu'ici ainsi que les fondations qu'il a découvertes sous la nef ac-

tuelle et qui lui ont fait supposer l'existence d'un embryon de nef précédé d'un portique.

<sup>(2)</sup> Lui-même reconnaît que cette prétendue basilique aurait eu une forme « bizarre » (*Étude*, p. 74 et 96).

structions romaines ont existé dans les terrains qui entourent l'ancienne église de Grandlieu<sup>(1)</sup>. On raconte, il est vrai, que quelques débris de tuiles à rebord ont été recueillis autrefois dans les jardins voisins de la petite rivière qui traverse le bourg<sup>(2)</sup>. Mais que peut-on en conclure? N'est-il pas constant que les tuiles de ce genre sont restées en usage bien après la chute de l'empire romain? Comment donc affirmer que celles-ci étaient d'origine romaine?

Il est vrai encore qu'on a découvert des traces de l'occupation romaine dans plusieurs localités des environs et qu'on a cru reconnaître les restes d'une voie antique qui se serait divisée à la sortie de Déas en plusieurs embranchements. Mais en quoi cela autorise-t-il à supposer l'existence à Déas même d'un grand établissement romain? Le P. de la Croix l'a si bien compris qu'il ne s'est pas attardé à discuter des arguments aussi dénués de valeur, et jamais il n'aurait songé à voir des restes romains dans l'église de Déas, s'il n'avait été influencé par la découverte, dans les fondations du carré du transept, d'un fragment de colonne et de gros blocs de pierre blanche dont l'origine antique ne paraît pas douteuse. Mais pour expliquer la présence de ces matériaux, point n'est besoin de supposer l'existence à Déas d'une somptueuse construction romaine qui n'aurait laissé aucune autre trace, car pendant bien des siècles on a utilisé dans les fondations des églises les matériaux antiques dont on pouvait disposer, et les moines de Déas n'ont pas dû être embarrassés pour s'en procurer, puisqu'une rivière navigable, la Boulogne, passait à quelques mètres du monastère et les mettait en communication facile avec les ruines romaines assez nombreuses le long des rives du lac de Grandlieu.

<sup>(1)</sup> *Étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert de Grandlieu*, p. 64.

<sup>(2)</sup> Ce fait même est mal établi. Il est relaté par Bizeul dans un article publié dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, t. IV, p. 552, mais Orioux, qui le cite, déclare n'avoir jamais vu ces débris, et avoir seulement reconnu un reste de voie romaine à 1 kilomètre du bourg.

(Orioux, *Études archéologiques dans la Loire-Inférieure*, dans les *Annales de la Soc. académ. de Nantes*, t. XXV [1864], p. 437-438.) — D'autre part, M<sup>lle</sup> Biron, propriétaire du terrain situé entre l'église et la rivière, m'a affirmé qu'on n'avait jamais trouvé autre chose que des débris de tuiles qui paraissaient avoir appartenu à un ancien four.

Il n'y a donc rien là qui puisse justifier l'hypothèse du P. de la Croix. L'étude des maçonneries en élévation ne lui est pas plus favorable, car elles n'ont guère le caractère des constructions du III<sup>e</sup> siècle. Elles ne sont pas en petit appareil cubique avec insertions de briques, suivant l'usage des Romains, mais en une sorte de moellonnage, trop semblable à celui des parties de l'édifice qu'il attribue lui-même à l'an 836 pour que l'on puisse admettre une grande différence de dates entre les deux. Reste l'emploi des briques dans les arcs et les piédroits, mais le révérend père a trop d'expérience pour ignorer que cela ne peut suffire à faire reconnaître une construction romaine, car on en trouve des exemples en France jusqu'au début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>.

Il pourrait, il est vrai, répondre qu'on n'a jamais signalé, ni à l'époque romaine, ni à l'époque carolingienne, d'autre exemple d'arcs où la brique soit combinée à la pierre sous la forme toute particulière qu'on remarque au carré du transept de l'église de Grandlieu. Je le reconnais, et je m'étonne qu'il n'ait pas fait valoir cet argument, et montré combien cet appareil rappelle certaines combinaisons que les Romains ont introduites en Gaule et dont on trouve des spécimens dans des ruines dont l'âge ne peut être contesté. Les thermes d'Alleume près de Valognes en ont conservé un que M. de Caumont a fait connaître il y a déjà longtemps<sup>(2)</sup> et dont l'analogie avec les arcades du transept de Grandlieu est complète (fig. 4). Mais je ne crois pas qu'on doive s'arrêter à cette ressemblance, quelque frappante qu'elle puisse être. Les arcs de Déas présentent en effet dans

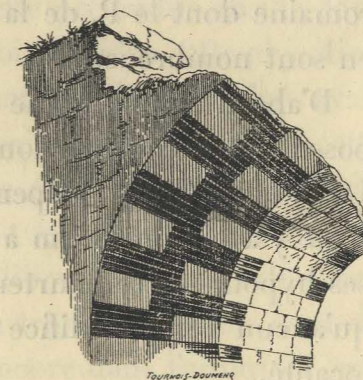


Fig. 4. — Appareil d'une arcade des thermes d'Alleume.

<sup>(1)</sup> Il dit lui-même que « ce mode d'emploi de la brique semble avoir pris naissance en Gaule à la fin du III<sup>e</sup> siècle. . . . être resté en usage jusqu'à la décadence de l'époque franque

et avoir été conservé dans quelques localités pendant le XI<sup>e</sup> siècle » (*Étude*, p. 63).

<sup>(2)</sup> *Congrès archéol. de France*, XXVII<sup>e</sup> session, Dunkerque, 1860, p. 342.

leur construction un défaut que des constructeurs romains auraient évité. Briques et claveaux de pierres forment le long des arêtes de chaque arc deux parements qui ne sont aucunement liés. Des Romains auraient prolongé les lignes de briques dans toute l'épaisseur de l'arc, ou auraient lié les voussoirs de pierre par d'autres voussoirs appareillés, comme ils l'ont fait à Alleaume. M. Brutails a remarqué ce détail avec sa sagacité habituelle<sup>(1)</sup> et en a conclu que les arcs en question étaient du ix<sup>e</sup> siècle; je n'hésite pas à me ranger à son avis.

Il n'y a donc point de raison suffisante pour chercher dans l'église de Grandlieu un reste de l'époque romaine.

Mais en serait-il autrement, aurait-on quelque motif d'admettre l'existence à Déas d'une basilique antique, on devrait repousser toute identification de cette basilique avec la prétendue construction romaine dont le P. de la Croix a cru retrouver le plan. Les raisons en sont nombreuses :

D'abord une basilique civile suppose un forum, et un forum suppose d'autres constructions publiques, telles que temples, scholae, etc. Le P. de la Croix a dépensé beaucoup d'érudition pour prouver qu'il a pu y avoir un forum à Déas. Mais tous ses raisonnements, toutes ses hypothèses se heurtent à ce fait qu'il a lui-même reconnu, c'est qu'aucun reste d'édifice romain n'a jamais été découvert dans la localité.

A cela il faut ajouter que l'édifice imaginé par lui ne ressemble en rien aux basiliques antiques dont les dispositions nous sont connues. Qu'il y ait eu beaucoup plus de variété dans le plan des basiliques qu'on ne l'admet habituellement, je n'en doute pas, et celle de Déas aurait pu tout aussi bien que celle de Fanum, construite par Vitruve, s'éloigner du type décrit dans nos manuels d'architecture. Mais, — et voici qui est convaincant, — je relève dans le monument lui-même des raisons matérielles qui empêchent d'accepter la

<sup>(1)</sup> Bull. mon., t. LXIII, p. 324.

restitution proposée par le P. de la Croix et par conséquent les conclusions qu'il en tire :

Comment admettre, par exemple, que les murs qui auraient formé l'abside de cette prétendue basilique puissent être contemporains du reste, alors qu'ils mesurent seulement 0 m. 55 d'épaisseur, tandis que tous les autres murs ont 0 m. 70<sup>(1)</sup>? Peut-être pourrait-on ne point s'arrêter à cette différence de dimensions, si la partie de l'édifice où on la relève n'était qu'une petite salle de proportions exiguës; mais il se trouve que ces murs de 0 m. 55 renferment un espace infiniment plus large que toutes les autres parties du monument. Le transept, dont la largeur ne dépasse pas 8 m. 70, la nef<sup>(2)</sup>, dont la largeur atteint à peine 8 mètres, ont des murs de 0 m. 70 d'épaisseur, et l'architecte qui les a construits aurait jugé suffisant de donner 0 m. 55 aux murs de cette prétendue abside dont le diamètre atteint 11 m. 80! Le P. de la Croix a prévu cette objection capitale : il a cru y répondre suffisamment en disant qu'on avait sans doute jugé inutile de donner plus d'épaisseur aux murs de cette abside parce qu'ils étaient moins élevés que ceux du centre de l'édifice<sup>(3)</sup>. Cela je le veux bien, quoique rien ne soit moins certain; mais il ne s'agit pas seulement du centre de l'édifice; la même différence d'épaisseur se remarque dans les murs du transept et dans ceux de la nef. Or il y a toujours eu, — et plus encore dans l'antiquité que de nos jours, — certaines relations obligées entre la largeur et la hauteur d'une construction, et la grande largeur de cette abside ne permet pas de lui supposer une hauteur sensiblement moindre que celle de la nef. Mais quelque hypothèse qu'on forme à cet égard, cela n'explique point pourquoi cette vaste abside, dont la toiture<sup>(4)</sup> devait être autrement lourde que celle du portique, dont le P. de la Croix

<sup>(1)</sup> Les chiffres que j'indique ici, d'après le P. de la Croix, donnent l'épaisseur des murs en élévation. Leur épaisseur en fondation est respectivement de 0 m. 70 et 0 m. 90 (C. de la Croix, *Étude*, p. 50 à 53).

<sup>(2)</sup> Je parle de la nef primitive retrouvée par le P. de la Croix sous la nef actuelle.

<sup>(3)</sup> *Op. cit.*, p. 53.

<sup>(4)</sup> On ne peut supposer une voûte avec une portée pareille et des murs si minces.

suppose l'existence à l'autre extrémité de sa basilique, a pu avoir des murs plus minces que ce portique.

Il y a là, ce me semble, la preuve certaine que les murs LL', dans lesquels le P. de la Croix a voulu reconnaître des restes de l'abside primitive, n'ont pas été construits en même temps que le transept de l'église de Déas, et que la construction dont ils ont fait partie était disposée autrement qu'il ne l'a supposé.

Mais ce n'est pas le seul point inacceptable de sa restitution. Dans le transept de l'édifice existent quatre grandes baies, deux du côté est (*l, l'*) en face desquelles les fouilles ont fait retrouver les fondations de deux absidioles aujourd'hui détruites, et deux du côté ouest (*f, f'*) en face des bas côtés qui flanquent actuellement la nef. Ces baies, le P. de la Croix le remarque avec raison, n'ont jamais eu ni feuillure, ni rien qui indique un mode de clôture quelconque. Il en conclut que l'édifice n'a pas pu être primitivement une église<sup>(1)</sup>, mais qu'il a dû avoir la même destination que les basiliques civiles, puisqu'il était, « comme les basiliques, ouvert et en communication directe avec l'extérieur<sup>(2)</sup> ».

Or cette assimilation n'est pas acceptable. Il est possible qu'on ait fait des basiliques entièrement ouvertes sur une ou deux de leurs faces<sup>(3)</sup>, voire même sur les quatre côtés à la façon des halles du moyen âge. Mais jamais, à aucune époque, on n'a pu songer à faire un bâtiment de plan compliqué comme celui-ci, avec quatre ouvertures béantes par où le vent serait venu s'engouffrer, rendant la place intenable aux honnêtes gens, mais laissant aux vagabonds et malandrins de toute sorte un abri nocturne préférable, malgré tout, à la belle étoile.

Ici encore les conclusions du P. de la Croix sont manifestement erronées. Ces quatre baies sans feuillures, ces quatre baies largement

<sup>(1)</sup> *Étude*, p. 81.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>(3)</sup> Ainsi, à Rome, la basilique Julia avait

une série d'arcades en bordure sur le forum, dans lesquelles on n'a relevé aucune trace de clôture.

ouvertes n'ont jamais donné sur l'extérieur; elles donnaient sur d'autres constructions élevées à l'est et à l'ouest du transept, et ces constructions étaient, à l'est, les deux absidioles dont on a retrouvé les restes en *l* et *l'*; à l'ouest, les deux bas côtés qui flanquent encore la nef de l'église actuelle.

Comment le P. de la Croix, au lieu de s'arrêter à une solution si évidente, a-t-il pu s'égarer dans des hypothèses inadmissibles? Il faut, pour le comprendre, savoir toute l'importance qu'en sa qualité de fouilleur émérite il attache à certaines constatations matérielles par lui faites au cours de ses recherches, constatations dont on ne peut nier l'intérêt, mais qu'on ne saurait interpréter comme il l'a fait.

Ainsi il a reconnu que les fondations des murs L et L' (fig. 2) sont liées aux maçonneries qui séparent les deux absidioles (*l, l'*) des deux petites baies (*g, g'*) pratiquées dans les angles attenants au carré du transept<sup>(1)</sup>; il en a conclu que ces murs L et L' sont contemporains de ceux du transept. Malheureusement il n'a pas vu que les deux petites baies (*g, g'*) ont été percées après coup, ce qui a obligé à reprendre en sous-œuvre la portion de mur qui les séparait des deux absidioles (*l, l'*); et pour n'avoir pas vu cela, il a tiré d'une constatation matérielle exacte des déductions inacceptables.

De même, il a cru constater que les murs des absidioles (*l, l'*) ne sont pas liés à ceux du transept<sup>(2)</sup>, et il en a conclu que ces absidioles n'appartenaient pas à la construction première, mais qu'elles avaient été ajoutées au IX<sup>e</sup> siècle quand la construction païenne, qu'il suppose, fut convertie en église. Cette fois je suis moins certain que l'observation soit exacte, car j'ai visité l'église Saint-Philbert à un moment où les fondations de ces deux absidioles étaient entièrement à découvert, et je n'ai rien noté de semblable. Toutefois je me garderai d'opposer mon témoignage à celui de mon savant ami, car mon attention a pu être en défaut sur ce point dont la vérification ne peut être

<sup>(1)</sup> *Étude*, p. 53. — <sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 104.

faite complètement, chaque absidiole ne touchant aux murs du transept que par une de ses extrémités, et venant, de l'autre, buter contre les murs L L' qui sont d'une date différente<sup>(1)</sup>. Mais peu importe, admettons cette absence de liaison comme démontrée, que faut-il en conclure? Tout au plus qu'au moment où l'on a jeté les fondations de l'église de Déas on ne comptait pas élever d'absidioles sur le transept, ce qui n'a rien de bien surprenant, car personne n'ignore qu'au IX<sup>e</sup> siècle, et même beaucoup plus tard, nombreuses ont été les églises qui n'en possédaient point en cet endroit. En tout cas, les fondations étaient à peine sorties de terre quand l'architecte s'est ravisé, car les jambages des deux arcs donnant accès dans ces absidioles montrent la même alternance de briques et de pierres que l'on remarque dans les montants de la fenêtre primitive qui s'est conservée dans le mur oriental du bras nord du transept.

Mêmes constatations exactes et mêmes déductions erronées en ce qui concerne les deux arcs (*f, f'*) faisant communiquer le transept avec les bas côtés de l'église actuelle.

Le P. de la Croix affirme que les murs extérieurs de ces bas côtés ne sont pas liés aux murs du transept<sup>(2)</sup>, et il en conclut que l'édifice primitif n'avait pas de collatéraux. J'ignore sur quoi repose son affirmation<sup>(3)</sup>. Mais, quoique j'aie vainement cherché à la vérifier, je me

<sup>(1)</sup> Dans la planche I de son ouvrage, le P. de la Croix a indiqué minutieusement l'emplacement et le périmètre des fouilles qu'il a faites dans l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu: or il résulte de ce plan que ses recherches personnelles n'ont porté que sur l'absidiole *l* et seulement sur la partie de cette absidiole contiguë au mur L. Il est vrai que les Monuments historiques avaient fait déchausser antérieurement les fondations des deux absidioles, mais l'opération n'avait pas été poussée jusqu'au ras même des murs du transept (voir le plan de ces dernières fouilles dressé par M. Deverin et déposé dans les archives des Monuments historiques) et

c'est pour cela, sans doute, que les notes que j'ai prises autrefois sur place sont muettes sur ce détail.

<sup>(2)</sup> *Op. cit.*, p. 105.

<sup>(3)</sup> On ne peut la contrôler pour le bas côté sud dont le mur extérieur a été entièrement refait à une date relativement récente, et ce n'est guère plus facile pour le bas côté nord, car l'angle que son mur extérieur forme avec le mur occidental du transept a été repris sur un mètre de largeur environ, quand on a restauré celui-ci au XIII<sup>e</sup> siècle, et il ne reste de l'angle primitif qu'un moignon mal conservé qui s'élève à peine à 0 m. 30 au-dessus du dallage actuel.

garderai de la contester, car je n'imagine pas qu'on ait construit une aussi grande église que celle de Déas en une seule campagne. Il est très vraisemblable qu'on a d'abord élevé le sanctuaire et le transept, puis un peu plus tard la nef et ses bas côtés. Le manque de liaison signalé par le P. de la Croix s'explique donc naturellement par cette façon de procéder; et l'on ne peut en tirer argument contre l'existence des bas côtés, alors surtout qu'elle est démontrée par diverses preuves absolument convaincantes :

C'est d'abord la longueur des bras du transept qui s'accorde à merveille avec une nef flanquée de collatéraux, et qui serait tout à fait anormale s'il n'y avait pas eu de bas côtés. Ce sont ces deux baies (*f, f'*) qui auraient des feuillures ou présenteraient quelque trace de clôture si elles avaient donné sur l'extérieur et non sur des bas côtés. Enfin, et cette dernière preuve me paraît irréfutable, on sait, grâce aux fouilles du P. de la Croix, qu'il existe sous les deux rangées de piliers de la nef actuelle un mur de fondation qui va du transept jusqu'à la façade principale. Ces fondations n'ont pas été faites pour recevoir ces piliers, car elles n'ont que 0 m. 90 d'épaisseur, comme celles du transept et des absidioles<sup>(1)</sup>, tandis que les piliers ont 2 mètres<sup>(2)</sup>. Elles ont donc été faites antérieurement pour porter un mur de moindre section. Or, en construisant les piliers de la nef actuelle, on conserva un reste important de ce mur plus ancien, qu'il eût été imprudent de supprimer, attendu qu'il fait corps avec la pile nord-ouest du carré du transept. Le P. de la Croix y a reconnu, à 4 mètres environ du sol, une naissance d'arcade<sup>(3)</sup> que j'ai pu photographier (pl. VII). Deux choses sont donc certaines : la première, c'est que la nef antérieure à la nef actuelle était contemporaine du transept, puisque leurs maçonneries étaient intimement liées; la seconde, c'est qu'elle avait des bas côtés, puisque ses murs latéraux étaient percés d'arcades.

<sup>(1)</sup> P. de la Croix, *Étude*, p. 51, 52. — <sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 118. — <sup>(3)</sup> *Ibid.*, p. 52 et 77.

Mais il y a plus : on peut dire combien cette nef primitive avait de travées. Le P. de la Croix a retrouvé, en effet, sous la façade actuelle, les fondations d'un mur de façade antérieur, qui par leur mode de construction s'accordent, sans doute possible, avec les substructions qu'il a découvertes dans la nef. Là était certainement l'extrémité de l'église primitive. Or dans le mur du bas côté nord se sont conservées deux fenêtres et la moitié d'une troisième (*c, d, e*), absolument semblables à celle que j'ai signalée dans le bras nord du transept. C'est le même appareil, la même alternance de deux briques et d'une pierre blanche dans les montants et dans le cintre<sup>(1)</sup>. Or un rapide coup d'œil jeté sur le plan de l'église (pl. I) permet de constater que ces fenêtres ne correspondent pas aux arcades de la nef actuelle. Elles n'appartiennent donc pas à la même construction; elles sont contemporaines du transept et de cette nef primitive dont les fondations ont été retrouvées par le P. de la Croix. Or on a la longueur totale de celle-ci, et l'écartement de ses fenêtres; il est facile d'en déduire le nombre de ses travées. Il y en avait six<sup>(2)</sup>.

En résumé, nous pouvons restituer avec certitude le premier édifice construit sur l'emplacement de l'église actuelle de Grandlieu. Il n'y a doute que sur un point : nous ignorons comment il se ter-

<sup>(1)</sup> Une de ces fenêtres (celle marquée *d* sur mon plan) s'aperçoit sur ma pl. VII.

<sup>(2)</sup> Le P. de la Croix ne s'y est pas trompé (voir sa pl. III), mais il pense que l'édifice a passé par un premier état ne comportant qu'un embryon de nef fermé par un mur dont il a retrouvé les fondations un peu en avant des piliers DD' (voir ses pl. I et II en Z). Or cette hypothèse ne peut se concilier avec les grandes dimensions données au transept, et moins encore avec l'existence de l'arcade dont la naissance a été retrouvée contre le pilier nord-ouest du carré. Si on remarque que ce mur Z ne se continue pas en travers des bas côtés, on en peut conclure qu'il a servi à porter la clôture (mur, grille, transenna ou autre), qui

devait séparer la partie de l'édifice réservée aux moines de celle qui était accessible aux fidèles. Ceci paraît d'autant plus probable qu'on a retrouvé les fondations de murs tout semblables sous les deux arcs (*h, h'*) qui font communiquer le carré avec les deux bras du transept. Au contraire, il n'en existe point sous l'arc (*i*) qui donne passage du carré dans la nef. Cela prouve que le chœur des moines empiétait sur la nef, disposition qui n'était pas rare et qui se justifiait ici par le nombre des religieux et la nécessité de laisser à la foule des pèlerins libre accès aux bras du transept qui contenaient le tombeau de saint Philibert et la civière sur laquelle on l'avait apporté.

minait à l'est du carré du transept. Là devait s'élever une abside; mais quelles étaient ses dimensions, quelle était sa forme, était-ce un hémicycle de même largeur que le carré, ouvrait-il immédiatement sur le carré, ou bien s'y reliait-il par une partie rectiligne plus ou moins profonde, par un chœur plus ou moins développé? On ne peut faire à cet égard que des hypothèses<sup>(1)</sup>.

Malgré cette lacune, le plan dont nous possédons les grandes lignes est celui d'une église cruciforme (fig. 5); on ne peut donc douter que

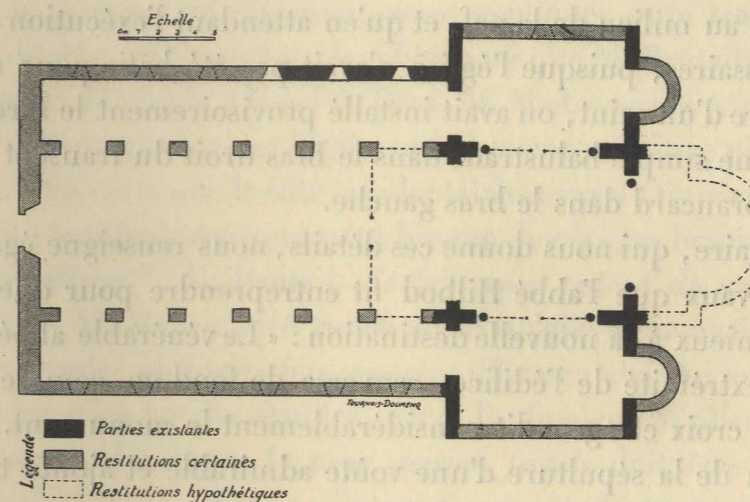


Fig. 5. — L'église primitive de Déas.

nous n'ayons là l'église *in modum crucis constructa*, dont parle Ermentaire, et qui fut bâtie par les moines de Noirmoutier avec l'aide de Louis le Pieux entre 814, date de l'avènement de ce prince, et 819, date de la première charte où soit mentionné le monastère de Déas.

C'est dans cette église que fut transporté en 836 le corps de saint Philibert; l'abbé Hilbod y entreprit à cette occasion d'importants tra-

<sup>(1)</sup> Aucun vestige de l'abside primitive n'a été retrouvé, mais les fouilles n'ont pas été menées, sur l'emplacement qu'elle a dû occuper, à une profondeur suffisante pour qu'on

puisse affirmer qu'il ne s'en est conservé aucun reste. C'est l'opinion de M. Beaufreton, qui n'a cessé de surveiller les fouilles avec un zèle et un désintéressement au-dessus de tout éloge.

vaux. Nous allons voir en quoi ils consistèrent, et nous trouverons dans cette étude de nouveaux arguments à l'appui des conclusions qui précèdent.

## IV

## L'ÉGLISE DE DÉAS DEPUIS 836. — LE TRANSEPT.

J'ai déjà dit qu'en arrivant à Déas le tombeau contenant les restes de saint Philibert, avec le brancard sur lequel on l'avait apporté, avait été déposé au milieu de la nef, et qu'en attendant l'exécution des travaux nécessaires, puisque l'église n'avait pas été bâtie pour recevoir la sépulture d'un saint, on avait installé provisoirement le sarcophage derrière une simple balustrade dans le bras droit du transept, et suspendu le brancard dans le bras gauche.

Ermentaire, qui nous donne ces détails, nous renseigne également sur les travaux que l'abbé Hilbod fit entreprendre pour que l'église répondît mieux à sa nouvelle destination : « Le vénérable abbé, dit-il, démolit l'extrémité de l'édifice, renversa de fond en comble tout le haut de la croix et agrandit considérablement le monument. Il couvrit le lieu de la sépulture d'une voûte admirable et ajouta trois absides à l'entour<sup>(1)</sup>. »

Malheureusement ces indications manquent de précision, et le texte latin, que je viens de résumer aussi exactement que possible, est assez obscur pour que les archéologues en aient donné des interprétations fort discordantes.

Et d'abord de quelle partie de l'église Ermentaire entend-il parler quand il dit que Hilbod commença par en démolir l'extrémité, *paries primae frontis* ?

<sup>(1)</sup> « Interdum venerandum sepulchrum cum sacratissimo pignore de scala deponitur, et in dextro cornu ecclesiae, quae sicut diximus in modum crucis constructa est, collocatur, atque in sinistro latere ecclesiae scala ipsa appendi-

tur. Non enim ad sepulturam capiendam fundamenta ipsius ecclesiae adprime jacta fuerant, sed postea a praedicto Hilbodo venerabili abbate, pariete primae frontis disjecto et quidquid altitudinis est crucis funditus everso,

M. Maître, dans son premier mémoire sur l'église de Déas, traduit, non sans quelque hésitation, *prima frons* par le mur de façade<sup>(1)</sup>, et il prétend que Hilbod opéra cette démolition « pour ouvrir une porte plus large que l'ancienne et construire un porche pour les malades<sup>(2)</sup> ». Mais M. Brutails lui ayant objecté avec toute raison qu'il n'est pas nécessaire de démolir toute une façade pour agrandir une porte ou y accoler un porche, il a changé d'avis et a soutenu que *prima frons* désignait le côté ouest du carré du transept<sup>(3)</sup>, celui qui regarde la nef. Je m'empresse d'ajouter, pour expliquer cette traduction invraisemblable, qu'ébranlé par les objections que M. Brutails avait faites à l'âge qu'il attribuait à la nef de Déas, M. Maître avait cru pouvoir tout concilier en supposant que l'église sous sa forme primitive n'avait pas de nef, de telle sorte que le côté occidental du carré du transept aurait été le mur de façade de ce monument bizarre. Je n'ai pas besoin de réfuter cette hypothèse<sup>(4)</sup>. M. Brutails l'a fait avec autant de verve que de raison<sup>(5)</sup>, et M. Maître a dû reconnaître qu'elle ne pouvait cadrer ni avec les paroles plusieurs fois répétées d'Ermentaire, ni avec les indications fournies par les fouilles, car il l'a finalement abandonnée. Il admet aujourd'hui que le mur *primae frontis* doit être cherché à l'orient de l'église, et que « l'agrandissement du sanctuaire n'a pu s'opérer qu'en faisant tomber le mur droit du fond (*prima frons*) »<sup>(6)</sup>. Les deux absidioles retrouvées sur les bras du transept rendent peu

copiose extensa, atque locus sepulturae mirifice est transvolutus, tribus perinde absidis circumcirca adjectis. » (Ermentaire, *Mirac.*, l. I, c. 28, édit. Poupardin, p. 34.)

<sup>(1)</sup> *Bull. archéol. du Comité*, 1896, p. 541. — Cf. id. *Bull. monum.*, t. LXIII (1898), p. 153.

<sup>(2)</sup> *Bull. archéol.*, 1896, p. 542, et *Bull. monum.*, t. LXIII, p. 154.

<sup>(3)</sup> « Le quatrième côté du carré du transept, dit-il, n'existe plus depuis un temps immémorial; il disparut pour l'élargissement des ouvertures après 836 et l'érection de la nef. » (*Bull. archéol. du Comité*, 1900, p. 436.) —

M. Maître avait déjà eu cette idée antérieurement, mais ne s'y était pas arrêté (*Bull. archéol.*, 1896, p. 542, note).

<sup>(4)</sup> M. Maître l'a fait lui-même par avance quand il écrivait en 1896 : « La certitude de l'existence d'un plan cruciforme entraîne la certitude de l'existence d'une nef » (*Bull. archéol.*, 1896, p. 544; cf. id. *Bull. monum.*, t. LXIII, p. 158).

<sup>(5)</sup> *Bull. monum.*, t. LXXVI (1902), p. 133 et suiv.

<sup>(6)</sup> *L'église carolingienne de Saint-Philbert-de-Grandlieu devant la critique...* (1907), p. 21.

probable l'existence d'un *mur droit* tel que M. Maître le suppose. Mais peu importe. De son interprétation je ne retiendrai que l'essentiel : c'est que le mur *primae frontis* était à l'extrémité orientale de l'église et non à l'extrémité occidentale. M. Brutails avait déjà émis cette opinion<sup>(1)</sup>, et je m'étonne qu'au lieu de s'y ranger le P. de la Croix ait été reprendre une des idées les moins heureuses de M. Maître et identifier la *prima frons* avec le grand arc de la croisée ouvrant sur la nef<sup>(2)</sup>.

Pour moi, aucun doute n'est possible; le mot *frons* ne peut se traduire que par *front* ou *façade*, et ne peut désigner qu'une des deux extrémités de l'église. Il s'agit ou du mur antérieur dans lequel s'ouvrait la porte principale, ou du mur postérieur contre lequel était appliquée l'abside. Au premier abord, et à s'en tenir à nos façons modernes de penser, il paraîtrait naturel de considérer la *prima frons* comme la façade occidentale. Mais les gens du moyen âge pensaient et parlaient autrement que nous. Pour eux, la partie de l'église qui occupait la première place, c'était le sanctuaire; on ne saurait donc s'étonner qu'Ermentaire ait appelé *paries primae frontis* le mur qui fermait l'église de ce côté.

D'ailleurs, que se proposait Hilbod en entreprenant les travaux rapportés par Ermentaire? C'était de faire une place pour loger le tombeau de saint Philibert. Or ce n'est point à l'entrée des églises, c'est dans le sanctuaire, dans l'abside, sous le maître autel, que l'on plaçait au IX<sup>e</sup> siècle les corps des saints; on ne saurait donc comprendre pourquoi Hilbod aurait commencé par démolir la façade principale, alors que c'est l'autre extrémité du monument qu'il était obligé de modifier pour recevoir le corps de saint Philibert.

Je n'hésite donc pas à partager l'opinion de M. Brutails et à consi-

<sup>(1)</sup> D'une façon trop timide malheureusement (*Bull. mon.*, t. LXIII, p. 314).

<sup>(2)</sup> P. de la Croix, *Étude*, p. 113 et p. 115, note. La raison qu'il donne de cette démolition

est étrange. L'architecte l'aurait faite pour se procurer les pierres blanches et les briques dont il avait besoin pour confectionner les baies de la nouvelle construction (p. 113).

dérer que le premier travail exécuté par Hilbod a consisté à démolir le sanctuaire de l'église de 819, qui n'avait pas été construit pour recevoir le corps d'un saint.

Cette interprétation du texte d'Ermentaire est d'ailleurs confirmée par le membre de phrase suivant : « quidquid altitudinis est crucis funditus everso. »

M. Maître, dans son premier mémoire, traduit ainsi ce passage : Hilbod « rasa jusqu'aux fondations la croix du transept de toute sa hauteur »<sup>(1)</sup>. Un peu plus loin, il prétend que « le transept de 815 était un obstacle à la circulation » et qu'on fit en 836 « ces grands arcs de gauche et de droite qui procuraient un large dégagement aux allants et venants »<sup>(2)</sup>. Or pareil travail n'aurait pas nécessité la démolition totale du carré primitif. Aussi suis-je étonné que M. Maître, après avoir semblé abandonner cette idée, l'ait reprise dans son dernier opusculé. Il suppose aujourd'hui que les quatre grands arcs de la croisée « sont contemporains des embellissements du chevet »<sup>(3)</sup>, que « le carré du transept et ses supports sont le résultat d'une intercalation pratiquée dans des murs antérieurs »<sup>(4)</sup>, et que les bras du transept eux-mêmes ont été démolis. Il ajoute que « les fouilles du P. de la Croix ont prouvé que cette interprétation est la vraie, puisqu'il a retrouvé les extrémités de l'ancien transept »<sup>(5)</sup>, dont « les croisillons étaient plus saillants qu'aujourd'hui »<sup>(6)</sup>.

M. Brutails a déjà montré ce que valent ces hypothèses. Elles reposent toutes sur une fausse interprétation du mot *crux* dans la phrase précitée d'Ermentaire. *Crux*, pour M. Maître, est et ne peut être que le transept. En vain M. Brutails lui a fait observer que, si les auteurs du moyen âge ont souvent donné ce sens au mot *crux*, il est bien certain que sous la plume d'Ermentaire il ne peut avoir cette

<sup>(1)</sup> *Bull. archéol.*, 1896, p. 541-542. — Cf. id. *Bull. mon.*, t. LXIII, p. 153.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, p. 542 et p. 154.

<sup>(3)</sup> *L'église carolingienne de Saint-Philbert-*

*de-Grandlieu devant la critique*, page 13.

<sup>(4)</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>(5)</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>(6)</sup> *Ibid.*, p. 33.

signification<sup>(1)</sup>. Car, encore une fois, c'est dans l'abside et non dans le transept que l'usage voulait qu'on plaçât les corps saints, et, pour installer le corps de saint Philibert, il n'y avait aucune nécessité de toucher au carré du transept, encore moins d'en renverser les bras.

Les fouilles ont prouvé du reste qu'il n'y a eu sur l'emplacement du transept actuel aucune construction antérieure.

M. Brutails, après avoir fait valoir d'autres arguments encore, et des plus probants, pour démontrer que *crux* doit être pris ici dans son sens littéral de croix, conclut ainsi : « Ermentaire, qui vient de dire par deux fois que l'église de Déas avait la forme d'une croix, raconte que l'on démolit jusqu'aux fondations tout le haut de la croix, c'est-à-dire l'abside, le chœur s'il y en avait un, et peut-être partie du transept »<sup>(2)</sup>. Réserve faite quant à ce dernier membre de phrase, qui semble en contradiction avec les prémisses, à moins que ce ne soit une allusion aux absidioles du transept, qui ont dû effectivement être détruites par l'abbé Hilbod, les conclusions de M. Brutails me semblent inattaquables. L'église de Déas était en forme de croix; Hilbod a démoli le haut de la croix, c'est-à-dire ce qui s'étendait au delà du transept; il n'a rien démoli du transept même.

Il est vrai qu'à en croire le P. de la Croix les deux croisillons étaient primitivement plus longs qu'ils ne sont aujourd'hui. Effectivement, dans les terrains qui bordent extérieurement l'église, on a trouvé les fondations de deux murs parallèles à ceux qui ferment actuellement les deux bouts du transept; le P. de la Croix en a conclu que celui-ci avait été raccourci<sup>(3)</sup>. C'est possible, quoique j'en aie vainement cherché quelque preuve incontestable<sup>(4)</sup>. Mais cette modification, si elle a

<sup>(1)</sup> *Bull. mon.*, t. LXIII, p. 315.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*

<sup>(3)</sup> *Étude*, p. 39.

<sup>(4)</sup> On peut voir par le plan que le P. de la Croix a donné de ses fouilles qu'il n'a rencontré les murs qu'il suppose avoir appartenu aux bouts primitifs du transept qu'en deux points. Pour être certain qu'ils se raccordaient avec les

parties anciennes du transept, il eût fallu retrouver les angles qu'ils devaient former avec elles. Cette vérification est à peu près impossible à faire du côté sud; mais elle est facile au nord dans le jardin de M<sup>lle</sup> Biron, et cette dame m'a obligeamment permis d'y faire une fouille avec M. Beaufreton. Nous n'avons rien trouvé qui confirmât l'hypothèse du P. de

eu lieu, ne saurait être attribuée à Hilbod. Car Ermentaire nous dit que l'église fut considérablement agrandie, « copiose extensa », par les soins de cet abbé. Comment donc supposer qu'il ait entrepris une démolition si contraire au but qu'il poursuivait, alors surtout que les ressources du monastère devaient être entièrement absorbées par la transformation du chœur et de l'abside, et que la présence du corps de saint Philibert dans un des bras du transept et de la civière dans l'autre devait interdire tout travail dans cette partie de l'église ?

D'ailleurs la réfection dont l'extrémité et le mur occidental du bras nord portent les traces manifestes ne semble pas antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>; et si l'extrémité du bras sud semble bien être carolingienne, comme le suppose le P. de la Croix, elle ne présente pas le même aspect que les constructions dont Hilbod est sûrement l'auteur, car ces dernières sont caractérisées par l'alternance dans tous les cintres et tous les piédroits de deux briques pour une pierre blanche. Or le mur sud du transept a conservé une fenêtre non retouchée dans laquelle les pierres du cintre et des montants alternent avec une brique et non avec deux, particularité propre aux parties refaites après les dévastations des Normands<sup>(2)</sup>.

Hilbod ne se contenta pas de démolir l'abside principale; c'est également lui qui fit disparaître les deux absidioles du transept. Il fallut en effet les supprimer pour donner accès aux bâtiments annexes qui entourent le chevet, et dont on lui attribue la construction.

On verra plus loin les raisons qui me paraissent justifier cette opinion; qu'il me suffise de dire en ce moment que ces bâtiments n'ont

la Croix. Je ne méconnais pas toutefois que le savant père peut avoir raison sur ce point. Mais et ce détail ayant peu d'importance pour la solution des questions que j'avais à étudier, je n'en ai pas tenu compte dans les plans qui accompagnent mon travail.

<sup>(1)</sup> Si l'on en juge par le style de la petite

porte gothique percée dans le mur occidental. Quant aux deux fenêtres (*k, k*) percées dans le mur nord, elles sont beaucoup plus modernes encore.

<sup>(2)</sup> Par exemple l'absidiole de la chapelle qui flanque le chœur au sud et dont je parlerai plus loin.

pas dû faire partie du projet primitif d'Hilbod, mais qu'ils ont dû être ajoutés sous la pression des besoins que fit naître le développement pris par le pèlerinage.

#### L'ÉGLISE DE DÉAS DEPUIS 836.

##### PREMIER ÉTAT DU SANCTUAIRE ET DE LA CRYPTÉ.

S'il est peu probable qu'on ait reconstruit en 836 la moindre partie du transept de l'église de Déas, il n'en est pas de même en ce qui concerne le sanctuaire. Ici tout le monde est d'accord<sup>(1)</sup> : Hilbod le reconstruisit de fond en comble et suivant des proportions et des dispositions nouvelles.

J'ai dit plus haut sous quelle forme se présentaient, il y a vingt ans, le chœur et l'abside. Les restaurations opérées depuis 1897 en ont sensiblement modifié l'aspect; le vaste palier élevé de six marches qui occupait la moitié du chœur a disparu, et le sol a partout été ramené au niveau actuel de la croisée, en contre-bas de 2 m. 35 du sol de l'abside<sup>(2)</sup>. Des modifications plus graves encore ont été apportées au mur qui fermait la partie antérieure de la crypte, et que les premiers travaux avaient mis à nu. On en a démoli une partie; on a modifié le caractère des baies qu'il cachait; on en a même transformé une en porte<sup>(3)</sup>!

On ne saurait qualifier trop sévèrement de pareilles restaurations. Si encore les déblais et les démolitions qu'elles ont nécessitées avaient permis de reconnaître les dispositions qu'affectait le sanctuaire avant l'arrivée du corps de saint Philibert! Mais les fouilles exécutées sur l'emplacement du chœur n'en ont fait retrouver aucune trace, soit

<sup>(1)</sup> Même M. Maître, qui était à l'origine d'une autre opinion.

<sup>(2)</sup> Il est à noter que ce niveau n'est pas celui qu'indiquaient les bases retrouvées en

place. Il a été baissé arbitrairement de 0 m. 135. Le P. de la Croix n'a pas manqué de relever cette erreur (*Étude*, p. 45 et 170).

<sup>(3)</sup> Voir la pl. XXI du P. de la Croix.

qu'on ne les ait point poussées à une profondeur suffisante, soit que l'abside primitive, se trouvant sur l'emplacement de l'escalier de six marches qui occupait le milieu du chœur, les restes en aient disparu quand on creusa les fondations de cet escalier. On ne peut à cet égard faire que des hypothèses.

On est sur un terrain plus solide quand on cherche à déterminer ce qui reste du sanctuaire rebâti après 836. On est généralement d'accord pour attribuer à Hilbod le chœur, l'abside et la crypte tels que nous les voyons aujourd'hui. Le P. de la Croix le dit très nettement<sup>(1)</sup>. C'est l'opinion soutenue par M. Léon Maître dans son dernier mémoire<sup>(2)</sup>. Seul M. Brutails a manifesté quelque scepticisme à cet égard et finalement même il a été jusqu'à dire qu'abside et crypte devaient être romanes<sup>(3)</sup>.

Je ne suis pas de son avis, mais je comprends qu'il ait hésité à reconnaître l'œuvre d'Hilbod quand je vois les méprises commises par ceux qui ont prétendu nous la montrer, et j'applaudis à sa perspicacité, là même où je conclus autrement que lui, car il a reconnu un fait important, c'est que la partie de l'église de Déas qui nous occupe en ce moment n'est plus telle qu'Hilbod l'avait primitivement conçue et exécutée<sup>(4)</sup>.

Ermentaire nous dit que l'abbé Hilbod fit rebâtir la partie de l'église formant le haut de la croix, c'est-à-dire le chœur et l'abside.

N'était ce texte, il ne serait pas déraisonnable d'admettre que le chœur pût être un reste de l'église de 819, car il est bâti de la même façon que l'était celle-ci (pl. VIII). On y voit notamment quatre

<sup>(1)</sup> *Étude*, p. 115, 116.

<sup>(2)</sup> *L'église carolingienne de Saint-Philbert-de-Grandlieu* (1907), p. 21.

<sup>(3)</sup> *Bull. monum.*, t. LXVI, p. 151. — « En plan, dit-il, l'abside de Saint-Philbert est romane : une abside latine serait moins allongée, moins profonde. » (*Bull. mon.*, t. LXIII, p. 321.) M. Brutails, en avançant une proposition

aussi contestable, n'a évidemment songé qu'aux exemples que fournissent les basiliques de Rome; il a perdu de vue les innombrables exemples du contraire que fournissent soit les églises d'Afrique, soit les églises byzantines.

<sup>(4)</sup> *Bull. mon.*, t. LXIII, p. 317. — Dryden l'avait reconnu avant lui (*The Sacristy*, p. 256-257).

fenêtres qui n'avaient subi aucune retouche grave avant qu'on les eût mutilées en 1870, lors de l'abaissement systématique des murs<sup>(1)</sup>. Or ces fenêtres présentent dans leurs piédroits, comme elles présentaient dans leur cintre, cette alternance caractéristique d'une pierre et deux briques accouplées, qu'on remarque dans les fenêtres de 819 qui se sont conservées dans le transept et dans le bas côté nord. Cela ne saurait surprendre si l'on remarque que les travaux d'Hilbod ont commencé en 836, c'est-à-dire une vingtaine d'années après la construction première de l'église de Déas.

Deux grandes arcades ( $m, m'$ ), dont les cintres et les montants sont en pierres et briques accouplées, font communiquer le chœur avec les deux chapelles carrées ( $N, N'$ ) qui le flanquent. Ces arcades n'existaient pas dans l'état primitif du chœur; elles ont remplacé deux petites baies de mêmes proportions que celles qu'on a retrouvées sur le mur oriental du transept ( $g, g'$ ), entre les piles de la croisée et les absidioles primitives. De chacune de ces petites baies il ne reste que le jambage attenant à la pile de la croisée<sup>(2)</sup>, mais cela suffit pour nous renseigner sur leur forme et leur destination<sup>(3)</sup>.

L'abside, dans laquelle la crypte s'emboîte exactement, dessine intérieurement un hémicycle légèrement allongé. Extérieurement, ses murs, au lieu de suivre comme d'ordinaire une courbe concentrique à celle de l'intérieur, forment un lourd massif dont le plan a été évidemment commandé, non par celui de l'abside elle-même, mais par celui des constructions annexes qui l'entourent. L'épaisseur de ces

<sup>(1)</sup> Ce qui reste des deux fenêtres du côté sud est visible dans ma pl. VIII.

<sup>(2)</sup> Du côté nord la pierre formant le tailloir de ce jambage est encore en place. Elle est exactement de même épaisseur et au même niveau que le tailloir de la petite baie ( $g$ ) donnant sur le transept; il est donc certain que les deux petites baies qui donnaient sur le chœur avant la construction des deux arcades ( $m, m'$ ) qui les ont remplacées étaient entiè-

rement semblables à celles du transept. Tout cela est très visible sur ma pl. IX.

<sup>(3)</sup> Le P. de la Croix est trop bon observateur pour n'avoir pas reconnu l'existence de ces jambages. Mais il y a vu les restes d'anciens contreforts. Or lui-même constate que toute trace de ces prétendus contreforts se perd à 1 m. 80 environ du sol et qu'au-dessus les maçonneries parfaitement liées ne montrent aucune trace de retouche (*Étude*, p. 49).

murs varie de 1 m. 10 dans la partie voisine du chœur à 2 mètres vers le fond de la courbe<sup>(1)</sup>. Aussi a-t-on généralement supposé que le mur de l'abside était moins épais à l'origine et qu'on l'avait renforcé lors de la construction des annexes qui entourent le chevet. Cela me paraît certain, quoique un sondage exécuté par M. Beaufreton dans la partie la plus épaisse n'ait fourni aucun indice de nature à confirmer cette hypothèse. Les murs, dans la partie haute, avaient environ 0 m. 85 d'épaisseur, et leurs faces interne et externe devaient primitivement former deux courbes concentriques<sup>(2)</sup>.

L'abside est éclairée par une petite fenêtre qui, depuis une dizaine d'années, a remplacé sans nécessité une grande fenêtre à meneaux. Celle-ci datait du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui a fait croire à Orioux, et peut-être à d'autres, que les parties hautes de l'abside ne remontaient qu'à cette époque. Mais on peut affirmer aujourd'hui qu'elles sont bien du temps d'Hilbod, car, en faisant tomber les enduits qui couvraient les murs, on a pu voir que les saillies de ceux-ci, tant à leur jonction avec le chœur qu'à la naissance du rond-point, sont bâties en briques et pierres, et l'on a en même temps retrouvé, encastrés dans les maçonneries modernes, les montants de la fenêtre qui éclairait primitivement l'abside. Or celle-ci était bâtie avec le même appareil caractéristique composé de deux briques alternant avec une pierre. Ce qui s'en est conservé permet de la restituer avec certitude. Ses dimensions étaient fort grandes. Son cintre devait prendre naissance au

<sup>(1)</sup> Ces mesures s'accordent avec les relevés de Dryden et de M. Deverin. Le P. de la Croix (*Étude*, p. 117) dit que l'épaisseur des fondations de la crypte varie de 1 m. 20 à 1 m. 40, ce qui ne concorde pas avec ses dessins. Il ajoute (p. 117-118) que les murs de l'abside ont même épaisseur que les fondations de la crypte. M. Maître affirme également « que les murs de l'abside sont au même aplomb que ceux de la crypte, et que leurs angles saillants se continuent en bas vers les fondations sans différence » (*Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*,

1896, p. 92). Ceci paraît vrai pour le parement intérieur de l'abside, mais non pour le parement extérieur, qui a été refait et modifié à maintes reprises.

<sup>(2)</sup> A une époque ultérieure du moyen âge, la partie haute de l'abside a été cachée derrière un revêtement polygonal qui s'est en partie conservé, mais je me suis assuré par un sondage fait au point de jonction de ce placage avec les maçonneries primitives que celles-ci dessinaient une courbe, probablement concentrique à la courbe intérieure.

niveau où s'arrête aujourd'hui le mur de l'abside, soit à 9 mètres environ du sol actuel du chœur<sup>(1)</sup>. Si donc l'abside était voûtée, le point de départ du cul-de-four était à plus de 10 mètres au-dessus du sol du chœur. Cela paraît excessif, et si l'on remarque qu'aucun des auteurs qui ont vu l'église avant que ses murs aient été abaissés n'y a signalé la moindre trace de voûte, on doit peut-être en conclure que, par une dérogation aux usages de l'époque, cette abside n'était pas voûtée.

Comment montait-on primitivement du chœur à l'abside? On a vu plus haut que jusqu'en 1896 le chœur était partagé en deux parties égales par un escalier qui en occupait toute la largeur. Le niveau du chœur étant notablement plus élevé qu'aujourd'hui, cet escalier n'avait que six marches, dont la dernière était de plain-pied avec le sol de l'abside. La table de communion se dressait à 0 m. 30 ou 0 m. 40 en arrière de la dernière marche. Cette disposition ne datait sans doute que des remaniements exécutés au xvii<sup>e</sup> siècle. M. Maître nous apprend qu'en la faisant disparaître, il trouva trace d'un ou deux niveaux antérieurs. Malheureusement il a négligé d'en prendre les cotes, ce qui est fâcheux, car on aurait pu y trouver quelque indice sur la façon dont on accédait primitivement, soit à l'abside, soit à la crypte qu'elle recouvre<sup>(2)</sup>.

Celle-ci, je l'ai dit, présente des dispositions fort différentes de celles qu'on remarque dans la plupart des cryptes connues. Elle est divisée en deux parties nettement séparées : à l'est, une petite chapelle carrée, flanquée de niches rectangulaires sur trois de ses faces et qu'on appelle la chapelle Sainte-Anne; à l'ouest, un étroit couloir

<sup>(1)</sup> La silhouette en est reconnaissable, sinon les détails de l'appareil, dans ma pl. X.

<sup>(2)</sup> Je dois à l'obligeance de M. Beaufreton la photographie que reproduit ma pl. X. Elle a été prise au moment où s'achevaient les fouilles et avant qu'on eût fait disparaître les restes de maçonnerie qu'elles avaient remis au jour. On

remarquera le massif qui se dresse au centre du chœur. Était-ce un débris de l'escalier primitif? C'est possible, et je m'en suis inspiré en restituant le plan de l'église vers 840 (fig. 6), mais ce n'est pas certain, et je me hâte de reconnaître que ma restitution est sur ce point spécial très hypothétique.

perpendiculaire à l'axe de l'église et garni sur chaque flanc de trois niches rectangulaires qui semblent être les embryons de trois couloirs transversaux en tout semblables au premier. C'est dans celle du milieu qu'on découvrit en 1865 un sarcophage vide, dissimulé sous une épaisse couche de terre, que l'on a reconnu avec toute raison, je crois, pour être celui de saint Philibert.

On pénètre dans la chapelle du fond par une arcade assez large, mais peu élevée, ouverte sur sa face orientale<sup>(1)</sup>, par conséquent sous le mur circulaire qui ferme de ce côté l'abside (pl. XI).

Le couloir (Y) contenant le tombeau, et que, pour plus de clarté, j'appellerai, comme plusieurs de mes devanciers, le *martyrium*, est séparé de la chapelle du fond par un mur peu épais dans lequel est percée une petite baie rectangulaire. Cette baie était évidemment destinée à permettre aux fidèles de voir, peut-être même de toucher le tombeau de saint Philibert sans pénétrer dans le *martyrium*. Maint auteur mentionne les *fenestellae* pratiquées dans les murs des confessions. M. Maître ne s'est pas trompé en supposant que cette baie avait servi au même usage, bien qu'elle eût été murée depuis fort longtemps.

Une seule porte (y) donne accès dans le *martyrium*; elle est percée du côté nord. Il ne semble pas qu'elle ait jamais eu de pendant au sud. On est d'accord pour admettre qu'elle a été ajoutée après coup, et M. Dryden en a donné une preuve qui me paraît concluante<sup>(2)</sup>. Mais si cela est exact, comment à l'origine pouvait-on pénétrer dans le *martyrium*? Marionneau a supposé qu'on y accédait par deux passages aboutissant aux bas côtés de l'église, ou par deux petits esca-

<sup>(1)</sup> Jusqu'en 1896, cette arcade était aux trois quarts obstruée par une saillie de la sacristie construite au xvii<sup>e</sup> siècle. On lui a rendu ses dimensions primitives en supprimant cette sacristie. Ma pl. XI reproduit une photographie prise par M. Beaufreton après cette suppression.

<sup>(2)</sup> C'est que la portion de maçonnerie com-

prise entre ses deux jambages intérieur et extérieur n'est pas régulièrement parementée mais offre une surface irrégulière comme serait celle d'un mur que l'on a percé sans prendre la peine de ravalier soigneusement les arrachements laissés par cette opération (*The Sacristy*, 1871, p. 257).

liers en avant de l'abside<sup>(1)</sup>. Dryden s'est rallié à cette dernière hypothèse. Il pense que les marches conduisant au maître autel n'occupaient point toute la largeur du chœur, et qu'entre leurs extrémités et les murs du chœur on avait pu ménager deux escaliers aboutissant aux deux embryons de couloirs placés de part et d'autre de celui qu'occupait le tombeau et qu'on aurait murés ultérieurement<sup>(2)</sup>.

Si les premières fouilles opérées dans le chœur avaient été plus méthodiques, elles auraient peut-être fourni la clef de ce problème. Celles que l'on a faites l'ont compliqué plutôt qu'éclairci.

Elles ont fait découvrir contre la face antérieure de la crypte un mur épais de 1 m. 35, fermant les trois niches et couronné, à 1 m. 90 du sol, par une aire de ciment rose épaisse de 15 millimètres qui semblait indiquer l'existence à ce niveau d'un ancien palier. Le mur reprenait au-dessus de cette aire de ciment rose pour se continuer jusqu'au niveau du sol de l'abside. L'aspect de la maçonnerie, l'absence évidente de liaison, soit avec les parties inférieures, soit avec les parties adjacentes de l'abside ou de la crypte, prouvaient clairement que toute la portion de mur élevée au-dessus de l'aire de ciment avait été faite après coup; on l'enleva donc et on s'aperçut qu'elle cachait trois ouvertures en demi-cercle formées par la partie haute des trois niches qui flanquent le martyrium (pl. II). Le soin avec lequel les arcs encadrant ces ouvertures ont été appareillés ne permet guère de douter qu'on n'ait eu l'intention en les construisant de les laisser apparents<sup>(3)</sup>. Par contre, il ne semble pas qu'ils aient porté sur des montants destinés à être vus, car on n'a trouvé au-dessous de l'aire de ciment aucune trace d'appareil, et le P. de la Croix

<sup>(1)</sup> *Mém. lus à la Sorbonne en 1867*, p. 215.

<sup>(2)</sup> Dryden, *The Sacristy*, p. 256.

<sup>(3)</sup> Ma pl. II les montre telles qu'elles paraissent après l'enlèvement des maçonneries qui surmontaient l'aire de ciment rose. Elles n'ont plus cet aspect aujourd'hui. La baie de gauche

a été fort agrandie; celle de droite a été prolongée jusqu'au sol, et l'on y a introduit quatre marches de façon à permettre d'entrer par là dans la crypte. Seule, la baie du milieu n'a pas été modifiée. La pl. XXI du livre du P. de la Croix montre cet état nouveau.

prétend même que ces montants font corps avec l'épais mur qui cache la partie antérieure de la crypte.

Si cela est vrai, ce que les restaurations excessives faites depuis ma première visite ne m'ont pas permis de vérifier, il est bien clair que la crypte n'est plus telle que Hilbod l'avait d'abord conçue; car on vient de voir que la seule entrée que possède actuellement le martyrium a été manifestement faite après coup, et comme on ne peut raisonnablement imaginer que Hilbod ait enfermé le tombeau vénéré de saint Philibert dans un lieu privé de toute communication avec l'extérieur, on est bien forcé d'admettre qu'il y a eu primitivement d'autres moyens d'accès au martyrium, et que des remaniements ultérieurs les ont fait disparaître.

Ces moyens d'accès ont, en effet, existé, et les fouilles en ont fait retrouver des restes importants.

J'ai dit plus haut que, sous le pavé des deux chapelles qui flanquent à l'est les bras du transept, on a trouvé deux murs (L, L') de 0 m. 55 d'épaisseur, courant parallèlement aux murs latéraux du chœur et s'infléchissant vers eux à hauteur des passages (*p*, *p'*) qui conduisent à l'arrière-chevet (fig. 2). Le P. de la Croix, ayant trouvé à l'intérieur de la crypte, tout contre le sarcophage de saint Philibert, un fragment de mur de même épaisseur, en a conclu qu'il faisait suite aux restes trouvés dans les deux chapelles, et c'est ainsi qu'il en est venu à l'hypothèse de cette abside pentagonale qui aurait fait partie d'une basilique romaine<sup>(1)</sup>.

J'ai montré combien cette hypothèse était inadmissible, mais je n'ai point encore dit l'âge ni le rôle que l'on devait attribuer aux murs en

<sup>(1)</sup> Depuis que j'ai écrit ces lignes, je suis encore retourné à Saint-Philbert-de-Grandlieu et, avec la bienveillante autorisation du maire, M. Cormerais, et l'obligeant concours de M. Beaufreton, j'ai pu faire des fouilles en quatre points de la crypte ou de ses abords, pour rechercher la direction suivie par les murs L, L'. Je n'ai rien trouvé qui autorise à

croire qu'ils se raccordent avec le petit fragment de maçonnerie découvert par le P. de la Croix à côté du tombeau de saint Philibert. Bien plus, à l'extrémité du martyrium, au point où le P. de la Croix place l'angle sud-est de son pentagone, j'ai rencontré le sol vierge à trop peu de profondeur pour qu'on puisse supposer qu'il y ait eu là aucune maçonnerie.

question. Le moment est venu de le faire, car je crois pouvoir démontrer qu'ils appartiennent au dispositif adopté d'abord par Hilbod pour accéder à la crypte, et modifié plus tard quand l'importance croissante du pèlerinage fit élever les annexes qui entourent le chevet.

Comme l'a fort bien compris M. Brutails, ces murs de 0 m. 55 d'épaisseur n'ont jamais pu servir de clôture à une abside ou à un chœur dont la largeur atteint 12 mètres. Ils ont été construits pour border deux étroits couloirs longeant le chœur. Mais à quoi ces couloirs pouvaient-ils servir? M. Deverin en a fait deux passages conduisant à deux portes de sortie placées à droite et à gauche de l'abside. M. Brutails a été moins hardi; il s'est borné à dire qu'il y avait là « une disposition exceptionnelle motivée par une circonstance spéciale qui est à rechercher »<sup>(1)</sup>. Or cette disposition n'a rien d'exceptionnel. Nous avons plus d'un exemple de cryptes carolingiennes auxquelles on accédait ainsi par d'étroits couloirs parallèles au chœur. Nous en avons un dans le plan de Saint-Gall<sup>(2)</sup>. Tout récemment, M. Merlet en a découvert un autre dans la crypte carolingienne de la cathédrale de Chartres. M. le chanoine Pottier a retrouvé quelque chose d'analogue à l'église de Moissac. La crypte de Saint-Laurent à Grenoble<sup>(3)</sup>, celle de Werden am Ruhr en Allemagne<sup>(4)</sup>, celle de Sainte-Marie-du-Capitole<sup>(5)</sup> à Cologne, possèdent des couloirs d'accès conçus dans le même esprit. Voilà, je pense, plus d'exemples qu'il n'en faut pour prouver que les deux couloirs dont on a retrouvé les restes à Saint-Philbert-de-Grandlieu ont été construits pour servir d'accès à la crypte.

La plupart des couloirs de ce genre étaient voûtés; ceux de Saint-Philbert n'ont pas dû faire exception à cette règle, car avec un peu d'attention on peut reconnaître les traces<sup>(6)</sup> d'une voûte, pro-

<sup>(1)</sup> Bull. mon., t. LXIII, p. 319 (fig.) et 321.

<sup>(2)</sup> Lenoir, Archit. monast., t. 1, pl. hors texte.

<sup>(3)</sup> Bull. archéol. du Comité, 1893, pl. II.

<sup>(4)</sup> Dehio et Bezold, Die kirchliche Baukunst des Abendlandes, pl. 170, n° 1.

<sup>(5)</sup> Loc. cit., pl. 170, n° 18. Cet exemple ne remonte qu'à l'époque romane, mais on pense qu'il reproduit une disposition plus ancienne.

<sup>(6)</sup> Je m'étonne que ce détail ait échappé à la clairvoyance du P. de la Croix, car il a frappé M. Beaufreton, qui a noté dans son Journal des

blement en quart de cercle<sup>(1)</sup>, au revers du mur du transept, au-dessus du cintre de la petite porte (g) donnant sur le couloir du nord (pl. IX).

Le très mauvais état de conservation de l'extrémité orientale de ces couloirs d'accès peut laisser de l'incertitude sur la façon dont ils se raccordaient à la crypte. Mais il ne peut y avoir aucun doute sur leur destination. Le plus probable me paraît être qu'ils filaient en ligne droite sur une longueur d'environ 6 mètres, puis faisaient un coude pour aboutir à la crypte. Quelle était la forme exacte de ce

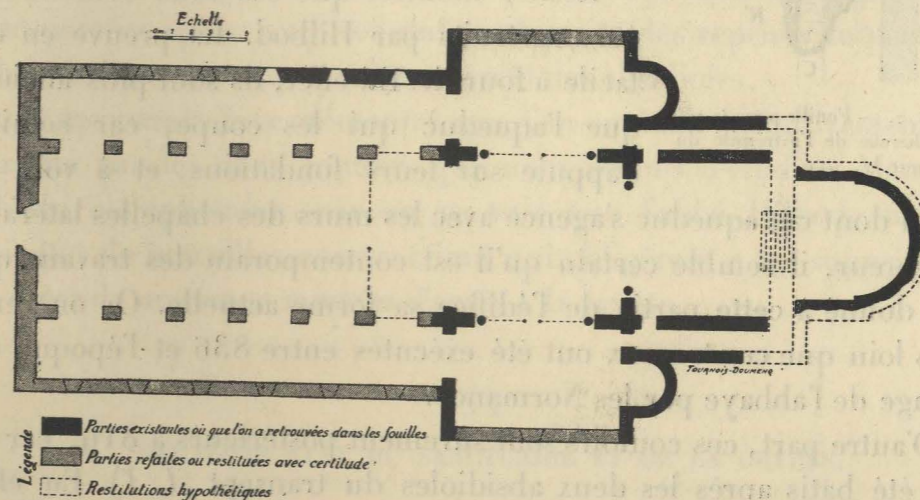


Fig. 6. — L'église de Déas vers 840.

coude? Dessinait-il un angle droit, une courbe, un pan coupé? L'hypothèse la plus vraisemblable serait un angle droit, comme l'ont supposé M. Deverin et M. Brutails, et comme l'indique le plan ci-joint (fig. 6). Mais je dois reconnaître que les fondations retrouvées

fouilles, en mars 1899, l'existence d'arrachements au revers de la petite porte du couloir nord, « comme si une voûte avait existé ».

<sup>(1)</sup> On objectera peut-être que le mur extérieur n'a que 0 m. 55 d'épaisseur, ce qui est peu pour porter une voûte. Mais il faut songer

que le couloir mesure à peine 1 m. 20 de large, que sa voûte était très peu élevée et que ses murs extérieurs étaient contrebutés par les absidioles d'abord et plus loin par le sol même dans lequel on s'enfonçait pour atteindre le niveau de la crypte.

dans le sol (fig. 7) s'accorderaient mieux avec un pan coupé. Toutefois les travaux exécutés d'ancienne date pour l'établissement d'un aqueduc qui coupe ces fondations<sup>(1)</sup>, et pour la construction des chapelles latérales au chœur et des passages qui mènent à l'arrière-

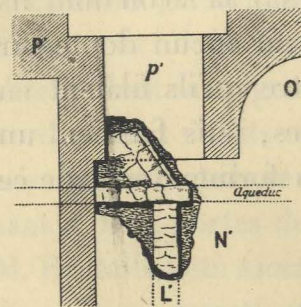


Fig. 7. — Fouille pour la recherche de l'extrémité du mur L'.

chevet, enfin les transformations opérées au XVII<sup>e</sup> siècle, ont laissé si peu de chose de l'extrémité orientale de ces murs et en ont rendu la forme si indécise<sup>(2)</sup>, que j'ai dû renoncer à élucider complètement ce détail.

Reste à montrer que ces deux couloirs ont été construits par Hilbod. La preuve en est facile à fournir. En effet, ils sont plus anciens que l'aqueduc qui les coupe, car celui-ci s'appuie sur leurs fondations, et à voir la

façon dont cet aqueduc s'agence avec les murs des chapelles latérales au chœur, il semble certain qu'il est contemporain des travaux qui ont donné à cette partie de l'édifice sa forme actuelle. Or on verra plus loin que ces travaux ont été exécutés entre 836 et l'époque du pillage de l'abbaye par les Normands.

D'autre part, ces couloirs sont sûrement postérieurs à 819, car ils ont été bâtis après les deux absidioles du transept (*l, l'*). En effet leurs murs extérieurs mordent sur la courbe décrite par ces absidioles (fig. 2). Or il est bien évident que si les absidioles avaient été construites après les deux murs (*L, L'*) ou en même temps qu'eux, elles ne présenteraient pas cette forme tronquée, car la place ne

<sup>(1)</sup> Cet aqueduc a un embranchement qui ne figure pas sur le plan donné par le P. de la Croix et qui doit être contemporain de l'absidiole *O'* dans les fondations de laquelle il s'engage.

<sup>(2)</sup> Les fondations en question sont loin de former deux pans coupés aussi réguliers que l'indiquent les plans du P. de la Croix. Du côté nord, leur forme est si incertaine

que M. Beaufreton y avait d'abord vu une courbe; du côté sud le pan coupé paraît mieux marqué, du moins sur la face externe du mur, car là où devrait être sa face interne, on ne voit qu'un massif irrégulier qui ne laisse guère deviner la forme de la construction en élévation (fig. 7). J'ajoute que je n'ai trouvé aucune trace d'un enduit dont parle le P. de la Croix.

manquait pas, et il eût suffi de les avancer chacune d'un pied ou deux pieds seulement vers le bout correspondant du transept pour pouvoir leur donner la forme habituelle.

On comprend, au contraire, qu'intercalant ces couloirs après coup entre des constructions préexistantes, il ait fallu empiéter sur les absidioles, car, si on ne l'avait pas fait, on n'aurait eu qu'un boyau de 0 m. 80, où deux hommes auraient eu peine à se croiser.

Ceci me paraît tellement évident que je puis me dispenser d'insister sur diverses particularités d'appareil qui prouvent que les petites baies (*g, g'*) donnant accès du transept dans ces couloirs ont été percées après coup, ce qui a nécessité des reprises importantes dans les maçonneries qui les séparent des absidioles.

Il me paraît donc démontré que l'on accédait primitivement à la crypte par les deux couloirs que nous venons d'étudier. Mais leur durée fut éphémère, car on va voir que l'abbé Hilbod entreprit bientôt de nouvelles constructions qui obligèrent à les supprimer et à créer de nouveaux moyens d'accès à la crypte.

## VI

### DEUXIÈME ÉTAT DU SANCTUAIRE ET DE LA CRYPTÉ.

Les miracles qui avaient marqué la translation du corps de saint Philibert avaient attiré à Déas un nombre incalculable de pèlerins, et l'on comprend, en lisant les récits d'Ermentaire, que les locaux hâtivement aménagés par Hilbod au lendemain de la translation soient vite devenus insuffisants. Le pieux écrivain nous dit qu'il fallut les agrandir considérablement, et le moindre examen du monument confirme l'exactitude de cette information.

Les agrandissements consistèrent en l'adjonction de deux grandes chapelles carrées (*N, N'*), à droite et à gauche du chœur, et dans la construction au pourtour de l'abside de bâtiments annexes qui, tout en augmentant notablement l'espace affecté aux pèlerins, donnèrent

à la foule une voie d'accès à la crypte autrement spacieuse que les deux couloirs établis primitivement.

L'attribution à Hilbod de l'ensemble de ces travaux ne peut faire l'objet du moindre doute, car ils n'ont pu être exécutés postérieurement à son abbatiat, alors que les Normands eurent pillé et ruiné le monastère et que la communauté eut transporté dans des régions moins exposées les reliques de son saint patron. À l'appui de cet argument d'ordre historique l'étude archéologique en fournit d'autres non moins convaincants. Le mode de construction de ces deux chapelles est le même que celui du chœur<sup>(1)</sup>. Chacune d'elles est éclairée par deux fenêtres; celles du nord sont modernes, mais celles du côté sud n'ont jamais été restaurées. Or elles offrent dans leurs cintres et leurs piédroits l'alternance de pierres et de briques accouplées, caractéristiques de l'époque d'Hilbod<sup>(2)</sup>.

À ces chapelles il fallait une entrée; on l'obtint à peu de frais en sacrifiant les deux absidioles du transept. Cela supprima deux autels; aussi en compensation éleva-t-on contre le mur oriental des chapelles deux absidioles (O, O') qui remplacèrent celles du transept. Elles ne font pas saillie à l'extérieur et les travaux exécutés au XVII<sup>e</sup> siècle en avaient fait disparaître toute trace; l'existence en a été révélée par les fouilles et les restaurations exécutées depuis 1895. De celle du nord on n'a retrouvé que les soubassements. Celle du sud, au contraire, est complète; elle a même conservé intacte la petite fenêtre qui l'éclairait. L'examen de cette absidiole est particulièrement instructif<sup>(3)</sup>. Une partie du montant qui, à gauche, la sépare du passage conduisant à l'arrière-chevet, les jambages et le cintre de la fenêtre sont bâtis en pierres blanches alternant avec des briques accouplées. L'arc qui encadre l'ouverture de l'absidiole est aussi bâti en briques et

<sup>(1)</sup> Ces observations se vérifient surtout dans la chapelle du sud. Celle du nord porte les traces de restaurations si nombreuses qu'il n'est pas facile d'en reconnaître les parties anciennes.

<sup>(2)</sup> On aperçoit l'une d'elles dans le fond de ma pl. VIII à travers l'arcade *m'*.

<sup>(3)</sup> Voir la vue qu'en donne le P. de la Croix dans sa pl. XVI. M. Maître en a donné une semblable dans son dernier mémoire, p. 48.

pierres et, à première vue, il paraît contemporain du reste. Mais ici, il n'y a qu'une brique, au lieu de deux, entre chaque claveau de pierre, et en y regardant de près on peut suivre la trace d'une très ancienne reprise dans le plein des maçonneries. Il y a sûrement là deux constructions, mais de dates très rapprochées, et l'explication qui vient de suite à l'esprit est que cette absidiole fut bâtie par Hilbod, puis gravement endommagée lors de l'incendie du monastère par les Normands, et enfin restaurée quand les moines purent songer à réparer ce désastre.

La construction de ces deux chapelles latérales (N, N') fut l'occasion d'un changement radical dans les voies d'accès à la crypte. Les deux couloirs qui y conduisaient avaient le triple inconvénient d'être beaucoup trop exigus, d'empiéter sur les deux chapelles et d'empêcher toute communication entre elles et le chœur. On les supprima, ce qui permit d'ouvrir les deux arcades (*m*, *m'*) que nous voyons actuellement dans les murs latéraux du chœur; et, pour accéder à la crypte, on construisit deux collatéraux (Q, Q') prenant naissance sur la face orientale des deux chapelles, contournant l'abside et conduisant à une large entrée pratiquée au fond de l'hémicycle dessiné par la crypte.

C'est probablement à la même époque ou très peu de temps après qu'on dut transformer la crypte et lui donner la disposition qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.

On considère généralement la crypte de Grandlieu comme une œuvre homogène, sortie d'un bloc du cerveau d'un architecte. Mais c'est à tort, et divers indices autorisent à croire qu'elle a subi d'importants remaniements très peu de temps après sa construction, par conséquent du vivant même de l'abbé Hilbod.

M. Brutails a été le premier à le reconnaître<sup>(1)</sup>. De son côté, le P. de la Croix a jugé qu'il y avait, dans cette crypte, trace de deux états différents; et il en a dressé un plan de restitution qui ne manquerait

<sup>(1)</sup> Bull. monum., t. LXIII, p. 319.

pas de vraisemblance; mais il suppose que ce plan n'a pas été exécuté et il prête à Hilbod l'idée d'une crypte à double fin, pouvant suivant les circonstances être ouverte ou fermée<sup>(1)</sup>. Il serait trop long de discuter en détail les hypothèses que le P. de la Croix a imaginées pour justifier cette singulière conception. J'aime mieux m'arrêter aux constatations matérielles d'où l'on peut induire que la crypte a passé par deux états différents.

Un sondage, exécuté par M. Maître au fond de la niche qui occupe le côté méridional de la chapelle Sainte-Anne, a fait retrouver derrière les maçonneries actuelles un mur parementé, dessinant une courbe semblable à celle de l'abside et revêtu d'un enduit qui prouve que cette portion de mur était primitivement destinée à être vue. Le P. de la Croix a constaté que ce même enduit, — un enduit lissé, dit-il, — se retrouvait sur la paroi de la crypte qui ferme l'extrémité sud du martyrium<sup>(2)</sup>.

Il en a conclu<sup>(3)</sup>, comme M. Maître<sup>(4)</sup>, que la crypte et ses voûtes sont postérieures au mur qui l'enveloppe. Il a même cru reconnaître chez l'architecte qui a construit la crypte « l'intention bien arrêtée de ne construire les pieds-droits des voûtes et les voûtes elles-mêmes... qu'après avoir terminé la construction de tout ce nouveau et grand chevet qu'il devait accoler à l'ancien transept »<sup>(5)</sup>.

Or l'existence de cet enduit ne justifie aucunement pareilles conclusions. Il prouve que les parties de la crypte qui en sont revêtues devaient être vues; il a donc été appliqué à une époque où la chapelle Sainte-Anne n'était pas construite, et où sa construction n'était même pas prévue. Mais cela n'autorise aucunement à croire que l'on ait

<sup>(1)</sup> *Étude*, p. 138 et pl. VIII.

<sup>(2)</sup> *Étude*, p. 119.

<sup>(3)</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>(4)</sup> Comme une erreur en entraîne facilement d'autres, M. Maître en a conclu que l'abside et le mur enveloppant la crypte étaient l'œuvre de l'abbé Arnoul (815), tandis que la

crypte aurait été bâtie par l'abbé Hilbod en 836 (Maître, *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, 1896, p. 92). Je pense qu'il a abandonné cette idée aujourd'hui. En tout cas M. Brutails a suffisamment montré les côtés faibles de ses théories pour que j'y insiste moi-même.

<sup>(5)</sup> *Étude*, p. 123.

attendu l'achèvement de tout le chevet pour transporter le tombeau de saint Philibert à la place qui lui était destinée, et pour livrer l'abside au culte. D'ailleurs comment eût-on pu utiliser l'abside si l'on n'avait pas élevé dans la crypte les piliers et les voûtes indispensables pour porter l'autel et le sol du sanctuaire?

Il est donc évident qu'avant d'avoir eu sa forme actuelle, la crypte en a eu une autre plus conforme aux usages du temps.

L'examen de la chapelle Sainte-Anne fournit d'autres preuves de la transformation dont la crypte a été l'objet. M. Brutails a fort bien établi que cette chapelle n'avait pas été bâtie en même temps que le martyrium. Elle est postérieure. Cela ressort de diverses particularités de construction tout à fait probantes.

Ainsi martyrium et chapelle sont tous deux couverts de voûtes d'arêtes flanquées de voûtes en berceau. Mais dans le martyrium voûtes d'arêtes et voûtes en berceau sont au même nu, sans qu'aucun ressaut les sépare; dans la chapelle, un petit arc appareillé sépare de la voûte d'arête médiane le berceau de chacune des niches.

Dans le martyrium les murs sont tout unis, aucune moulure n'en vient corriger la sécheresse; dans la chapelle, on remarque à la naissance des voûtes un bandeau mouluré qui suit toutes les sinuosités des murs et s'arrête aux jambages de l'arc d'entrée (pl. XI).

Faut-il encore signaler la différence de niveau que l'on relève entre ces deux parties de la crypte, et la forme même de la chapelle Sainte-Anne, allongée dans le sens de la largeur de l'église, ce qui a fait supposer à M. Brutails que « le constructeur avait été gêné, du côté de l'ouest, par une crypte préexistante »<sup>(1)</sup>.

En voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que les deux parties de la crypte de Déas n'ont pas été faites en même temps. Or le corps de saint Philibert étant juste sous l'autel, on n'aurait pu construire après coup le martyrium qui le contient sans toucher à l'autel, et sans

<sup>(1)</sup> *Bull. monum.*, t. LXIII, p. 319.

interrompre le culte; c'était possible au contraire pour la chapelle Sainte-Anne, puisqu'elle n'occupe que le fond de l'hémicycle. M. Brutails a d'ailleurs remarqué qu'elle devait être contemporaine des annexes qui entourent l'abside, car sa moulure d'imposte (fig. 12) se retrouve aux piédroits des arcs qui portent une partie de ces annexes. Or celles-ci, personne ne l'a jamais mis en doute, sont postérieures à la construction de l'abside, et n'étaient même pas prévues quand on l'a bâtie.

Tout s'accorde donc à prouver que la crypte de Grandlieu n'avait point à l'origine la forme qu'elle affecte aujourd'hui.

Quelle était sa forme primitive, il est difficile de le dire avec certitude, mais on peut en restituer certains des traits essentiels sans trop de chances d'erreur.

Ainsi, elle devait dessiner un hémicycle allongé correspondant à l'abside qui la surmontait. Comme toutes les cryptes de l'époque, on l'avait couverte de voûtes pour porter le sol de l'abside, et comme d'habitude, ces voûtes étaient d'arêtes. Les supports de ces voûtes étaient certainement disposés de façon à former de petites galeries se coupant à angle droit; le martyrium actuel pourrait bien être une de ces galeries; dans ce cas les niches qui le flanquent seraient un reste des galeries qui lui étaient perpendiculaires, et l'on s'explique à merveille dans cette hypothèse la présence du mur parementé et recouvert d'un enduit lisse dont j'ai parlé plus haut, car les endroits où l'on a retrouvé cet enduit coïncident précisément avec les points où le mur circulaire englobant la crypte était rencontré par les extrémités des couloirs que laissent entre eux les supports des voûtes.

Quelle était la forme de ces supports? Les piédroits qui portent actuellement les voûtes du martyrium indiqueraient des piliers carrés ou rectangulaires (fig. 8). Mais on peut objecter que les premiers auraient été bien massifs, et les autres d'un type peu ordinaire. D'autre part, on a conservé dans l'église ou retrouvé dans les fouilles plusieurs chapiteaux (fig. 9, 10, 11) certainement antérieurs à

l'époque romane. Ont-ils appartenu à la crypte et faut-il en conclure que les voûtes étaient primitivement soutenues par des colonnes?

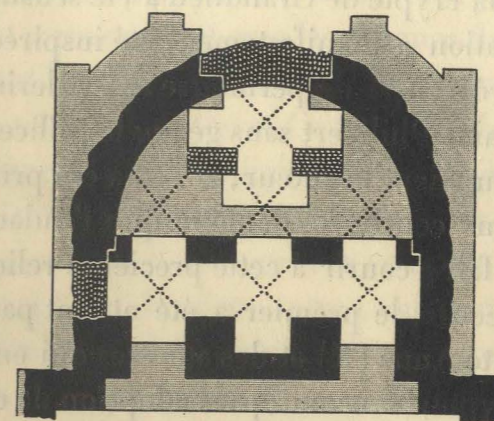


Fig. 8. — Plan supposé de la crypte sous sa première forme (1).

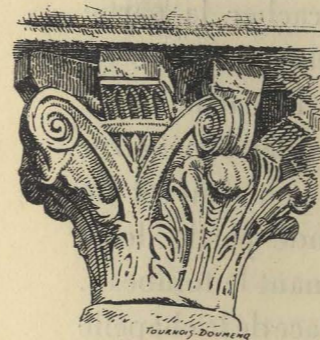


Fig. 9. — Chapiteau provenant de l'arcade nord de la croisée.

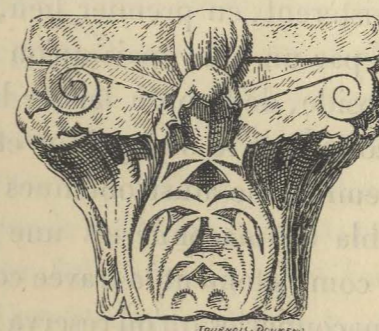


Fig. 10. — Chapiteau trouvé dans les fouilles.

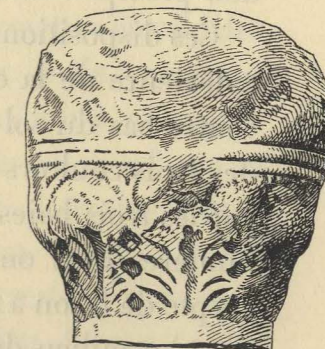


Fig. 11. — Chapiteau trouvé dans les fouilles.

Ce serait une hypothèse très vraisemblable<sup>(2)</sup>, si elle n'obligeait à supposer un remaniement complet de la crypte qui eût nécessité la réfection totale des voûtes et l'interruption de tout culte dans l'abside pendant un temps assez long.

(1) Dans cette hypothèse, le poché noir indique les parties primitives qui se retrouvent dans la crypte actuelle; le pointillé blanc, les démolitions nécessitées par la transformation de la crypte; le ton gris, les maçon-

neries ajoutées lors de cette transformation.

(2) En ce cas, plusieurs combinaisons seraient possibles. La plus simple consisterait à remplacer les quatre piliers centraux de la fig. 8 par quatre colonnes.

Je laisse à la sagacité de mes lecteurs le soin de choisir entre ces hypothèses. Le seul point qui me semble hors de doute est que le plan primitif de la crypte de Grandlieu a été sensiblement modifié.

Cette transformation a manifestement été inspirée par un double objectif. On s'est préoccupé de permettre aux pèlerins de venir prier près du corps de saint Philibert sans gêner les offices et les exercices des moines qui occupaient le chœur; et l'on a cru prudent de prendre certaines précautions contre les dangers que l'audace croissante des Normands pouvait faire courir à cette précieuse relique.

De ces deux objectifs, le premier a été atteint par l'aménagement de la chapelle Sainte-Anne (X) et des annexes qui entourent la partie postérieure de la crypte; le second, par l'adoption de certaines dispositions permettant de dissimuler facilement le tombeau en cas d'abandon précipité du monastère.

Ces dispositions consistèrent, en premier lieu, à cacher la partie antérieure de la crypte par un mur épais qu'on arrêta à 1 m. 15 en contre-bas du sol de l'abside, de façon à laisser libre la partie haute des trois couloirs qui coupaient le martyrium et à y faire pénétrer par les trois baies en demi-cercle ainsi obtenues un peu d'air et de lumière. Puis on combla de maçonneries une grande partie de la crypte de façon à isoler complètement la travée contenant le tombeau. C'est au milieu de ces maçonneries qu'on réserva la place de la chapelle Sainte-Anne, et pour permettre aux pèlerins qui viendraient y prier de voir, peut-être même de toucher le tombeau de saint Philibert, on pratiqua dans le mur qui la sépare du tombeau une *fenestella* rectangulaire, facile à murer rapidement en cas de danger.

Après ces modifications, le martyrium n'avait plus aucune communication avec l'extérieur; il fallait cependant qu'on pût y entrer, ne fût-ce que pour enlever les reliques si elles étaient menacées; on perça donc, dans l'axe du martyrium, la porte qui se voit dans le mur du nord (γ). Lorsque en 847 les moines s'enfuirent à Cunauld, il leur fallut peu d'heures pour murer cette porte et la *fenestella* et pour sur-

élever le mur antérieur de façon à cacher complètement les trois baies qui éclairaient le martyrium. Ces précautions étaient sagement prises, l'événement le montra, puisque les Normands purent venir à Déas piller et brûler le monastère, et que les reliques du saint échappèrent à l'incendie. Pour les sauver, les moines n'avaient eu qu'à cacher le sarcophage sous un amas de terre. Ce fut chose facile grâce à un ingénieux artifice que l'on avait imaginé en vue de cette éventualité.

Il existe dans le sol de l'abside quatre ouvertures qui donnent dans la crypte. Deux sont rondes et traversent la voûte du martyrium de part et d'autre du sarcophage, les deux autres sont rectangulaires et aboutissent au fond des deux niches formées par ce qui est resté des couloirs latéraux de la crypte après la transformation que je viens de décrire. Personne, sauf peut-être le P. de la Croix<sup>(1)</sup>, ne semble avoir compris l'usage de ces ouvertures.

On a supposé qu'elles avaient été établies pour permettre aux fidèles de voir le tombeau près duquel ils venaient prier, mais comment le culte eût-il été possible si les fidèles avaient été admis à vénérer le tombeau du saint en un pareil endroit? Il faut noter au surplus que deux de ces ouvertures donnent au fond des niches latérales d'où il est impossible de voir le tombeau. Quant aux deux autres, il eût fallu, pour servir à un tel usage, qu'elles fussent restées ouvertes; or peut-on imaginer ces trous laissés béants au milieu du sanctuaire à deux pas de l'autel? Du reste leurs parois sont taillées en entonnoir, ce qui prouve qu'elles ont toujours été fermées par une dalle, comme elles l'étaient avant 1897.

On a supposé encore qu'elles servaient à introduire des lampes<sup>(2)</sup> pour éclairer le tombeau du saint, opération peu pratique puisqu'il eût fallu lever les dalles qui fermaient ces ouvertures, toutes les fois qu'on eût voulu allumer ou garnir les lampes.

L'état dans lequel le martyrium se trouvait en 1865, quand on

<sup>(1)</sup> *Étude*, p. 133. — <sup>(2)</sup> Maitre, *Bull. mon.*, 1898, p. 143. — Dryden, *The Sacristy*, p. 257.

le découvrit, fournit l'explication véritable. Il était rempli de terre, si bien que ses premiers explorateurs crurent qu'il avait été comblé par « un ancien éboulement »<sup>(1)</sup>. Mais en le déblayant, on retrouva toutes les maçonneries intactes; les terres avaient donc été apportées intentionnellement. C'étaient évidemment les moines, en abandonnant Déas, qui avaient remblayé le martyrium pour cacher le tombeau. Or l'opération eût été longue et mal commode s'il avait fallu entrer les terres par l'unique porte qui donne accès dans cet étroit espace, car elle ne mesure que 0 m. 80 de large, c'est-à-dire juste ce qu'il faut pour donner passage à un homme; le travail, au contraire, devait s'effectuer très rapidement par les ouvertures pratiquées dans le sol de l'abside, puisqu'elles permettaient de projeter les terres en quatre endroits à la fois, et qu'on pouvait continuer à le faire même après avoir muré la porte du martyrium.

À quelle époque a-t-on ainsi transformé la crypte? Le minutieux examen que le P. de la Croix a fait des maçonneries qui forment le parement extérieur des murs de la crypte permet d'affirmer que ce fut à l'époque où l'on construisit les annexes qui entourent le chevet.

Quel est donc l'âge de ces annexes? Avant d'essayer de le déterminer, il convient de les examiner en détail et de rechercher si elles ont été bâties en une fois et suivant un plan préconçu ou si ce sont des additions successives, comme il est venu si souvent s'en greffer au pourtour des églises du moyen âge.

Leur plan, autant qu'on peut le rétablir, contraste avec la physiologie habituelle du chevet des églises carolingiennes ou romanes. Il comporte d'abord deux collatéraux (Q, Q') qui longent l'abside, se poursuivent en ligne droite sur une longueur de 9 m. 75 environ et se terminent par deux absidioles.

L'espace qui sépare ces deux collatéraux ne mesure que 6 m. 60 dans œuvre; néanmoins deux murs parallèles le subdivisent en trois

<sup>(1)</sup> Marionneau, *Mém. lus à la Sorbonne*, p. 214.

parties, celle du milieu ayant 3 m. 20 de large, les deux autres formant d'étroits couloirs larges d'un mètre<sup>(1)</sup>. Tout le monde admet qu'une abside devait s'élever au bout de la partie centrale, mais il n'en reste aucune trace<sup>(2)</sup>.

L'état de ruine dans lequel était tombée cette partie des bâtiments, depuis plusieurs siècles peut-être, en a fait amputer une partie, et un mur plat termine actuellement le tout du côté de l'orient.

Quelle était la disposition de ces bâtiments en élévation? La destruction presque complète de la partie située au nord, la construction de la sacristie au xvii<sup>e</sup> siècle dans la partie sud, ne permettent plus de le reconnaître. Ces gros murs parallèles et si rapprochés, le peu de hauteur donné aux arcades qui y sont percées, semblent indiquer l'existence d'un étage supérieur. Mais comment y accédait-on<sup>(3)</sup>? Quelle était son étendue? Couvrait-il également les deux collatéraux (Q, Q')? Autant de questions auxquelles il est bien difficile de répondre, car ces dispositions paraissent trop insolites pour qu'on puisse les restituer en s'autorisant des exemples fournis par d'autres monuments du même temps, et elles nous sont parvenues dans un tel état que toute hypothèse serait singulièrement risquée.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que la grande différence de hauteur qu'on remarque entre les collatéraux (Q, Q') et les arcades existant en arrière de l'abside ne permet pas de croire que l'étage supérieur, s'il y en a eu un, ait couvert les deux collatéraux<sup>(4)</sup>. Cet étage,

<sup>(1)</sup> Ces deux couloirs sont aujourd'hui fermés par deux murs dessinant une courbe parallèle à la courbe extérieure de l'abside, mais ces murs sont modernes et, s'ils ont remplacé des murs plus anciens, ces derniers étaient certainement une addition dont je ne saurais préciser la date.

<sup>(2)</sup> J'ai vainement sondé le terrain où elle devait se trouver, mes recherches n'ont pas été plus heureuses que celles de mes devanciers; j'ai seulement acquis la preuve que le sol extérieur a été abaissé de plus d'un mètre,

ce qui explique la disparition de tout reste des fondations de cette abside.

<sup>(3)</sup> On pourrait chercher l'accès à cet étage supérieur dans les deux couloirs formés par les murs ST, UV et S'T', U'V'. Ils ont 1 mètre de large, ce qui suffisait pour établir des escaliers. Mais c'est là une pure hypothèse, qu'il n'est plus possible de contrôler depuis la construction des voûtes biaises qui couvrent ces couloirs et des murs en segment de cercle qui les ferment.

<sup>(4)</sup> Le passage qui fait communiquer le col-

même réduit à l'espace compris entre les murs ST, S'T', devait être assez élevé pour masquer en partie la grande fenêtre qui éclairait l'abside. C'est une nouvelle preuve qu'en bâtissant l'abside on ne prévoyait point la construction des annexes qui l'entourent.

Il serait téméraire d'en dire davantage.

Toutes ces constructions ont-elles été élevées à une même époque? La gaucherie de certaines dispositions, l'absence de liaison

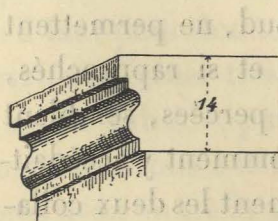


Fig. 12. — Moulure d'imposte de la chapelle Sainte-Anne.

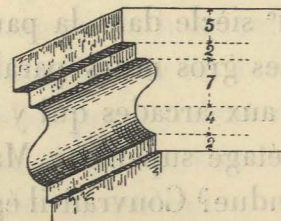


Fig. 13. — Moulure d'imposte des piliers U et U'.

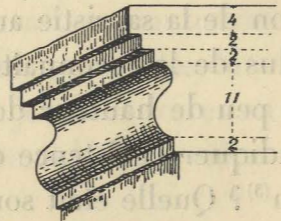


Fig. 14. — Moulure d'imposte du pilier S.

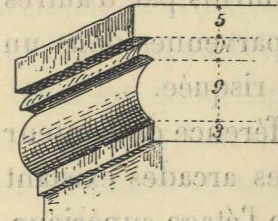


Fig. 15. — Moulure d'imposte du pilier V'.

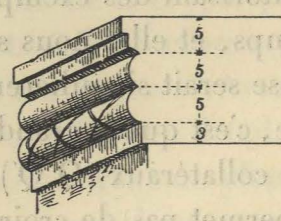


Fig. 16. — Moulure d'imposte du pilier T'.

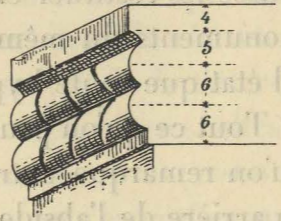


Fig. 17. — Moulure d'imposte du pilier T.

entre les murs, la disproportion entre la largeur des deux galeries latérales (Q, Q') et la dimension des arcs (p, p') par lesquels on y accède, la différence d'axe entre les unes et les autres, semblent indiquer qu'on est en présence de bâtiments élevés successivement, et sans plan d'ensemble.

latéral du sud (Q'), avec la chapelle latérale au chœur (N') et qui a conservé son cintre primitif mesure 5 m. 25 sous clef. La hauteur du colla-

téral atteignait donc au moins 6 mètres. Or les arcades ST, S'T' n'ont que 3 m. 49 sous clef, et les arcades UV, U'V', 3 m. 05.

Mais il est impossible de conserver cette impression quand on examine attentivement les détails de la construction. Ce sont partout les mêmes matériaux : dans tous les arcs non restaurés, dans tous les piédroits intacts, on retrouve la même alternance caractéristique de pierres et de briques accouplées (pl. XII). Les moulures d'imposte, même lorsqu'elles n'ont pas le même dessin ont le même caractère (fig. 12 à 17). La plupart ont un profil qui se retrouve à l'intérieur de la chapelle Sainte-Anne et en suit tout le pourtour<sup>(1)</sup>. Tout cela est donc contemporain des remaniements de la crypte, et je me range complètement à l'opinion du P. de la Croix, de M. Maître et des autres personnes qui ont vu dans ces annexes l'œuvre d'Hilbod.

Aux arguments qui précèdent j'en puis d'ailleurs ajouter deux autres.

Les constructions entourant le chevet ont été élevées fort peu de temps après les chapelles qui flanquent le chœur, car elles étaient déjà prévues quand on a jeté les fondations de ces chapelles. Nous en avons la preuve dans la façon dont les absidioles adossées au mur oriental de ces chapelles ont été rejetées de côté afin de réserver un espace suffisant pour l'établissement des passages (p, p') qui conduisent aux collatéraux du chevet; or les témoins ne manquent pas, — à tout le moins dans la chapelle du sud, — pour qu'on puisse affirmer que ces absidioles ont pu être restaurées, mais jamais reconstruites depuis le temps d'Hilbod<sup>(2)</sup>.

Je trouve enfin dans le récit d'Ermentaire un dernier argument pour attribuer à Hilbod l'ensemble des bâtiments élevés derrière le chevet. Le pieux écrivain termine l'énumération des travaux

<sup>(1)</sup> M. Maître a longuement parlé de ces moulures; il a insisté sur leur caractère classique; il a été jusqu'à y reconnaître les principes de Vitruve (*Bull. mon.*, t. LXV, p. 346). Je doute que les personnes qui jeteront les yeux sur ma pl. XII, sur les fig. 17 à 18 ci-jointes, ou sur les relevés de ces moulures faits par Dryden, il y a quarante ans, partagent cette

manière de voir. En réalité, ces moulures sont lourdes et gauchement tracées. Elles pourraient appartenir au XI<sup>e</sup> siècle, mais conviennent aussi bien au IX<sup>e</sup>, car les artistes carolingiens et ceux du début de l'époque romane étaient également incapables d'imiter les moulures antiques.

<sup>(2)</sup> Voir ci-dessus, p. 46 et 47, et dans l'ouvrage du P. de la Croix, la pl. XVI.

dus à cet abbé en disant qu'il fit voûter le lieu où fut déposé le tombeau de saint Philibert et qu'il ajouta trois absides à l'entour<sup>(1)</sup>. L'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu ayant possédé six absides, et même huit si l'on compte celles dont on a retrouvé les restes sur les bras du transept, on s'est demandé quelles pouvaient être celles dont Ermentaire avait voulu parler. La réponse ne me paraît pas douteuse. Ermentaire ne dit pas qu'Hilbod reconstruisit trois absides, il dit qu'il en ajouta trois. Les deux absidioles (O, O') retrouvées dans les chapelles latérales au chœur sont donc hors de cause, tout comme l'abside principale, car elles n'ont rien ajouté au nombre d'absides que l'église de Déas a toujours possédé, elles n'ont fait que remplacer celles qui, dans l'église de 819, s'ouvraient sur le transept et qu'on dut supprimer pour agrandir le monument. Il ne peut donc être question que des trois absidioles qui terminaient à l'orient les parties basses du chevet et qui effectivement sont venues s'ajouter au nombre primitif. Il me paraît donc démontré qu'Hilbod n'est pas seulement l'auteur de la reconstruction du chœur, mais aussi des annexes qui en ont ultérieurement modifié le plan et la physionomie<sup>(2)</sup>.

En résumé :

Le sanctuaire et le chevet de l'église de Grandlieu remontent dans leurs parties essentielles au temps d'Hilbod.

Son œuvre est particulièrement reconnaissable dans la crypte, mais l'état dans lequel elle nous est parvenue n'est pas son état primitif. Elle a été remaniée peu de temps avant la translation du corps de saint Philibert à Cunauld, afin de concilier les besoins né-

<sup>(1)</sup> «Locus sepulturae mirifice est transvolutus, tribus perinde absidis circumcirca adjectis.»

<sup>(2)</sup> M. Maître, qui a soutenu avec tant d'énergie l'antiquité de toutes les parties de l'église de Déas, prétend dans son dernier mémoire que les trois absides du fond ont été ajoutées au

xi<sup>e</sup> ou au xii<sup>e</sup> siècle, parce qu'on ne voit pas de briques dans leurs maçonneries. Mais il oublie que l'une d'elles a totalement disparu et que les deux autres nous sont parvenues dans un tel état qu'il n'est plus possible de dire avec certitude si la brique avait été employée originellement dans leur construction.

de l'affluence des pèlerins avec les précautions rendues nécessaires par les progrès incessants des Normands.

Les bâtiments entourant l'abside doivent être contemporains de ce remaniement. Mais ils ont tellement souffert que leur disposition primitive reste fort hypothétique, et que leur plan seul peut être restitué avec quelque certitude.

## VII

### LA NEF.

Il nous reste à étudier la nef de l'église de Grandlieu.

C'est de toutes les parties du monument celle qui a suscité entre archéologues les dissentiments les plus graves. Les premiers qui en ont parlé, Orioux, Marionneau, Boismen, la croyaient de l'époque romane; il est vrai qu'elle était alors recouverte d'une épaisse couche de badigeon qui n'en laissait guère soupçonner le curieux appareil. Courajod, l'ayant visitée après qu'on eut commencé à la nettoyer, conclut qu'elle était carolingienne. M. Maître s'est fait le chaud défenseur de cette idée. Par contre M. Brutails s'est appliqué avec non moins de conviction à démontrer qu'elle ne pouvait être antérieure au déclin du xi<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xii<sup>e</sup>, et le P. de la Croix abonde dans le même sens<sup>(1)</sup>.

La difficulté de prendre parti entre ces opinions contradictoires s'est accrue malheureusement depuis les restaurations dont l'édifice a été récemment l'objet. Car elles ont rendu impossible la vérification de plusieurs détails importants sur lesquels les avis sont loin d'être unanimes.

La nef compte quatre travées. Elles sont portées sur de lourdes piles à plusieurs ressauts, dont l'appareil appelle de suite l'attention. Il consiste en assises de pierres alternant avec deux rangées de briques.

<sup>(1)</sup> *Étude*, p. 461. Mais par une contradiction

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> piliers de la nef « construits en 836 »  
(*Ibid.*, p. 167).

Les arcs en plein cintre outrepassé qui relient ces piliers ont également leurs claveaux séparés par des couples de briques. Ces briques sont de même dimension, même couleur et même pâte que celles qui se voient dans le transept, ou dans le chœur et ses annexes. M. Maître n'a pas manqué d'en tirer argument pour prêter à la nef de Déas une origine carolingienne. Malheureusement il a donné beau jeu à ses contradicteurs en défendant tour à tour des systèmes inconciliables et en les soutenant par des arguments passablement risqués.

Ainsi, après avoir prétendu que la nef actuelle avait été bâtie comme le transept avant 819, il a supposé que l'église existant en 819 n'avait pas de nef. Or de ces deux hypothèses, l'une est en contradiction formelle avec le texte d'Ermentaire qui nous apprend que l'édifice était cruciforme; et l'autre ne résiste pas au moindre examen des lieux, car la façon maladroite dont la nef se raccorde au transept suffit à montrer qu'il y a là deux constructions de date et d'inspiration différentes.

Les fouilles du P. de la Croix ont d'ailleurs ruiné définitivement l'une et l'autre hypothèse, puisqu'elles ont fait retrouver les fondations d'une nef antérieure qui est manifestement celle de l'église bâtie à Déas au début du règne de Louis le Pieux<sup>(1)</sup>.

M. Maître a dû se rendre à l'évidence, mais il n'en persiste pas moins à faire de la nef de Déas une œuvre carolingienne, et dans son dernier mémoire, il conclut qu'elle a été rebâtie sous sa forme actuelle entre 836 et 847. Les principales raisons qu'il donne à l'appui de cette opinion sont : l'emploi de la brique, la forme des arcades qui dessinent un fer à cheval, le profil des moulures, enfin la mention vers 853 d'un atrium devant l'église, ce qui « autorise à penser que

<sup>(1)</sup> Les fondations de cette nef primitive ont 0 m. 90 de large; les piles de la nef actuelle ayant 2 mètres de largeur, il a fallu, pour pouvoir utiliser les anciennes fondations, les flan-

quer au droit de chaque pile de massifs complémentaires qui en portent l'épaisseur totale à 2 m. 10 environ. Cela est très clairement expliqué par le P. de la Croix (p. 36 et 154).

la nef actuelle était achevée, car le vestibule est la dernière partie dont l'architecte prenne souci »<sup>(1)</sup>.

Ces arguments sont de valeur fort inégale; le dernier même me paraît n'en avoir aucune, car rien dans l'ouvrage d'Ermentaire n'autorise à croire que l'église de Déas n'ait pas eu d'atrium avant l'arrivée des reliques de saint Philibert, ou qu'Hilbod ait jugé nécessaire de le rebâtir.

Je n'attache pas plus d'importance aux considérations tirées des moulures qui auraient décoré les impostes des piliers de la nef. J'admets bien avec M. Maître que « le profil des moulures d'un édifice peut aider à le classer à une époque »<sup>(2)</sup>. Mais cela n'est vrai que pour les époques où les monuments abondent et présentent des traits nettement caractérisés. Ce criterium a peu de valeur quand il s'agit d'une période obscure comme celle qui s'étend de Clovis à Hugues Capet.

De plus, pour pouvoir disserter sur les moulures en question, il faudrait qu'elles nous fussent parvenues en assez bon état pour ne donner lieu à aucune contestation. Or il n'en est pas ainsi, et une restauration déplorable est venue rendre impossible le contrôle des diverses opinions; car elle a introduit uniformément à l'imposte de tous les piliers un tailloir de pierre blanche dont l'arête inférieure est abattue. Le profil en est banal, il pourrait convenir au XII<sup>e</sup> siècle aussi bien qu'aux temps barbares<sup>(3)</sup>. Cette tablette d'imposte contourne le sommet du pilier en en suivant tous les ressauts. L'effet en est étrange; je doute qu'il rappelle même de loin ce que les constructeurs de la nef ont jamais pu concevoir. En tout cas, il est en flagrant désaccord avec ce qu'on voyait il y a dix ans.

Je sais bien que toutes les personnes qui se sont occupées de l'église

<sup>(1)</sup> Maître, *L'église Saint-Philbert de Grandlieu devant la critique* (1907), p. 34.

<sup>(2)</sup> L. Maître, *L'église Saint-Philbert devant la critique*, p. 50.

<sup>(3)</sup> Je ne veux pas rechercher l'auteur res-

ponsable de cette erreur, mais la vérité m'oblige à dire que la Commission des monuments historiques, sollicitée de faire rétablir ces tailloirs, s'y était refusée conformément à un rapport de M. Lisch en date du 28 juillet 1900.

de Grandlieu ont admis sans discussion que les piliers de la nef étaient primitivement couronnés de tailloirs qui en faisaient tout le tour. M. Maître a été le premier à l'affirmer, M. Brutails et le P. de la Croix l'ont répété de confiance, quoique aucun pilier n'eût conservé sur sa face antérieure, c'est-à-dire celle qui regarde la nef, la moindre trace de ces prétendus tailloirs. Il n'y en avait pas davantage sur les faces latérales, c'est-à-dire celles qui correspondent aux arcades, sauf toutefois à la première travée près de l'entrée. Au contraire, sur la face regardant les bas côtés, il y en avait aux piliers de la rangée sud, et ces tailloirs-là peuvent encore être étudiés, car la restauration ne les a point atteints et j'espère bien, malgré les lacunes et les disparates qu'ils présentent, qu'on n'y touchera pas<sup>(1)</sup>.

Voilà ce qu'on pouvait constater jadis, et ce dont on peut s'assurer en consultant quelque une des nombreuses photographies exécutées avant toute restauration (pl. XIII et XIV)<sup>(2)</sup>.

M. Maître, d'ailleurs, n'a jamais méconnu qu'on ne voyait aucun tailloir aux faces antérieures des piliers, mais il a prétendu que les ravaleurs les avaient fait disparaître pour faciliter l'application du badigeon dont la nef était enduite<sup>(3)</sup>. On aurait pu lui demander comment, en ce cas, des tailloirs assez bien conservés avaient subsisté sur la face des piliers regardant le bas côté sud, car les badigeonneurs y ont exercé leur industrie aussi bien que dans la nef<sup>(4)</sup>. Mais personne n'y

<sup>(1)</sup> On les aperçoit sur une des planches du dernier mémoire de M. Maître (*L'église de Saint-Philbert devant la critique*, p. 44).

<sup>(2)</sup> Je dois à l'obligeance de M. Brutails les photographies reproduites dans mes pl. XIII et XIV.

<sup>(3)</sup> « C'est l'œuvre grossière des ravaleurs chargés de nettoyer l'édifice, et pressés d'achever leur besogne en supprimant tout ce qui gênait leurs outils. » (*Bull. mon.*, t. LXIII, 1898, p. 132.)

<sup>(4)</sup> Ce qui a causé l'erreur de M. Maître, c'est que les pierres d'appareil employées dans la nef sont d'un calcaire assez sensible aux agents

de destruction. Plus d'une a sa surface rongée par le temps. Il y en avait de ce genre à la hauteur des impostes. Ça et là des veines plus dures avaient formé sur la pierre des stries ressemblant à des traces d'outils et des rugosités qu'on pouvait prendre pour des arrachements d'anciennes moulures. M. Beaufreton m'a signalé au sommet des contreforts intérieurs de la nef plusieurs pierres ainsi travaillées par le temps, sur lesquelles il avait d'abord cru reconnaître des restes de tailloirs. On constate des accidents analogues en plusieurs points des piliers représentés sur mes pl. XIII et XIV.

a pris garde, l'explication n'a soulevé aucune objection et personne n'a protesté quand on a eu la fâcheuse idée d'introduire partout des tailloirs neufs. Pour moi, je ne crois pas à ce prétendu ravalement et j'ai la conviction qu'il n'y a jamais eu de tailloir sur la face antérieure des piliers.

Y en avait-il sur les faces latérales, on peut l'admettre puisqu'il en reste des fragments à la première travée<sup>(1)</sup>; notons seulement qu'au nord comme au sud, c'était la plus éprouvée par les restaurations d'ancienne date. J'ajoute que les tailloirs existant sur les faces latérales de cette travée n'ont pas le même profil que ceux qui se voient sur les faces postérieures des piliers du côté sud. Les premiers sont formés d'une simple tablette chan-

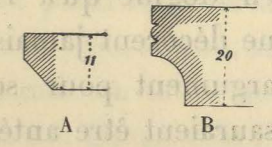


Fig. 18.

freinée de 0 m. 11 d'épaisseur (A), les seconds, d'une tablette de 0 m. 20 d'épaisseur avec gorge peu profonde surmontée d'un triple filet (B). Ces tailloirs, différant et par le style et par les dimensions, ne sont évidemment pas du même temps. Les uns ou les autres sont le produit d'une restauration<sup>(2)</sup>. Mais quel est le type primitif? Et si les uns ont été relancés à une époque inconnue, peut-on affirmer que les autres ne l'ont pas été également?

Ce sont là des questions difficiles à résoudre, mais je ne m'attarderai pas à les discuter, car je ne saurais attribuer à ce détail l'importance que M. Maître et M. Brutails lui ont prêtée. Le premier a parlé de ces moulures sur un ton dithyrambique. Il met ses contradicteurs au défi « de trouver une église romane décorée de moulures

<sup>(1)</sup> Je ne parle ici que du bas côté sud, car les notes que j'ai prises avant la restauration sont muettes quant au bas côté nord. J'en conclus qu'on n'y voyait point de tailloirs, ou qu'ils étaient dans un tel état qu'on ne pouvait en dessiner la forme. Il me semble impossible, s'il en était resté quelque chose, que l'architecte n'en eût pas conservé le moindre fragment comme témoin.

<sup>(2)</sup> Le P. de la Croix a déjà signalé les très nombreuses restaurations dont ce bas côté porte les traces. Il a constaté que le mur extérieur avait été rebâti sur ses fondations anciennes depuis le transept jusqu'à la façade. Trois des piliers sur cinq (B', D', E') ont eu leur face sud entièrement refaite et modifiée à une époque difficile à déterminer. Or on y voit des tailloirs.

de même façon »<sup>(1)</sup>. Il prétend qu'elles « n'ont pu être empruntées qu'aux livres de Vitruve »<sup>(2)</sup>. Il les compare aux bases retrouvées sur l'emplacement des colonnes du carré du transept et « ne note aucune différence entre les tores relevés sur les impostes » et ceux qui ornaient ces bases<sup>(3)</sup>. Or il n'y a trace de tore sur aucun des fragments d'imposte qui se sont conservés, comme je l'ai dit, sur les faces latérales ou postérieures de certains piliers.

M. Brutails avait vraiment beau jeu à démolir des arguments où l'imagination a une part si évidente.

Mais, à son tour, est-il resté sur un terrain bien solide, en posant en dogme qu'à l'époque carolingienne les moulures d'impostes ne décorent jamais que le tableau des arcades, et en tirant de là argument pour soutenir que les piliers de la nef de Déas ne sauraient être antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle? Je me garderai bien, quant à moi, d'être aussi affirmatif, et viendrait-on à prouver que la plupart des exemples qui contredisent cette assertion sont postérieurs à l'an mille<sup>(4)</sup>, je n'en accueillerais pas moins avec scepticisme un criterium qui s'appuie sur un trop petit nombre d'observations pour qu'on puisse y avoir pleine confiance. En tout cas, ce détail aurait-il plus de valeur que je ne lui en prête, il n'est pas possible d'en faire état depuis que la restauration a enlevé tout moyen de le vérifier.

La forme des piliers et des arcades de la nef a plus d'importance. Les piliers sont de lourds massifs à ressauts multiples que couronnent, à hauteur des impostes, des glacis dont l'effet est de réduire la saillie des divers membres du pilier, et de diminuer l'épaisseur des maçonneries qui s'élèvent au-dessus.

<sup>(1)</sup> Bull. archéol., 1900, p. 442.

<sup>(2)</sup> L'église carol. de S<sup>t</sup>-Philbert de Grandlieu devant la critique, p. 50.

<sup>(3)</sup> Ibid., p. 50.

<sup>(4)</sup> C'est peut-être le cas de ceux qu'on relève dans les églises d'Essen ou d'Ottmarsheim, que

de bons juges croient carolingiennes. Par contre les églises de Mettlach, de Saint-Vincent de Soignies, de San-Donato de Zara, de Montiérender en offrent qui ne sauraient être postérieurs au X<sup>e</sup> siècle, et la rotonde d'Aix-la-Chapelle en montre du IX<sup>e</sup>.

Les arcades qui relient les piliers sont en plein cintre plus ou moins outrepassé, ce dont M. Maître n'a pas manqué de tirer argument pour reculer cette nef jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle. Il semble bien en effet que l'arc en fer à cheval a joui d'une vogue particulière à l'époque carolingienne. M. Brutails a contesté la valeur de cet argument. Il nie que les arcades soient en fer à cheval ou du moins que les constructeurs de Déas aient voulu de parti pris leur donner pareil tracé. Il est, en effet, certain que cette particularité n'est pas également marquée à toutes les travées, il en est même où elle est fort peu sensible. D'autre part, M. Brutails a parfaitement montré que les glacis qui couronnent les piliers produisent une illusion d'optique et font paraître le fer à cheval bien plus accentué qu'il n'est en réalité. Enfin il objecte que, si la vogue de cette forme d'arc paraît avoir été grande au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle, elle n'était point complètement passée au XI<sup>e</sup>. Or en cela il a parfaitement raison<sup>(1)</sup> et j'estime comme lui ce caractère moins probant que ne le croit M. Maître<sup>(2)</sup>.

Le plan des piliers mérite beaucoup plus d'attention. M. Brutails y a puisé, pour défendre sa thèse, des arguments qu'il semble difficile de réfuter et dont voici le résumé fidèle :

Les piliers de la nef de Déas présentent une disposition que l'on n'a signalée jusqu'ici dans aucun monument présumé carolingien, mais qui, en revanche, n'est pas rare à l'époque romane. Leurs ressauts multiples n'étaient pas seulement destinés à porter des arcades à double voussure, mais aussi des arcs doubleaux jetés en travers de la nef et des bas côtés. Or des doubleaux supposent des voûtes, et l'on ne voûtait pas les églises à l'époque carolingienne<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Bull. mon., t. LXIII, p. 327-328.

<sup>(2)</sup> M. Maître admet d'ailleurs que l'aspect primitif des arcs « a été dénaturé complètement et que la courbe du cintre, en venant se confondre avec le profil du contrefort intérieur taillé en talus, a produit la figure d'un

fer à cheval, qui n'était pas voulu par l'architecte » (Bull. mon., t. LXIII, p. 132). Il ressort néanmoins des mesures minutieuses prises par Orioux que la plupart des arcs sont outrepassés.

<sup>(3)</sup> Bull. mon., t. LXIII, p. 329; et t. LXVI, p. 130.

« Il est démontré historiquement que les débuts du XI<sup>e</sup> siècle ont assisté à une rénovation de l'architecture. . . Non seulement nous savons que l'architecture du IX<sup>e</sup> siècle était différente de celle du XI<sup>e</sup>, mais nous pouvons dans une large mesure préciser en quoi elles différaient l'une de l'autre<sup>(1)</sup>. » Dans la première régnaient encore les traditions de l'architecture latine. Or le support de la basilique romaine est une colonne, le support des églises aux environs de l'an mille est un pilier, il peut être carré, rond, mais toujours de forme simple<sup>(2)</sup>.

« Les piliers cruciformes n'existent pas dans l'architecture carolingienne, non plus que les arcades à ressaut, non plus que les églises à trois nefs voûtées<sup>(3)</sup>. »

« Ce sont là des particularités de construction qui appartiennent à l'époque romane. Attribuer au IX<sup>e</sup> siècle un édifice ainsi construit, c'est aller à l'encontre des théories lentement élaborées par les maîtres de l'archéologie et auxquelles Quicherat a consacré quelques-uns des plus pénétrants parmi ses mémoires. L'archéologie doit renoncer à obtenir jamais un résultat, si elle remet en question des faits aussi solidement établis<sup>(4)</sup>. »

Voilà les raisons qui ont entraîné M. Brutails, et après lui le P. de la Croix, à classer la nef de Saint-Philbert-de-Grandlieu à l'époque romane. Elles sont d'un très grand poids. On peut néanmoins y faire deux objections principales :

La première, c'est qu'elles reposent sur une conception erronée des origines de l'art roman;

La seconde, c'est qu'elles s'appuient sur un nombre d'observations trop restreint pour qu'on en puisse tirer des conclusions si absolues.

M. Brutails, qui a été mon élève, sait le culte que j'ai voué à Quicherat et l'admiration que j'ai toujours professée pour ce maître incom-

<sup>(1)</sup> Bull. mon., t. LXVI, p. 125.

<sup>(2)</sup> Bull. mon., t. LXVI, p. 129.

<sup>(3)</sup> Bull. mon., t. LXIII, p. 329.

<sup>(4)</sup> Bull. mon., t. LXVI, p. 125 et 128.

parable. Mais les mémoires si « pénétrants » sur lesquels M. Brutails s'appuie datent de près de soixante ans<sup>(1)</sup>.

Bien des erreurs ont été reconnues depuis, bien des faits ont été mis en lumière, et Quicherat serait le premier sans doute à amender aujourd'hui sa doctrine.

Croirait-il encore à cette rénovation subite de l'architecture au lendemain de l'an mille? Je ne sais. En tout cas, rien n'est plus contestable. Le fameux texte de Glaber<sup>(2)</sup> sur lequel cette théorie est échafaudée n'indique aucun changement radical dans l'art de bâtir. Glaber dit que trois ans à peine après le millénaire on se mit dans tout l'Occident chrétien à rebâtir les églises ou à en fonder de nouvelles; il ajoute que ces églises neuves étaient plus belles (*meliora*), plus soignées (*decentiores*) que les anciennes, mais il ne dit rien qui autorise à croire qu'elles s'en distinguaient par un mode de construction différent.

Tout semble prouver au contraire qu'il n'y eut au début du XI<sup>e</sup> siècle aucun changement appréciable dans la pratique des différents arts; que, loin d'être brusque, l'évolution dont est sorti l'art roman fut très lente. On en peut saisir les premières manifestations longtemps avant l'an mille, et, quarante ou cinquante ans après, les traditions de l'art carolingien n'étaient point totalement abandonnées. Les miniatures, l'orfèvrerie, les ivoires, la paléographie, l'épigraphie, nous en fournissent des preuves nombreuses. On en trouvera la confirmation pour les monuments d'architecture le jour où, renonçant à classer systématiquement au XI<sup>e</sup> siècle tant de constructions archaïques dont l'étude critique est encore à faire, on saura interpréter les textes sans se laisser influencer par le prétendu témoignage de Raoul Glaber.

Je ne méconnais pas, bien entendu, que l'emploi des voûtes est le trait le plus frappant de l'architecture romane. Mais c'est une erreur

<sup>(1)</sup> Le mémoire dans lequel Quicherat expose toute sa théorie de la rénovation subite de l'architecture après l'an 1000 a été publié

en 1853 (*Revue archéologique*, t. X, p. 65 et suiv.).

<sup>(2)</sup> *Hist.*, I, III, c. 4.

de croire qu'une pareille innovation se soit produite au début du XI<sup>e</sup> siècle, sans qu'elle ait été préparée par aucune tentative antérieure. Quicherat lui-même a cité différents textes qui mentionnent des tentatives de ce genre. Il a vainement cherché à en affaiblir la portée, elle s'est graduellement imposée à son esprit, et tout en continuant jusqu'à son dernier jour à exagérer la signification du texte de Glaber, il admettait à la fin de sa vie que des églises à nef voûtée avaient dû exister avant l'an mille<sup>(1)</sup>. Il limitait, il est vrai, ces premiers essais à la fin du X<sup>e</sup> siècle, mais quand on songe à l'état de trouble, de désorganisation politique, de barbarie même, qui caractérise cette époque, on ne peut supposer qu'elle ait vu se produire dans le domaine de l'architecture des innovations dont les périodes plus calmes n'auraient eu aucune idée.

Mais laissons ce problème de l'introduction des voûtes dans nos églises, car s'il offre un grand intérêt pour l'histoire de l'architecture en France, il n'y a pas lieu de le poser à l'occasion de Saint-Philbert-de-Grandlieu. En effet, que cette nef soit carolingienne ou romane, je suis persuadé qu'on n'a jamais songé à la voûter.

Les ressauts qui montent le long des murs et que M. Brutails a crus destinés à recevoir des doubleaux n'ont jamais pu jouer pareil rôle; leur saillie est bien trop faible pour cela. D'ailleurs, s'il y avait eu des voûtes sur la nef, il y en aurait eu *a fortiori* sur les bas côtés; or, ni les fouilles opérées en divers points par le P. de la Croix, ni l'abaissement systématique du pavage n'ont fait trouver le moindre indice autorisant à croire que les bas côtés aient eu des voûtes ou simplement des doubleaux<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> « Nous avons dans le témoignage de Raoul Glaber la date précise de l'avènement de l'architecture romane. De l'avènement et non pas de l'invention. Tant d'hommes, en tant de contrées diverses, n'auraient point opéré simultanément sur une même donnée, s'ils n'avaient pas été inspirés par des essais

antérieurs. Nul doute que des églises à nef voûtée n'aient été déjà construites et en plusieurs lieux à la fois dans les dernières années du X<sup>e</sup> siècle. » (Quicherat, *Mélanges* recueillis par R. de Lasteyrie, p. 432.)

<sup>(2)</sup> S'il y avait eu des doubleaux, il y aurait eu, le long des murs extérieurs des bas côtés,

Pour comprendre le rôle de ces ressauts, il suffit de jeter les yeux sur une quelconque de ces très nombreuses églises romanes dont on n'a jamais songé à voûter la nef, mais dont on a flanqué les murs de colonnes ou de pilastres destinés à soulager les fermes de la charpente. M. Maître<sup>(1)</sup> a rappelé les pilastres de ce genre qui montent le long des murs de l'église de Ressons-le-Long (Aisne)<sup>(2)</sup> ou de la cathédrale de Saint-Albans, en Angleterre<sup>(3)</sup>. Il a eu parfaitement raison, car le rôle auquel étaient destinés les ressauts qui garnissent les piliers de l'église de Grandlieu est absolument le même.

J'ajoute que l'emploi d'arcades à double voussure, conséquence naturelle de l'épaisseur des murs, ne prouve pas davantage l'intention de voûter la nef, car on peut citer des exemples analogues dans une foule d'églises antérieures au XI<sup>e</sup> siècle. L'abbatiale de Bernay en fournit un qui me paraît topique<sup>(4)</sup>. Sa nef n'est pas voûtée<sup>(5)</sup> et sa hauteur n'est pas telle que des murs très épais fussent indispensables. Cependant ses piliers ont des ressauts plus nombreux que ceux de Déas et ses arcades ont trois voussures au lieu de deux. Or l'église de Bernay a été commencée avant 1020. Personne ne le conteste, et on refuserait d'admettre qu'on ait essayé de faire dès l'époque carolingienne des piliers et des arcades du même type. Autant dire qu'en l'an mille l'architecture romane est sortie de la cuisse de Jupiter, sans avoir été préparée par rien d'analogue.

Pour moi, je n'en crois rien. Je sais parfaitement qu'on faisait encore des basiliques sur colonnes au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle; j'ajoute que la tradition ne s'en est pas perdue avec l'an mille et que bon nombre d'églises du XI<sup>e</sup> siècle sont encore bâties de cette façon. Mais par contre

des piédroits pour en recevoir les retombées; or les fouilles n'en ont pas fait découvrir la moindre trace.

<sup>(1)</sup> *Bull. mon.*, t. LXIII, p. 138.

<sup>(2)</sup> Lefèvre-Pontalis, *Archit. relig. dans l'ancien dioc. de Soissons*, t. I, pl. 11 bis.

<sup>(3)</sup> Ruprich-Robert, *Archit. normande*, t. I, pl. 24 à 26.

<sup>(4)</sup> Voir le relevé qu'en a donné Ruprich-Robert, *Archit. norm.*, t. I, pl. 11.

<sup>(5)</sup> Les coupes qui couvrent les bas côtés paraissent dues à une restauration du XVII<sup>e</sup> siècle.

on construisait bien avant l'an mille des basiliques dont les supports étaient des piliers et je ne doute pas que dès le ix<sup>e</sup> siècle, ce ne fût la majorité, du moins en France.

Cette assertion, objectera M. Brutails, est en contradiction avec ce que nous apprennent les documents écrits, et il rappellera sans doute que M. Maître n'a su que répondre quand il lui a montré que dans le recueil de Schlosser<sup>(1)</sup> on relève 40 textes où figure le mot *columna*, alors que le terme *pila* ou *pilare* ne se rencontre pas une fois. Mais cet argument est facile à rétorquer, car fût-il prouvé que dans ces 40 exemples le mot *columna* est employé dans son sens propre, fût-il certain qu'il n'a jamais été pris dans le sens général de *support*, par une de ces impropriétés de langage si fréquentes sous la plume d'écrivains étrangers à l'art de bâtir<sup>(2)</sup>, il n'en resterait pas moins beaucoup à rabattre sur la valeur des textes allégués par M. Brutails.

Et d'abord, sur les 40 mentions de *columnae* qui figurent à la table du recueil de Schlosser, près de la moitié ne peuvent apporter aucune lumière dans cette discussion, car il s'agit de colonnes employées à d'autres usages qu'à porter la nef d'une basilique; par exemple à orner un tombeau<sup>(3)</sup>, un autel<sup>(4)</sup>, un cloître<sup>(5)</sup>, à porter la voûte d'une crypte<sup>(6)</sup>, à décorer un palais<sup>(7)</sup> ou un mur de clôture<sup>(8)</sup>, etc.

Du surplus une bonne moitié encore se compose de textes poétiques, dans lesquels le mot *columna* fournit une de ces fins de vers banales qu'il serait téméraire de prendre à la lettre<sup>(9)</sup>. Mais il y a plus : même

<sup>(1)</sup> J. von Schlosser, *Schriftquellen zur Geschichte der karolingischen Kunst* (Vienne, 1892, in-8°).

<sup>(2)</sup> Tel paraît être le cas dans ce texte où il est dit que l'abbé Eigil construisit à Fulda une rotonde élevée sur une crypte au centre de laquelle se dressait une *columna* recevant les arcs qui portaient l'étage supérieur. Il est évident que cela ne pouvait être une colonne ordinaire, mais bien un puissant pilier peut-être rond ou carré, plus probablement octogone,

comme l'était l'étage supérieur. (*Vita Eigilis*, c. 20. — Schlosser, n° 365.)

<sup>(3)</sup> Schlosser, n° 936, 961.

<sup>(4)</sup> *Ibid.*, n° 576, 782, et peut-être 783.

<sup>(5)</sup> *Ibid.*, n° 574.

<sup>(6)</sup> *Ibid.*, n° 629.

<sup>(7)</sup> *Ibid.*, n° 145, 925.

<sup>(8)</sup> *Ibid.*, n° 662.

<sup>(9)</sup> Voir par exemple dans le recueil de Schlosser les n° 1099, 362, 117, 693, 448, 145, etc.

parmi les textes en prose, il en est à peine un ou deux dont il soit possible de conclure quelque chose, car rien dans la plupart des cas n'indique le rôle que jouaient dans l'édifice les colonnes dont il est question, rien ne dit qu'elles servissent de supports à la nef, et non, comme il est plus probable, d'ornement aux grands arcs de l'abside ou de la croisée, ou aux arcatures qui pouvaient décorer le sanctuaire.

En fait, après avoir lu la plume à la main tout le recueil de Schlosser, je suis embarrassé pour citer un exemple vraiment incontestable de basilique carolingienne portée sur des colonnes<sup>(1)</sup>, et cependant ce n'était point chose rare. Cela montre avec quelle prudence il faut se servir des textes.

Les documents graphiques, les ivoires, les objets d'orfèvrerie, peuvent-ils nous apporter plus de lumières? J'en doute. M. Brutails invoque leur témoignage pour démontrer qu'on n'aurait jamais au ix<sup>e</sup> siècle construit des arcades à double voussure comme celles qui portent la nef de Saint-Philbert-de-Grandlieu. Les constructeurs carolingiens, dit-il, ne connaissaient que les arcs à section simple, et il cite à l'appui le reliquaire de Pépin, à Conques<sup>(2)</sup>, et l'écran de Charlemagne à Saint-Denis<sup>(3)</sup>.

Je m'étonne qu'un homme qui a donné des preuves si nombreuses de l'acuité de sa critique n'ait pas senti l'extrême faiblesse de ce raisonnement.

<sup>(1)</sup> Ceux mêmes qui paraissent le plus probants ne sont pas aussi péremptoires qu'il peut sembler au premier abord. Ainsi prenons dans la chronique de Folcuin le récit de la consécration de l'église de Lobbes par les évêques de Liège et de Cambrai (*Gesta abb. Lobb.*, c. 18. — Schlosser, n° 239). Il y est dit qu'on inscrivit les noms de ces évêques sur les bases des colonnes, ce qui indiqua la part que chacun d'eux avait prise à la consécration. Quicherat en a conclu que l'église de Lobbes était une basilique sur colonnes. Je le veux

bien; on remarquera cependant que rien dans ce texte ne dit comment les colonnes en question étaient employées. Formaient-elles des supports isolés comme celles des basiliques d'Italie? Étaient-elles associées à des piliers, comme c'est le cas à Saint-Vincent de Soignies? Entraient-elles dans quelque autre combinaison? Bien des hypothèses sont possibles.

<sup>(2)</sup> *Gazette archéol.*, 1887, pl. VI.

<sup>(3)</sup> Viollet-le-Duc, *Dictionn. du mobilier*, t. II, p. 173, d'après Félibien, *Hist. de l'abb. de S. Denys*, pl. IV, p. 542.

Aurait-on dix fois, vingt fois plus de monuments analogues, il serait téméraire d'en rien conclure, car les orfèvres ne se sont jamais astreints à copier fidèlement tous les types d'architecture qu'ils avaient sous les yeux, et prétendre que telle forme d'arcs ou de piliers était inconnue des architectes carolingiens, sous prétexte qu'elle ne se rencontre point dans les œuvres des orfèvres ou des tailleurs d'ivoires, leurs contemporains, risque de nous entraîner dans une erreur comparable à celle qu'on commettrait si l'on voulait tirer argument des innombrables châsses romanes dont les faces sont ornées d'arcatures en plein cintre, pour contester l'usage de l'arc brisé avant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Il faut en user avec non moins de prudence dans l'interprétation des miniatures. Elles reproduisent souvent des détails d'architecture, et l'on peut y puiser quelques enseignements précieux. Mais les preuves négatives sont sujettes à caution; elles n'ont pas toujours grande valeur quand on les emprunte à des monuments de même catégorie et qui nous sont parvenus en nombre; qu'en dire quand il s'agit de monuments de nature tout à fait différente et appartenant à une civilisation dont il reste si peu de chose?

Faut-il donc nous en tenir au seul témoignage des édifices encore subsistants? Je n'ose le soutenir, tant leur nombre est restreint et tant leurs dates respectives sont encore incertaines. Combien possédons-nous, non pas seulement en France, mais dans tout l'empire de Charlemagne, de neufs avec bas côtés, remontant sûrement à l'époque carolingienne? Je l'ignore, mais je n'oserais en citer une douzaine, et si j'en donnais la liste, je ne me flatte pas qu'elle fût acceptée sans contestation. Dans les exemples auxquels je pense en écrivant ces lignes, aucun n'a des piliers semblables à ceux de Saint-Philbert-de-Grandlieu. À la Basse-OEuvre de Beauvais, à Saint-Pierre de Vienne, à Michelstadt, à Seligenstadt, les supports sont des piliers carrés. À Saint-Vincent de Soignies, église du X<sup>e</sup> siècle dont les arcades ont double voûture, les piliers sont alternativement ronds et carrés.

L'église Saint-Eustorge, à Milan, semble avoir eu des piliers rectangulaires avec un ressaut carré du côté des collatéraux, peut-être destiné à porter un doubleau. La cathédrale carolingienne d'Orléans avait des piliers cruciformes.

Les dispositions données aux piliers carolingiens étaient donc assez variées, voilà qui est incontestable; or est-il bien certain que nous connaissions toutes ces dispositions et sommes-nous en droit d'affirmer qu'on n'en a jamais fait de plus compliquées?

Cela évidemment ne suffit point à prouver que les piliers de Déas remontent au IX<sup>e</sup> siècle. Mais cela interdit d'en nier la possibilité d'une façon trop absolue, si d'autres raisons viennent donner à cette possibilité un suffisant degré de vraisemblance.

Or ces raisons existent et il est surprenant qu'elles n'aient pas été mieux mises en lumière.

J'en trouve une première dans l'appareil des piliers et des arcades. M. Maître, dans tous ses écrits, a insisté sur le grand rôle que joue la brique dans l'église de Grandlieu, mais il a mal défendu sa cause, car l'emploi de la brique n'a pas cessé, comme il paraît le croire, dès la fin de l'époque carolingienne. Plus de trente ans après, on en trouve encore des exemples de date bien authentique, comme à la cathédrale de Chartres, dans la crypte construite par Fulbert après l'incendie de 1020<sup>(1)</sup>.

Ce n'est pas tant l'emploi de la brique, c'est la façon dont cet emploi est fait, qu'il importe de considérer. Or, dans tous les monuments du XI<sup>e</sup> siècle où l'on rencontre des briques, elles se présentent isolées entre les claveaux des cintres, ou en longues assises dans le plein des murs. À Saint-Philbert-de-Grandlieu, il n'en est pas ainsi. Dans toutes les parties du chœur et de la crypte, que le témoignage d'Ermentaire nous permet d'attribuer à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, les briques sont toujours accouplées et alternent avec un claveau de pierre ou

<sup>(1)</sup> Une des fenêtres primitives de cette crypte a été retrouvée intacte en 1893. Elle a été décrite par M. René Merlet (*Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1894, p. 69 et pl. I).

une assise de moyen ou grand appareil. Or c'est la même disposition, le même mode d'emploi que l'on retrouve dans les piliers et les arcades de la nef.

Peut-on n'être pas frappé de cette ressemblance<sup>(1)</sup>? Dans tout l'édifice, nous trouvons des briques de même pâte, même couleur, mêmes dimensions; elles sont partout employées de la même façon, et la nef ne serait que du XI<sup>e</sup> siècle, quand tout prouve que le chœur et la crypte sont du IX<sup>e</sup>?

Mais pour que pareille thèse fût défendable, il faudrait nous citer des édifices du XI<sup>e</sup> siècle bâtis de la sorte. Or, je n'en connais pas un seul en France, et s'il en existait un, je ne puis croire qu'il fût resté inconnu à un savant aussi bien informé que M. Brutails.

Par contre, la ville d'Angers, qui n'est pas bien éloignée du pays d'Herbauge, a conservé les restes de trois églises antérieures à l'an mille, qui nous offrent cette alternance caractéristique de pierres et de lits de briques.

Je m'étonne que M. Maître, au lieu d'invoquer des exemples comme Doulon ou Vertou sur lesquels règne quelque incertitude, n'ait pas insisté sur ceux-ci, qui ne peuvent être contestés.

Le premier en importance et probablement en date est fourni par Saint-Martin d'Angers. Longtemps on a fait de cette église un édifice contemporain de Charlemagne. Puis, M. d'Épinay ayant démontré que la tradition qui en attribuait la fondation à l'impératrice Hermengarde était pure légende<sup>(2)</sup>, et Alfred Ramé ayant contesté son

<sup>(1)</sup> On contestera peut-être cette ressemblance, car dans le transept, le chœur et le chevet, l'emploi des briques est limité aux cintres et aux chaînes d'angles qui garnissent les arêtes saillantes de la construction. Dans la nef, au contraire, les briques forment des lignes ininterrompues qui se continuent sur tout le pourtour des piliers. Mais cette différence n'est qu'apparente. Si le chœur, au lieu d'être flanqué de murs pleins, avait eu comme la nef des bas côtés et des piliers, dont les

arêtes ne sont séparées que par d'étroites surfaces, il aurait la même physionomie que la nef. On en peut juger en regardant le tableau des arcades ouvertes dans le chœur ou l'arrière-chevet : partout les lignes de briques s'y continuent sans interruption d'une arête à l'autre. C'est exactement le même principe de construction qui est appliqué dans les piliers de la nef.

<sup>(2)</sup> G. d'Épinay, *Notices archéologiques*, t. I, p. 117 et suiv.

âge sur la foi d'une charte qui mentionne sa reconstruction par Foulques Nerra<sup>(1)</sup>, beaucoup de bons juges ont pensé qu'on devait la rajeunir de près de deux siècles. Mais c'est une erreur que des fouilles récentes ont pleinement démontrée. La reconstruction de Foulques Nerra n'a été que partielle; elle a porté sur la nef et sur certaines portions du transept. Elle se distingue aussi facilement des constructions plus anciennes que de celles qui remplacèrent au XII<sup>e</sup> siècle l'abside carolingienne. Des fouilles et des nettoyages opérés avec un soin digne d'éloges par M. l'abbé Pinier, depuis qu'il s'est rendu acquéreur de la partie la plus intéressante de ce précieux édifice, ont remis au jour maint détail, et en particulier des restes de panneaux sculptés<sup>(2)</sup> qui ne permettent plus de croire postérieure au IX<sup>e</sup> siècle la partie de cette église où les briques sont employées. Or le moindre coup d'œil jeté sur le carré du transept montre qu'il présente, comme l'église de Déas, l'alternance caractéristique de deux ou trois briques pour une pierre.

Le même mode de construction a été relevé dans les restes de la cathédrale carolingienne d'Angers qu'ont fait découvrir les fouilles opérées en 1763, en 1879 et en 1902<sup>(3)</sup>. Ces dernières surtout, dirigées par M. de Farcy, ont été très instructives. Elles ont remis au jour, sous la cathédrale actuelle, les substructions de l'édifice élevé au début du XI<sup>e</sup> siècle par Hubert de Vendôme<sup>(4)</sup>, et par-dessous les restes du transept bâti un peu après 850. Or la partie carolingienne présente partout cette alternance de briques et de pierres, et se distingue nettement de la cathédrale du XI<sup>e</sup> siècle, qui est en petit appareil<sup>(5)</sup>.

Angers possède un troisième spécimen de ce mode de construction

<sup>(1)</sup> *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1882, p. 185 et suiv.

<sup>(2)</sup> *Bull. mon.*, t. LXX, p. 87.

<sup>(3)</sup> Elles ont été décrites en dernier lieu par M. de Farcy dans la *Revue de l'art chrétien*, 1903, p. 1 et suiv.

<sup>(4)</sup> Il fut consacré le 17 des calendes de septembre de l'an 1030.

<sup>(5)</sup> L. de Farcy, *loc. cit.*, p. 4 et fig. — Ici, comme aux grosses piles de Saint-Martin d'Angers, il y a trois lits de briques au lieu de deux entre chaque assise de pierres.

dans l'église Saint-Serge. Ici, comme à Saint-Philbert-de-Grandlieu, les assises de briques étaient de deux rangs. On en peut juger par les fragments qui s'en sont conservés au carré du transept. La date de la construction dont ce fragment a fait partie est sans doute postérieure, mais non de beaucoup, à la prise d'Angers par les Normands en 873<sup>(1)</sup>.

L'alternance régulière de briques et de pierres qui caractérise les piliers de la nef de Grandlieu se rencontre donc dans plusieurs églises certainement carolingiennes; on n'en connaît d'exemple dans aucune église romane; n'est-ce pas un nouveau motif pour ne pas tant se hâter de rajeunir cette nef?

En voici encore un autre. Si on prend la peine d'analyser cette nef avec quelque attention, on constate qu'elle ne forme pas une construction homogène, conçue d'un seul jet et exécutée comme elle avait été conçue. M. Brutails a clairement montré que la forme insolite de ses piliers est due à une modification du projet survenue en cours d'exécution. La disposition projetée ne comportait pas de glacis (fig. 19). En arrivant à hauteur des impostes, on trouva la construction commencée trop massive. Démolir ce qui était fait eût été une grosse perte de temps et d'argent; on préféra réduire la section des maçonneries en reculant les aplombs des murs à l'aide de ces glacis qui couronnent les piliers d'une façon si insolite (fig. 20). L'effet de cette opération fut de diminuer d'un tiers l'épaisseur des arcades de la nef et des murs qui les surmontent.

La démonstration de M. Brutails sur ce point est péremptoire. Mais que n'a-t-il poussé plus loin son analyse? Comment n'a-t-il pas

<sup>(1)</sup> On a parfois attribué à l'un des rois bretons Noménoé ou Erispoé la construction de l'église dont ce fragment est un reste. M. d'Espinay (*Notices archéol.*, t. I, p. 177 et suiv.) a fort bien montré combien les traditions sur lesquelles cette opinion s'appuie sont incertaines. D'autre part, l'évêque Renaud restaura l'édifice vers l'an mille, et c'est proba-

blement de son temps que datent certaines reprises en petit appareil sans briques que l'on voit aux bras du transept et à la base de l'ancien clocher. Le fragment dont je viens de parler étant certainement antérieur à ces reprises, on est naturellement conduit à l'attribuer à la restauration qui dut suivre l'invasion des Normands.

remarqué que la construction, parfaitement homogène dans les parties basses, change à un certain niveau? L'emploi de la brique cesse totalement. Or n'est-il pas certain que les pilastres ou contreforts qui flanquent les murs devaient être, dans le projet primitif, bâtis avec

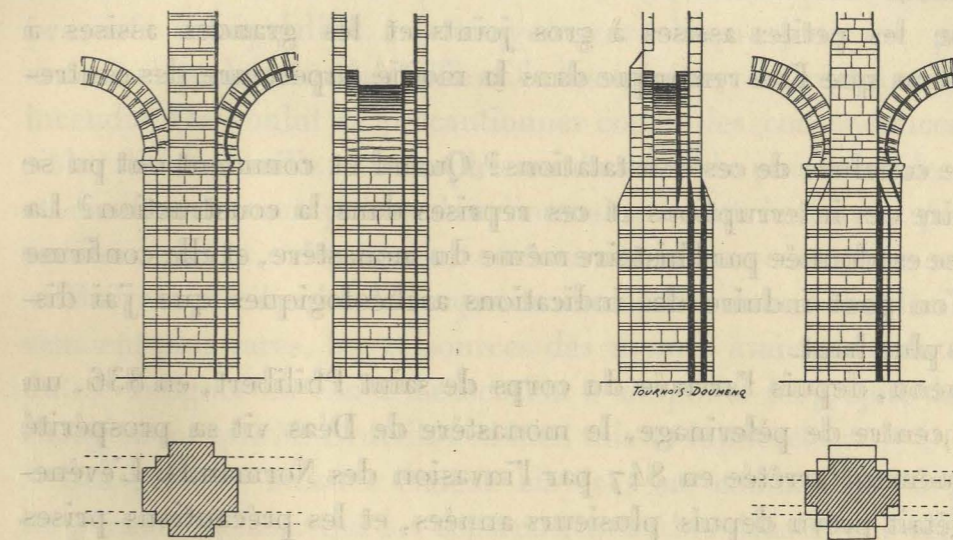


Fig. 19. — Forme projetée des piliers de la nef.

Fig. 20. — Forme des piliers après modification du projet.

alternance de briques et de pierres au-dessus de la ligne des impostes, comme ils le sont au-dessous? Cela n'est pas une simple hypothèse, c'est un fait incontestable, dont la preuve existe encore dans le bas côté sud, car les contreforts qu'on y voit montant le long des piliers comme dans la nef montrent çà et là l'alternance de briques et de pierres au-dessus des impostes, puis, à des hauteurs diverses, le mode de construction change, les briques disparaissent et le reste des contreforts est bâti, comme à l'intérieur de la nef, en petites assises à gros joints ou en assises plus fortes à joints fins.

Quelle explication donner de ce changement complet? Il n'y en a qu'une : la construction a été brusquement interrompue et n'a été reprise qu'après un intervalle de temps assez long.

La nef de Saint-Philbert-de-Grandlieu n'a donc pas été bâtie d'un seul jet, comme l'a prétendu M. Maître; mais en deux étapes au moins, peut-être même en trois, car il y a encore une réduction d'épaisseur dans les maçonneries de la nef, un peu au-dessous des fenêtres, et il est difficile d'attribuer à la même époque les petites assises à gros joints et les grandes assises à joints fins que l'on remarque dans la moitié supérieure des contreforts.

Que conclure de ces constatations? Quand et comment ont pu se produire ces interruptions et ces reprises dans la construction? La réponse est donnée par l'histoire même du monastère, et elle confirme ce qu'on peut induire des indications archéologiques que j'ai discutées plus haut.

Devenu, depuis l'arrivée du corps de saint Philibert, en 836, un grand centre de pèlerinage, le monastère de Déas vit sa prospérité brusquement arrêtée en 847 par l'invasion des Normands. L'événement était prévu depuis plusieurs années, et les précautions prises pour garantir le précieux tombeau de toute profanation. L'arrivée des pirates fut si subite que les moines durent fuir en laissant derrière eux le corps de leur saint patron. Mais, quoique le monastère eût été incendié par les Normands le 30 mars 847, onze années s'écoulèrent encore avant qu'on en retirât les reliques de saint Philibert pour les emporter à Cunault. N'est-ce pas la preuve que l'incendie n'avait pas totalement détruit l'église et qu'on a pu la réparer, y rétablir le culte divin<sup>(1)</sup>, et y recevoir encore les pèlerins assez hardis pour s'aventurer dans une région si exposée?

<sup>(1)</sup> M. Brutails conteste bien à tort qu'il puisse subsister quelque chose d'une église incendiée. Il invoque comme preuve l'exemple de Saint-Paul-hors-les-murs, détruit par le feu en 1823. Mais il oublie que ce fameux monument avait subi antérieurement au moins deux grands incendies, sans qu'on ait dû le rebâtir complètement: le premier sous le pontificat de saint Léon, au v<sup>e</sup> siècle; le se-

cond sous Pascal II, au xii<sup>e</sup>. La gravité de la catastrophe de 1823 a tenu à la vétusté du monument au moins autant qu'à l'intensité des flammes. Remarquons enfin que des murs massifs, comme ceux du chœur ou du chevet de l'église de Déas, sont bien moins atteints par l'action du feu que les minces supports qui soutenaient la nef des basiliques.

Le chœur, sans doute, avait relativement peu souffert; on put le remettre en état, tout comme le transept. La nef, au contraire, — et cela se comprend, car les fouilles ont prouvé que ses supports primitifs étaient de faible section, — fut complètement détruite par le feu. On dut la rebâtir de fond en comble. Reprendre le plan primitif, il n'y fallait pas songer, car chaque jour on pouvait craindre quelque retour offensif des pirates et quelque nouvel incendie. On voulut se précautionner contre les conséquences possibles d'une pareille catastrophe, en doublant la puissance des murs et en donnant aux piliers des dimensions dont le feu ne pourrait avoir raison.

Mais un pareil cube de maçonneries coûtait cher; les pèlerins devenaient plus rares, les ressources des moines avaient diminué; on dut se résigner en cours d'exécution à simplifier le projet; de là le changement que M. Brutails a si bien mis en lumière.

Les grandes arcades étaient clavées; on commençait à élever les portions de mur qui les séparent, quand la catastrophe redoutée se produisit: nouvelle invasion, abandon du monastère par les moines qui y étaient revenus, et abandon définitif cette fois, car le corps de saint Philibert, enlevé par eux, ne devait plus jamais rentrer à Déas.

Voilà probablement la cause et la date de l'interruption des travaux de la nef. L'examen du monument indique que cette interruption fut longue; l'histoire des moines le confirme, car nous connaissons le détail de leur fuite à travers l'Anjou, la Touraine, le Berry, la Bourgogne, et leur installation finale à Tournus en 875. Nous savons également que jamais Déas ne devait reprendre son ancien lustre.

Déserté par les moines, délaissé par les pèlerins, le pauvre monastère tomba dans un abandon si prolongé que les moines qui revinrent plus tard l'occuper pour le compte de l'abbaye de Tournus n'avaient plus idée des moyens employés jadis pour cacher le tombeau de

saint Philibert. Le secret n'était plus connu de personne, ce qui prouve que plusieurs générations s'étaient succédé depuis l'exode de 858, et qu'on devait être en plein x<sup>e</sup> siècle quand l'église fut rendue au culte.

Elle devait avoir besoin de restaurations nombreuses après ce long abandon. J'en verrais volontiers la trace dans ces reprises du chœur et du chevet qui rappellent la construction carolingienne, mais sans y ressembler complètement<sup>(1)</sup>.

Le monastère était devenu pauvre; les réparations à faire étaient considérables; elles durent exiger sur un grand nombre d'années et, quand on put enfin reprendre les travaux de la nef, le xi<sup>e</sup> siècle était venu, de nouvelles pratiques s'étaient introduites dans les chantiers, la brique était passée de mode.

C'est bien en effet au xi<sup>e</sup> siècle qu'on peut attribuer les petites assises à gros joints qu'on remarque dans les pilastres ou contreforts de la nef. Mais on dut viser à l'économie; l'exécution fut médiocre, et il fallut, après un siècle ou deux, reprendre ces contreforts en nombre d'endroits et remplacer les petits moellons à gros joints du xi<sup>e</sup> siècle par des pierres d'un appareil plus fort, conformément aux usages qui s'étaient substitués à ceux des temps antérieurs.

Est-ce à l'époque de ces réfections qu'on réduisit dans la partie haute des murs, un peu au-dessous des fenêtres, l'épaisseur des maçonneries; c'est possible, mais je croirais plutôt que cette réduction avait été opérée dès le xi<sup>e</sup> siècle, car on voit encore çà et là, dans les contreforts de la partie amincie, quelques-unes de ces assises basses du xi<sup>e</sup> siècle, qu'on n'eût pas songé à imiter s'il y avait eu reconstruction totale.

Quoi qu'il en soit, les réfections qui furent faites depuis le milieu du xiii<sup>e</sup> siècle furent importantes; elles portèrent sur toutes les fenêtres

<sup>(1)</sup> Je rangerais dans ces restaurations la reconstruction du mur sud du transept et de la fenêtre (*k'*) qui s'y voit, la reprise dans des proportions plus modestes de l'arc (*l'*) donnant

passage du bras sud du transept dans la chapelle (*N'*) latérale au chœur, la restauration de l'absidiole du sud (*O'*), où les briques ne sont plus employées par deux.

de la nef, sur le mur du bas côté sud, sur le mur de façade, sur diverses parties des bras du transept, sur les montants de diverses baies dans le transept et dans le chœur. Il est impossible, et d'ailleurs sans intérêt, de chercher à retrouver la succession chronologique de tous ces travaux de détail, qui ont dû s'échelonner sur une très longue période de temps.

La seule question qui méritât un examen approfondi était de savoir si les parties essentielles de la nef de Grandlieu étaient carolingiennes ou romanes; je me suis efforcé d'exposer en toute impartialité les arguments qui peuvent être invoqués en faveur de l'une et de l'autre opinion. Il serait sage sans doute de m'en tenir là et d'attendre, pour conclure, que de nouvelles recherches aient éclairci les points sur lesquels je ne puis me flatter d'avoir jeté toute la lumière désirable. Mais ceux qui ont eu la patience de me lire jusqu'au bout ont pu pressentir les conclusions vers lesquelles je me trouve entraîné. J'avoue n'y être venu que lentement, après plusieurs longues visites au monument, après avoir lu et médité tout ce qui a été écrit sur le sujet. Je crains qu'elles ne paraissent bien hardies et l'avenir m'obligera peut-être à les modifier. Mais, jusqu'à plus ample informé, je crois pouvoir les résumer ainsi :

L'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu a été bâtie au début du règne de Louis le Pieux, entre 814 et 819. C'était une église cruciforme; il en reste le carré du transept, une partie des deux bras, un fragment du mur extérieur du bas côté nord.

Le chevet a été rebâti sur un plan plus vaste aussitôt après la translation du corps de saint Philibert, en 836. Le chœur actuel, l'abside et la crypte appartiennent à ce remaniement.

Les travaux commencés en 836 étaient à peine terminés, que d'importantes modifications y furent apportées, imposées par le besoin d'agrandir le monument pour faire face à l'afflux des pèlerins et par la nécessité de garantir le tombeau et les reliques contre les incursions des Normands. De là, la construction des chapelles latérales au chœur,

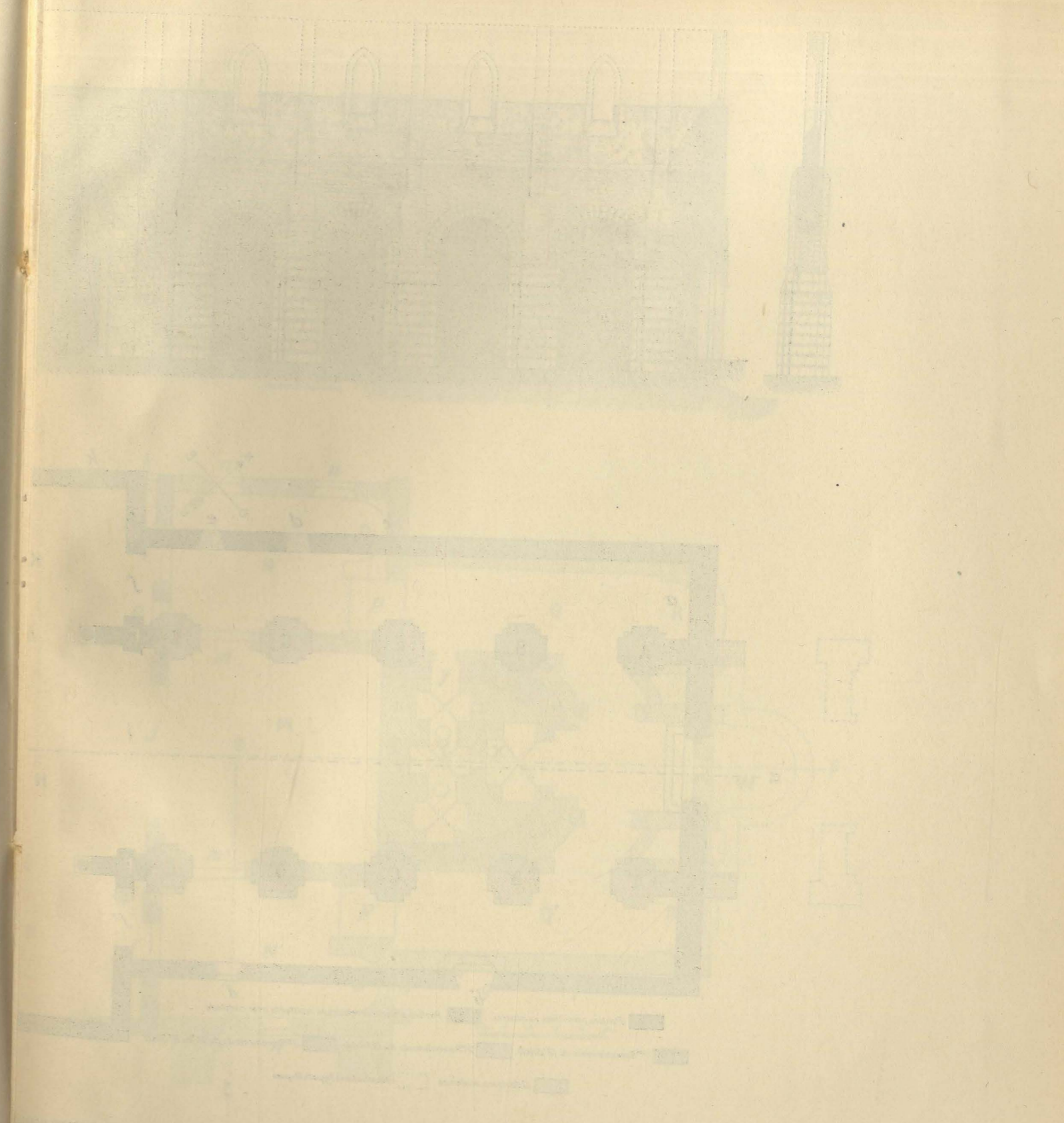
la transformation de la crypte, la suppression des couloirs d'accès qui y conduisaient primitivement, et leur remplacement par ces larges passages et ces bâtiments annexes qui entourent le chevet.

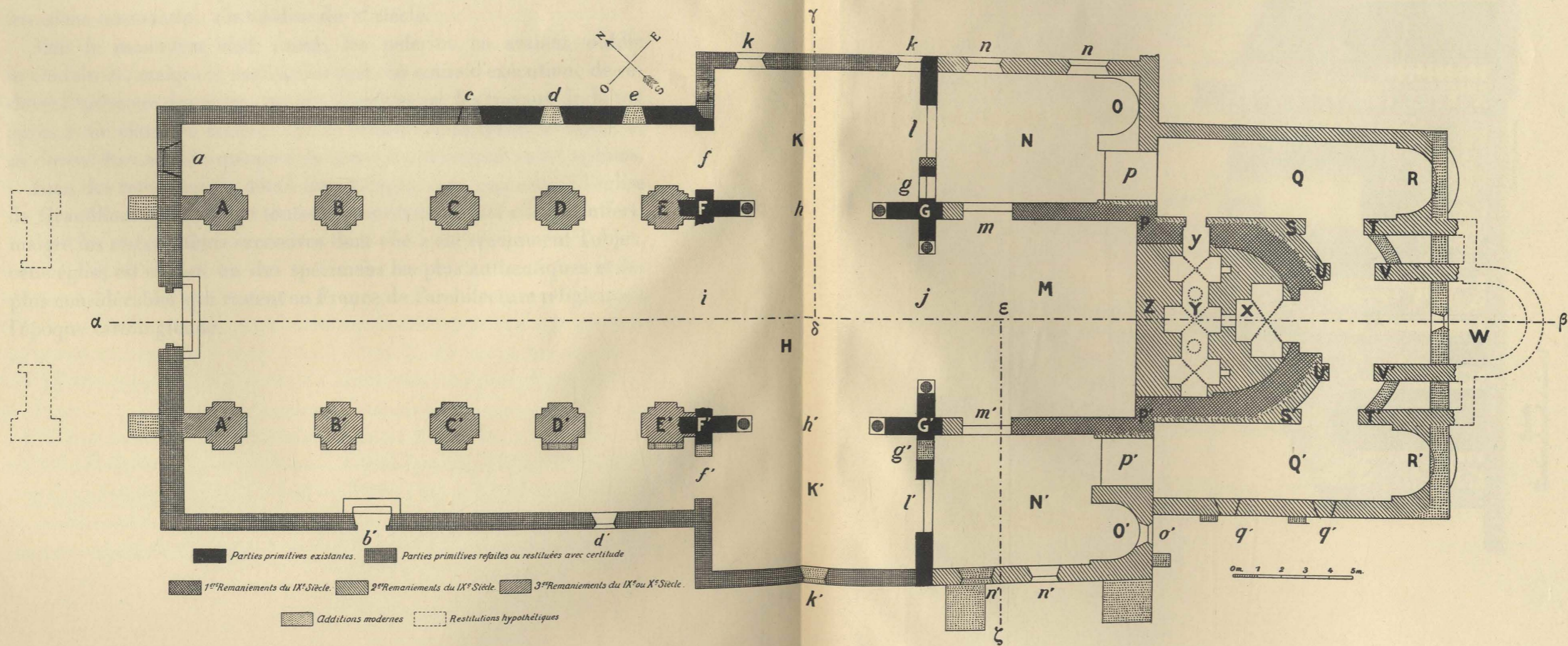
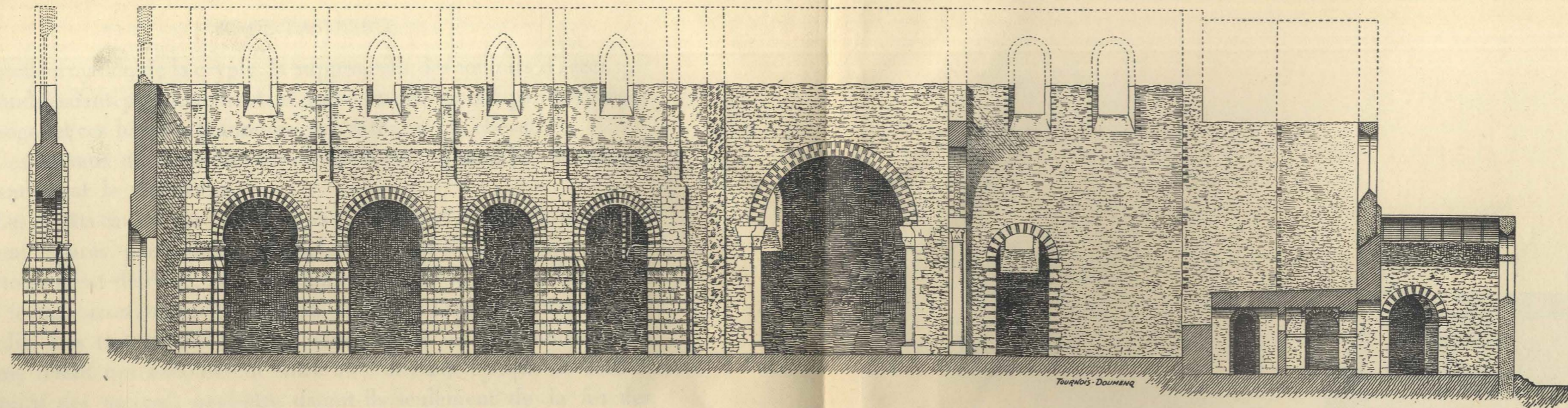
Ces travaux devaient être terminés en 847, quand les Normands incendièrent le monastère.

Les dégâts causés par le feu dans le chœur, l'abside, le transept, furent réparés, partie dès le ix<sup>e</sup> siècle, partie au siècle suivant. La nef fut totalement détruite, ce qui donna l'idée de la reconstruire avec des formes assez massives pour la mettre à l'abri d'un nouvel incendie. Les travaux ont pu commencer dans un des moments de calme relatif qui s'écoulèrent entre 847 et 858, époque de l'exode définitif des moines; peut-être datent-ils seulement de la fin des invasions normandes, c'est-à-dire du x<sup>e</sup> siècle.

Mais le monastère était ruiné, les pèlerins en avaient oublié le chemin et, malgré le parti qu'on prit, en cours d'exécution, de réduire l'épaisseur des murs, on dut interrompre les travaux de la nef après avoir clavé les arcades. Ils ne furent repris qu'au xi<sup>e</sup> siècle et ne durent être achevés qu'après de nouvelles et longues interruptions.

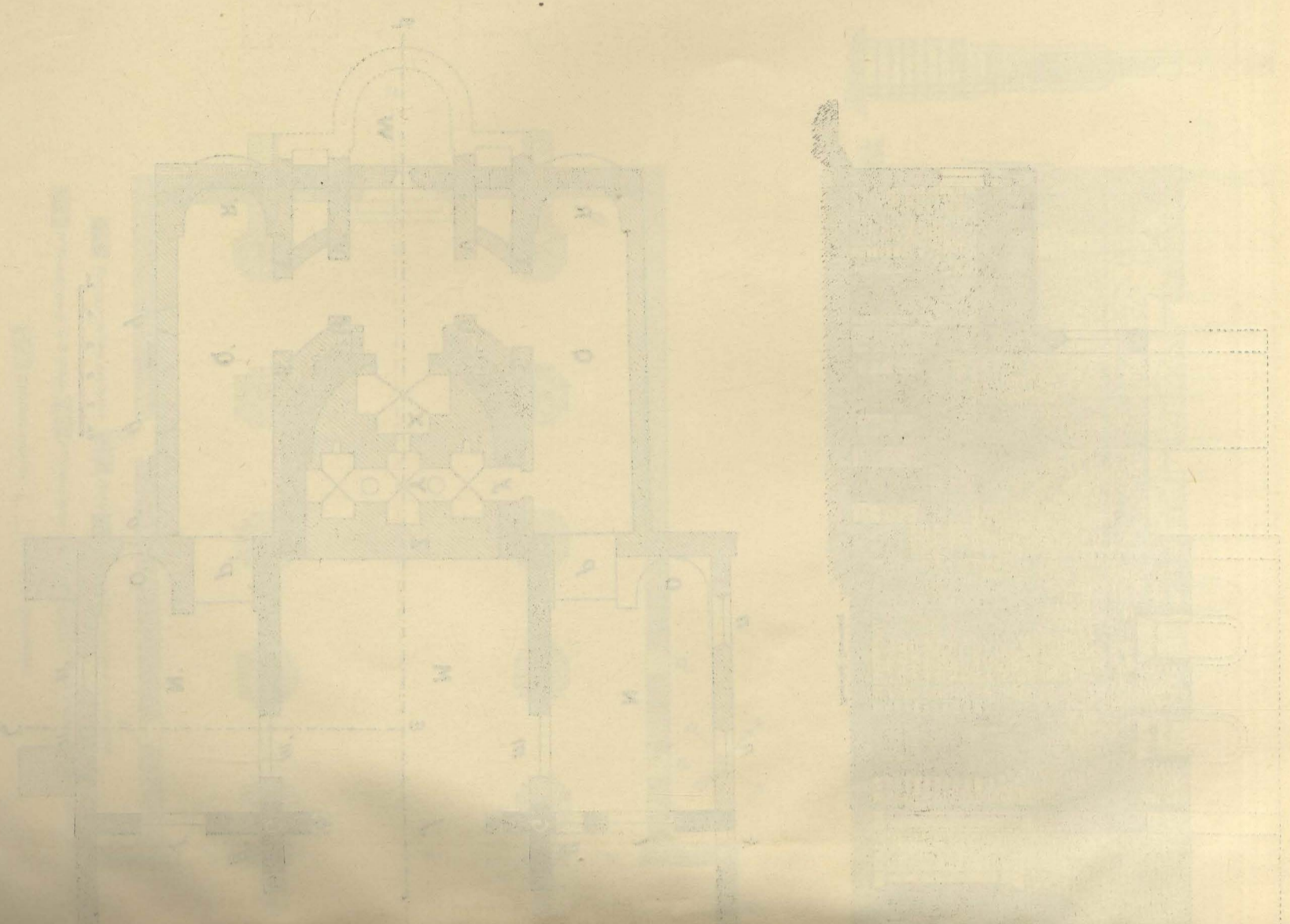
Bien des retouches de détail furent depuis lors apportées à l'église de Grandlieu. Mais malgré toutes les mutilations dont elle a souffert, malgré les restaurations excessives dont elle a été récemment l'objet, cette église est encore un des spécimens les plus authentiques et les plus considérables qui restent en France de l'architecture religieuse à l'époque carolingienne.



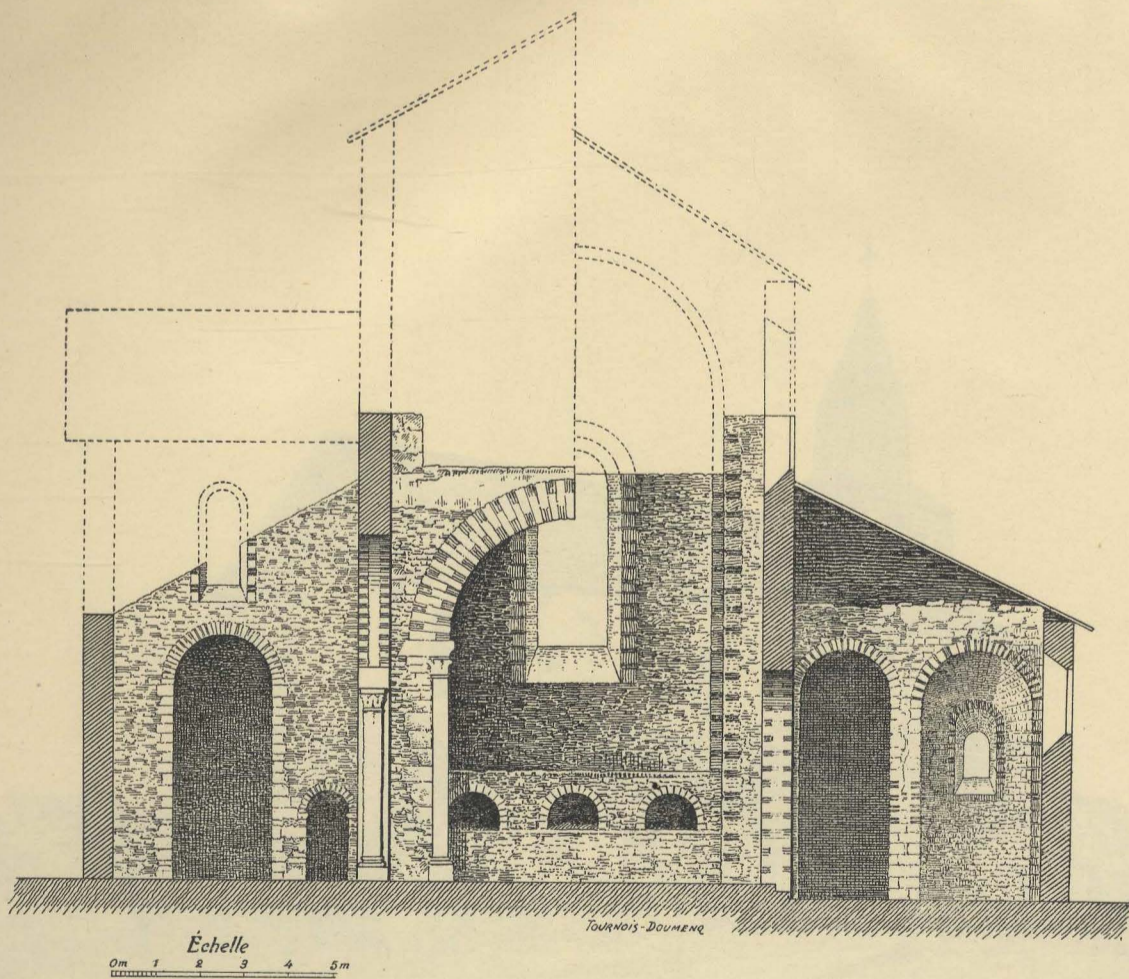


■ Partes primitives existantes. ■ Partes primitives refaites ou restituées avec certitude  
 ■ 1<sup>er</sup> Remaniements du IX<sup>e</sup> Siècle. ■ 2<sup>e</sup> Remaniements du IX<sup>e</sup> Siècle. ■ 3<sup>e</sup> Remaniements du IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> Siècle.  
 ■ Additions modernes. □ Restitutions hypothétiques

ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU.



Pl. II.



ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU.

COUPE

sur le transept.

sur le chœur.

Pl. III



Imp. Berthaud.

L'ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

En 1870.

Pl. IV



Imp. Berthoud.

L'ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

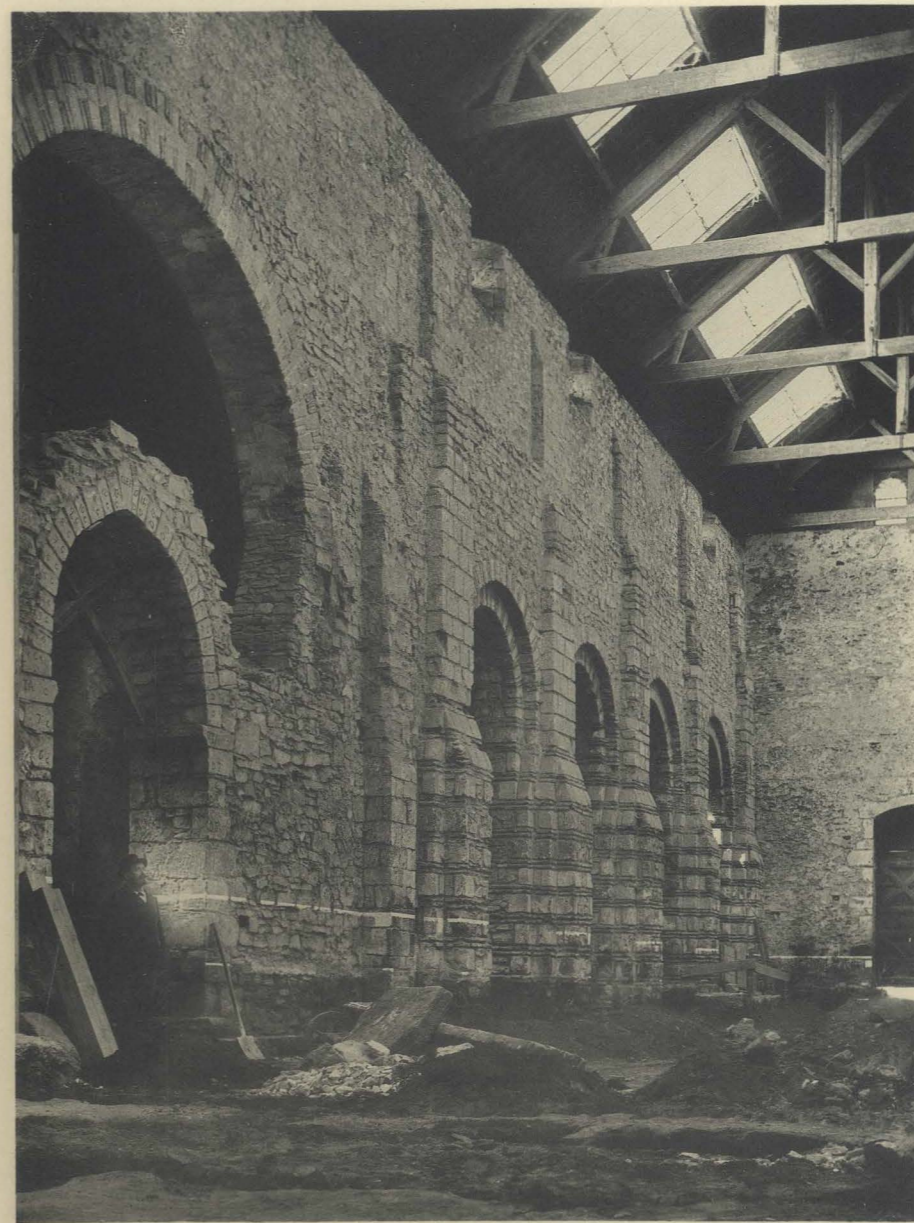
En 1909.

Pl. V



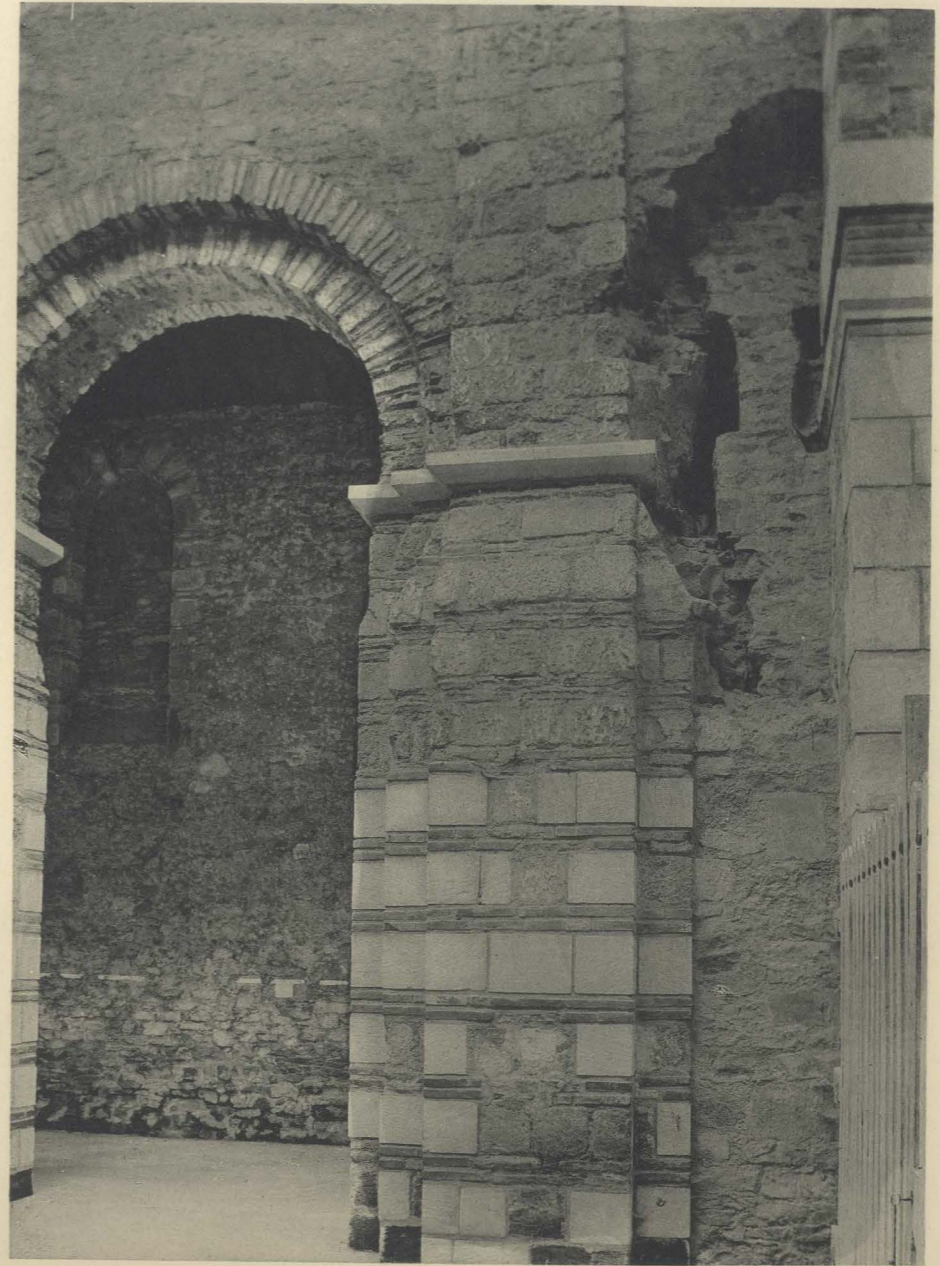
Imp. Berthaud.

L'ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
AU DÉBUT DES RESTAURATIONS  
Abside, transept et nef côté Nord.



Imp. Berthaud.

L'ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
AU DÉBUT DES RESTAURATIONS  
Nef et transept, côté Sud.



Imp. Berthaud.

ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Pilier E du plan.



Imp. Berthaud.

ÉGLISE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Côté Sud du chœur.



Imp. Berthaud.

ÉGLISE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
Angle Sud-Ouest de la chapelle (N) flanquant le côté Nord du chœur.



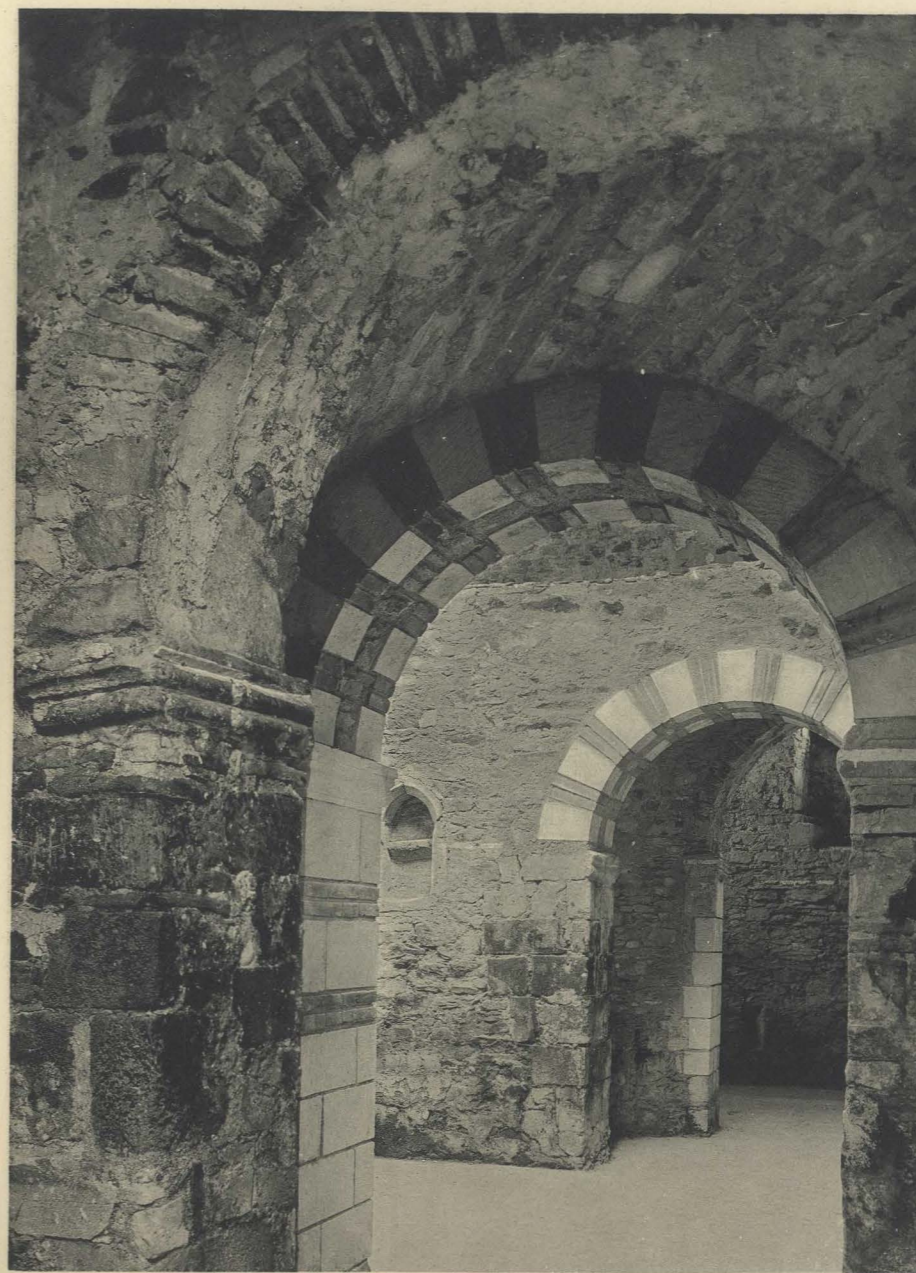
Imp. Berthaud.

ÉGLISE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
L'abside et le devant de la crypte pendant les fouilles.



Imp. Berthaud.

L'ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
Partie postérieure de la crypte.



Imp. Berthaud.

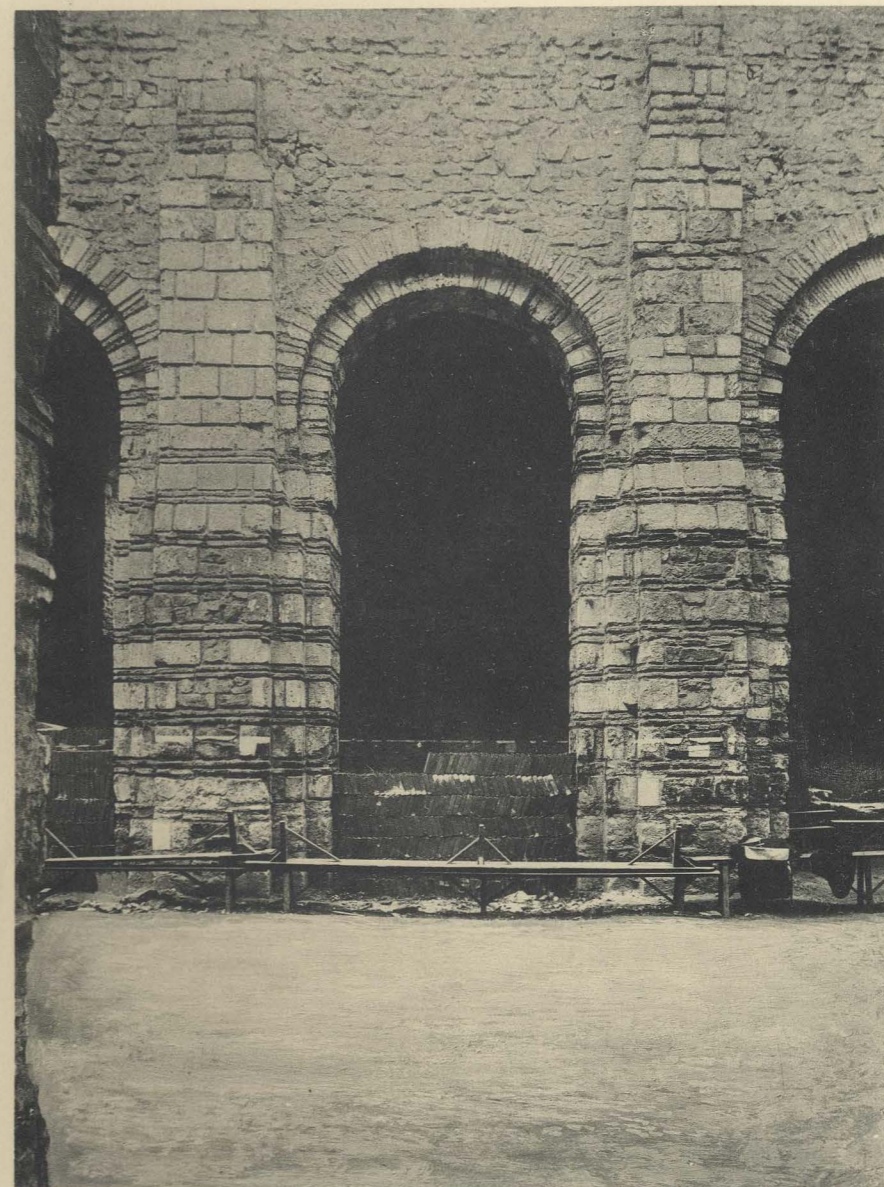
ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Arcades de l'arrière chevet.



Imp. Berthaud.

ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
NEF. COTÉ NORD  
1<sup>re</sup> arcade du côté de l'entrée.



Imp. Berthaud.

ÉGLISE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Côté Sud de la nef. Piliers D' et C'.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE.

- DELOCHE (M.). Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge (1896)..... 4 fr. 40  
 — Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée la Gaule (1897)..... 0 fr. 80  
 — Pagi et Vicairies du Limousin aux ix<sup>e</sup>, x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, avec une carte (1899)..... 3 fr. 50.  
 DEVÉRIA (G.). L'écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, avec deux planches (1898)..... 2 fr.  
 DIEULAFOY (M.). Le Château-Gaillard et l'architecture militaire au xiii<sup>e</sup> siècle, avec vingt-cinq figures (1898)..... 3 fr.  
 — La bataille de Muret (1899)..... 2 fr.  
 EUTING (J.). Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg (1903)..... 1 fr. 40  
 FERRAND (G.). Un texte arabico-malgache du xvi<sup>e</sup> siècle (1904)..... 5 fr.  
 FOUCART (P.). Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis (1895)..... 3 fr. 50  
 — Les grands mystères d'Eleusis. Personnel. Cérémonies (1900)..... 6 fr. 50  
 — Formation de la province romaine d'Asie (1903)..... 2 fr.  
 — Le culte de Dionysos en Attique (1904)..... 8 fr.  
 — Sénatus-consulte de Thisbé (170) (1905)..... 2 fr.  
 — Etude sur Didymos, d'après un papyrus de Berlin (1907)..... 7 fr. 50  
 FOUCHER (A.). Catalogue des peintures népalaises et tibétaines de la collection B.-H. Hodgson à la bibliothèque de l'Institut de France (1897)..... 1 fr. 70  
 FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel (1891)..... 4 fr. 40  
 GAUTIER (E.-F.) et FROIDEVAUX (H.). Un manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro de 1659 à 1663 (1907)..... 6 fr. 50  
 GIRY (A.). Etude critique de quelques documents angevins de l'époque carolingienne (1900)..... 3 fr. 50  
 GRAUX (Ch.). Traité de tactique connu sous le titre *Ἐπι καταστάσεως ἐπιπέδου*, Traité de castramentation, rédigé par ordre de Nicéphore Phocas, texte grec inédit, augmenté d'une préface par Albert Martin (1898)..... 2 fr. 60  
 HAURÉAU (B.). Notices sur les numéros 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, quatre fascicules (1890-1895)..... 0 fr. 80, 1 fr. 40, 1 fr. 70 et 2 fr.  
 — Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe (1893)..... 2 fr.  
 — Notice des mss. latins 583, 657, 1249, 2945, 2950, 3145, 3146, 3437, 3473, 3482, 3495, 3498, 3652, 3702, 3730 de la Bibliothèque nationale (1904)..... 2 fr. 30  
 HELBIG (W.). Sur la question Mycénienne (1896)..... 3 fr. 50  
 HELBIG (W.). Les vases du Dipylon et les Nauérides, avec vingt-cinq figures (1898)..... 1 fr. 70  
 — Les *innéïes* athéniens (1903)..... 5 fr.  
 — Sur les attributs des Saliens (1905)..... 3 fr. 20  
 JOULIN (L.). Les établissements gallo-romains de Martres-Tolosanes, avec vingt-cinq planches (1901)..... 18 fr. 80  
 LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du xii<sup>e</sup>, du xiii<sup>e</sup> et du xiv<sup>e</sup> siècle, six fascicules, avec deux planches (1890-1897)..... 8 fr. 10  
 LASTEYRIE (R. DE). L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du v<sup>e</sup> au xi<sup>e</sup> siècle (1891)..... 2 fr. 60  
 — La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique? (1905)..... 1 fr. 70  
 — L'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure) (1909)..... 7 fr. 70  
 LE BLANT (Edmond). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892)..... 0 fr. 80  
 — Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893)..... 0 fr. 80  
 — Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895)..... 1 fr. 10  
 — 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues, avec deux planches (1896)..... 8 fr. 75  
 — Les commentaires des Livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles (1899)..... 1 fr.  
 — Artémidore (1899)..... 1 fr.  
 LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892)..... 4 fr. 70  
 MARTIN (A.). Notes sur l'ostracisme dans Athènes (1907)..... 2 fr. 60  
 MAS LATRIE (Comte DE). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893)..... 2 fr. 90  
 MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891)..... 3 fr. 50  
 — Eléments du syllabaire hétéen (1892)..... 4 fr. 40  
 MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Phillipps à Cheltenham (1891)..... 4 fr. 70  
 — Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. iv. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (1891)..... 2 fr.  
 — Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge en vers français, avec planche (1893)..... 1 fr. 70  
 — Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, renfermé dans le ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893)..... 1 fr. 70  
 — Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895)..... 1 fr. 40  
 — Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1895)..... 2 fr.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE.

- MEYER (P.). Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 6447 : traduction de divers livres de la Bible; légendes des saints (1896)..... 3 fr. 20  
 — Notice sur les *Corrogationes Promethei* d'Alexandre Neckam (1897)..... 2 fr.  
 — Notice sur un *Légendier* français du XIII<sup>e</sup> siècle classé selon l'ordre de l'année liturgique (1898)..... 3 fr.  
 — Le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332), avec une planche (1898)..... 2 fr. 50  
 — Notice sur trois *Légendiers* français attribués à Jean Belet (1899)..... 3 fr. 50  
 — Notice d'un *Légendier* français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg (1900)..... 2 fr. 50  
 — Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les vies en vers français de saint Jean l'aumônier et de saint Clément, pape (1903)..... 2 fr. 50  
 — Notice sur la *Bible des sept états du monde*, de Geufroi de Paris (1908)..... 3 fr.  
 MONCEAUX (P.). Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (1907)..... 7 fr. 50  
 MORTET (V.) et TANNERY (P.). Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Épaphroditus et de Vitruvius Rufus, avec deux planches (1896)..... 2 fr. 60  
 MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVI<sup>e</sup> siècle (1895)..... 3 fr. 50  
 — La tiare pontificale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, avec figures (1897)..... 3 fr. 80  
 — Le Musée de portraits de Paul Jove, contributions pour servir à l'iconographie du moyen âge et de la Renaissance, avec 55 portraits (1900)..... 3 fr. 80  
 NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque; notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890)..... 3 fr. 80  
 — Le Virgile du Vatican et ses peintures, avec une planche (1897)..... 4 fr. 70  
 OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895)..... 5 fr. 30  
 — Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'évangile de saint Matthieu en onciales d'or sur parchemin pourpré et orné de miniatures, conservé à la Bibliothèque nationale, avec deux planches (1900)..... 4 fr.  
 — Notice du ms. Nouv. acq. franç. 10050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient* de Hayton (1903)..... 2 fr. 60  
 OMONT (H.). Notice du ms. Nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale et de quelques autres mss. provenant de Saint-Maximin de Trèves (1903)..... 2 fr. 60  
 — Notice sur le manuscrit latin 886 contenant différents opuscules mathématiques de Gerbert, etc. (1907)..... 2 fr. 50  
 PÉLISSIER (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise, 1504-1509 (1901)..... 2 fr.  
 RAVAISSON (F.). La Vénus de Milo, avec neuf planches (1892)..... 6 fr.  
 — Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895)..... 2 fr. 30  
 — Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895)..... 4 fr.  
 ROBIOU (F.). L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, deux fascicules (1893-1895)..... 4 fr. et 4 fr. 40  
 SCHWAB (M.). Vocabulaire de l'Angéologie, d'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale (1897)..... 12 fr.  
 — Le manuscrit n° 1380 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale. Supplément au *Vocabulaire de l'Angéologie* (1899)..... 2 fr. 30  
 — Le manuscrit hébreu n° 1388 de la Bibliothèque nationale, *Haggadah pascale* (1903)..... 1 fr. 50  
 SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895)..... 7 fr. 50  
 TANNERY (P.). Le traité du quadrant de maître Robert Anglès (Montpellier, XIII<sup>e</sup> siècle); texte latin et ancienne traduction grecque, avec figures (1897)..... 3 fr. 50  
 TANNERY (P.) et CLERVAL. Une correspondance d'écolâtres du XI<sup>e</sup> siècle (1900)..... 2 fr. 60  
 TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept-nov. 1892, avec plan (1893)..... 1 fr. 70  
 — L'inscription d'Henchir Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine, avec quatre planches (1897)..... 3 fr. 80  
 — Le cadastre de l'Afrique romaine (1907)..... 2 fr. 30  
 VIOLETT (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891)..... 2 fr.  
 — La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892)..... 1 fr. 40  
 — Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893)..... 2 fr. 60  
 — Les États de Paris en février 1358 (1894)..... 1 fr. 70  
 — Les communes françaises au moyen âge (1900)..... 6 fr. 50  
 WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890)..... 1 fr. 10